

# DOCUMENTATION FINALE CONGRÈS 26/27 OCTOBRE 2024

Centre de Congrès Davos, Talstrasse 49a

Début samedi : 13h00 (Ouverture des portes : 12.15 Uhr)

Début dimanche : 09h00 (Ouverture des portes : 08.15 Uhr)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Ordre du jour définitif</b>	<b>3</b>
Information sur le site	5
Délégué-es suppléant-es	5
Informations importantes	5
Organisation	5
<b>Règlement du Congrès</b>	<b>6</b>
<b>Point 2 de l'ordre du jour : Points relatifs au déroulement du Congrès</b>	<b>8</b>
Élection de la Commission de vérification des mandats	8
Élection du Président du bureau de vote	8
<b>Point 3 de l'ordre du jour : Procès-verbal du Congrès du 24 Février 2024</b>	<b>9</b>
<b>Point 5 de l'ordre du jour : Actualités politiques</b>	<b>10</b>
Appel à la manifestation pour le lancement des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre le 23 novembre 2024 à Berne !	10
<b>Point 7 de l'ordre du jour : Papier de position du PS Suisse Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une politique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir</b>	<b>12</b>
<b>Point 8 de l'ordre de jour : Affaires statutaires</b>	<b>13</b>
Comptes annuels 2023	13
Élections de renouvellement complet de la Présidence	32
Élections des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti	35
<b>Point 9 de l'ordre de jour : Approbation des Rapports</b>	<b>56</b>
<b>Point 10 de l'ordre de jour : Propositions</b>	<b>63</b>
A-1 de divers sections du PS : Le PS exige une mise en œuvre rapide et résolue de la loi sur l'électricité, y compris par les cantons et les communes	63
Nouvelle soumission de la proposition A-1, non modifiée	67
A-2 de divers sections du PS : La Suisse doit appliquer maintenant l'arrêt de la CEDH sur le climat	70
<b>Point 14 de l'ordre du jour : Papier de position du PS Suisse Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique</b>	<b>74</b>
<b>Point 15 de l'ordre du jour : Caisse-maladie publique</b>	<b>75</b>
État des travaux pour le lancement d'une initiative sur une casse-maladie publique	75
<b>Point 16 de l'ordre du jour : Soutien aux initiatives</b>	<b>77</b>
Soutien à l'initiative populaire pour la signature du traité d'interdiction des armes nucléaires	77
A-3 Fabian Molina et autres : soutien à l'initiative populaire « Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (initiative pour la protection des aliments) »	79
<b>Point 18 de l'ordre de jour : Résolutions</b>	<b>81</b>
R-2 au Proche-Orient	81
R-3 Anna Miotto (JUSO) et autres : Pour construire un monde meilleur, sortons du Conseil fédéral et entrons dans l'opposition !	87
R-4 des Femmes socialistes suisses : Le travail du sexe est un (VRAI) travail : une vie décente pour tou-tes !	90
R-5 Renate Rutishauser et autres : Pour des soins médicaux de base de qualité – y compris dans les régions périphériques !	92
R-6 Leo Keller et autres : pas de nouvelles centrales nucléaires – elles entravent le développement rapide des énergies renouvelables et menacent la sécurité de l'approvisionnement en électricité	96
R-7 de la Présidence : Renforcer les initiatives de paix pour mettre fin au conflit armé au Soudan	100
R-8 Fabian Molina (Plateforme PS UE) : Il est grand temps de pérenniser et d'amplifier la contribution de la Suisse à l'intégration, à la sécurité et à la stabilité européennes	102
R-9 de la Présidence : Pour une gestion équitable de la crise de la dette mondiale : solidarité, responsabilité et réformes pour un avenir durable	105

## ORDRE DU JOUR DÉFINITIF

*Attention : les temps indiqués ne sont qu'indicatifs. Ils peuvent varier fortement en fonction du nombre de personnes qui prennent la parole.*

### SAMEDI 26 OCTOBRE 2024 - OUVERTURE DES PORTES : 12H15

- |                      |   |
|----------------------|---|
| <b>13h00</b>         | 1. <b>Ouverture et salutations</b>  |
|                      | ➤ Mot de bienvenue par Julia Müller, présidente du PS Grisons et Philipp Wilhelm, président de Davos  |
|                      | 2. <b>Points relatifs au déroulement du Congrès</b>   |
|                      | 3. <b>Procès-verbal du Congrès du 24 février 2024</b>   |
| <b>13h30</b>         | 4. <b>Salutations et discours de Mattea Meyer et Cédric Wermuth</b>   |
|                      | Co-présidence du PS Suisse  |
| <b>13h50</b>         | 5. <b>Actualités politiques</b>   |
|                      | ➤ Appel à la manifestation pour le lancement des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre le 23 novembre 2024 à Berne !<br>( <i>Inclus adoption R-1 des Femmes socialistes suisses : Pour une protection globale et efficace des victimes de violence</i> ) |
| <b>14h15</b>         | 6. <b>Discours de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider</b>   |
| <b>14h30</b>         | 7. <b>Papier de position du PS Suisse : « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une politique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir »</b>   |
|                      | ➤ Présentation  |
|                      | ➤ Traitement des propositions et discussion   |
|                      | ➤ Adoption du papier de position  |
| <b>15h45</b>         | 8. <b>Affaires statutaires</b>  |
|                      | ➤ Comptes annuels 2023  |
|                      | ➤ Élections de renouvellement complet de la Présidence  |
|                      | ➤ Élection de dix membres librement élu-es du Conseil de parti  |
| <b>16h30</b>         | 9. <b>Approbation des rapports</b>  |
|                      | ➤ Rapport annuel 2023   |
|                      | ➤ Rapport du Conseil de parti et perspectives politiques  |
| <b>16h40</b>         | 10. <b>Propositions</b>   |
|                      | ➤ A-1 de diverses sections du PS et nouvelle soumission de la proposition A-1, non modifiée : Le PS exige une mise en œuvre rapide et résolue de la loi sur l'électricité, y compris par les cantons et les communes  |
|                      | ➤ A-2 de diverses sections du PS : La Suisse doit appliquer maintenant l'arrêt de la CEDH sur le climat   |
| <b>18h00</b>         | 11. <b>Communications diverses</b>  |
| <b>18h00 - 19h00</b> | <b>Apéritif et fête du Congrès</b>  |
| <b>Dès 20h00</b>     | <b>Fête du Congrès</b>  |

## DIMANCHE 27 OCTOBRE 2024 - OUVERTURE DES PORTES : 08H15

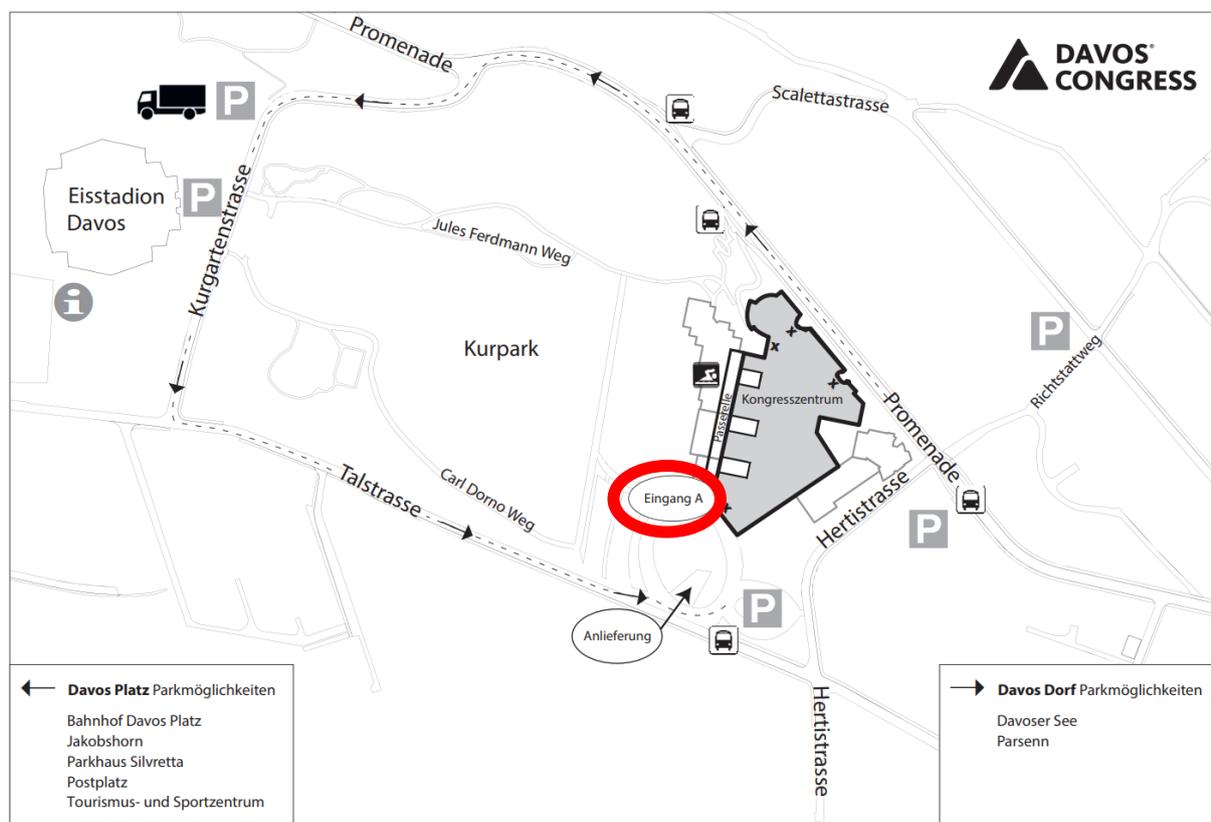
- 09h00**      12. **Ouverture et salutations**
13. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
- 09h15**      14. **Papier de position du PS Suisse : « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique »**
- Présentation
  - Traitement des propositions et discussion
  - Adoption du papier de position
- 11h15**      15. **Caisse-maladie publique**
- État des travaux pour le lancement d'une initiative sur une casse-maladie publique
- 11h20**      16. **Soutien aux initiatives**
- Soutien à l'initiative populaire pour la signature du traité d'interdiction des armes nucléaires
  - A-3 Fabian Molina et autres : Soutien à l'initiative populaire « Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (Initiative pour la protection des aliments) »
- 12h00**      17. **Discours du conseiller fédéral Beat Jans**
- 12h15**      18. **Résolutions**
- R-2 sur le Proche-Orient !
    - Résolution de la Présidence : Pour un cessez-le-feu immédiat et une paix juste au Proche-Orient !
    - Résolution complémentaire de Carlo Sommaruga et autres : Pour la fin de la violence contre le peuple palestinien et l'occupation
  - R-3 Anna Miotto (JUSO) et autres : Pour construire un monde meilleur, sortons du Conseil fédéral et entrons dans l'opposition ! (*reporté par le Congrès du 24.02.2024*)
  - R-4 des femmes socialistes Suisses : Le travail du sexe est un (vrai) travail : Une vie décente pour tou-tes !
  - R-5 Renate Rutishauser et autres : Pour des soins médicaux de base de qualité – y compris dans les régions périphériques ! :
  - R-6 Leo Keller et autres: Pas de nouvelles centrales nucléaires – elles entravent le développement rapide des énergies renouvelables et menacent la sécurité de l'approvisionnement en électricité
  - R-7 de la Présidence : Renforcer les initiatives de paix pour mettre fin au conflit armé au Soudan
  - R-8 Fabian Molina (Plateforme PS UE) : Il est grand temps de pérenniser et d'amplifier la contribution de la Suisse à l'intégration, à la sécurité et à la stabilité européennes
  - R-9 de la Présidence : Pour une gestion équitable de la crise de la dette mondiale : solidarité, responsabilité et réformes pour un avenir durable
- 15h30**      19. **Divers**

*Remarque : Le Congrès se terminera au plus tard à 15h30 le dimanche et les éventuelles résolutions et propositions non traitées seront mises à l'ordre du jour du prochain Congrès, le 22 février 2025 à Brigue.*

## INFORMATION SUR LE SITE

[Centre de Congrès Davos](#), Talstrasse 49a, 7270 Davos Platz

**Entrée a** sur la rue Talstrasse.



## DÉLÉGUÉ-ES SUPPLÉANT-ES

Si une personne est empêchée de participer au Congrès, elle peut se faire représenter par un autre membre de la section ou de l'organe. Cela doit être communiqué jusqu'au **vendredi 25 octobre 2024, 17h00** au plus tard, au préalable par écrit au secrétariat, par courriel à [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch) ou par téléphone au 031 329 69 69.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Aucun document ne sera distribué lors du Congrès. Veuillez imprimer vous-même les documents si vous souhaitez un exemplaire papier.

Des prises électriques sont disponibles, mais pour des raisons de coûts, il n'est pas possible de tirer des rallonges sur toutes les tables.

## ORGANISATION

PS Suisse, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne

Courriel : [colette.siegenthaler@pssuisse.ch](mailto:colette.siegenthaler@pssuisse.ch) / Téléphone : 031 329 69 69

# RÈGLEMENT DU CONGRÈS

## **Art. 1 Ouverture**

Immédiatement à l'ouverture, le Congrès désigne :

- les scrutateurs et scrutatrices et leurs remplaçant-e-s
- la Commission de contrôle des mandats
- la ou le président-e du bureau de vote

## **Art. 2 Objets portés à l'ordre du jour et propositions**

L'article 14, chiffre 12 des statuts précise que le Congrès ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les exceptions ne sont possibles que pour des urgences ou si le Conseil de parti fait une proposition dans ce sens. Par analogie, on ne traite que des propositions relatives à des sujets figurant à l'ordre du jour.

## **Art. 3 Résolutions**

Les résolutions ont pu être déposées au secrétariat central jusqu'au mercredi 9 octobre 2024 à 18h00. Elles ont été traduites et publiées sur le site Internet du PS le vendredi 18 octobre 2024 à 18h00.

## **Art. 4 Prise de parole**

Vous trouverez des formulaires de demande de prise de parole au secrétariat du Congrès à côté de la scène. Les formulaires de demande de parole doivent être remis au secrétariat du Congrès, à côté de la scène, bien lisibles et entièrement remplis, avant le début du point précédent de l'ordre du jour. Les auteur-trices de propositions doivent également déposer une demande de parole. Les formules incomplètes ou illisibles ne seront pas retenues.

## **Art. 5 Temps de parole**

Le temps de parole est de trois minutes.

En cas de retard, le temps de parole peut être réduit à 2 minutes par une motion d'ordre. Tout le monde est prié de s'y préparer à l'avance.

La présidence du Congrès peut accorder une prolongation du temps de parole. Sur proposition d'un-e membre du Congrès, cette prolongation est mise vote.

## **Art. 6 Liste des oratrices et des orateurs**

Chaque orateur-ice peut demander la parole une deuxième fois sur le même sujet. Les orateur-ices qui n'ont pas encore parlé ont la priorité. Une troisième intervention sur le même sujet ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du Congrès. Des motions d'ordre peuvent être déposées à tout moment.

## **Art. 7 Motions d'ordre**

Les motions d'ordre sont traitées sans délai. Les dépositaires les justifient brièvement. Elles seront soumises au vote après la prise de position de la Présidence.

---

**Art. 8 Propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, à clore les débats**

Les propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, ou à clore les débats sont traitées comme des motions d'ordre. La liste des orateurs et oratrices inscrit-e-s et n'ayant pas encore pu s'exprimer est communiquée au Congrès avant le vote.

**Art. 9 Majorité**

Les décisions se prennent à la majorité simple des voix. En cas d'égalité de voix, la Co-présidente attribue une voix unique déterminante.

Si la majorité n'est pas évidente ou si un membre du Congrès l'exige, le ou la président-e fait compter les voix.

**Art. 10 Élections : dispositions générales**

S'il y a autant de candidatures que de sièges à pourvoir, l'élection a lieu à main levée.

**Art. 11 Déroulement des débats**

Le/la président-e veille au bon déroulement des débats, qui doivent être sereins et professionnels. Le cas échéant, il/elle rappelle les orateurs ou oratrices à l'ordre. Sur proposition du/de la président-e, le Congrès peut décider de faire quitter la salle à la personne qui perturbe les débats intentionnellement malgré deux rappels à l'ordre préalables.

**Art. 12 Langues**

Chacune et chacun s'expriment dans la langue nationale de leur choix. Les propositions de la Présidence/du Conseil de parti qui figurent à l'ordre du jour sont présentées au Congrès en allemand, français et italien. Les présentations et les prises de paroles sont traduites simultanément d'allemand, en français, en italien et vice versa.

**Art. 13 Procès-verbal des décisions et protocole de surveillance du genre**

Les débats du Congrès font l'objet d'un procès-verbal décisionnel ainsi que d'un protocole de surveillance du genre. Ils sont également enregistrés sur DVD et archivés au Secrétariat central.

---

## POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RELATIFS AU DÉROULEMENT DU CONGRÈS

### ÉLECTION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES MANDATS

**Recommandation :**

- Karin Mader
- Andreas Weibel

**Recommandation de la Présidence :** la Présidence parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 10 du règlement du Congrès

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU BUREAU DE VOTE

**Recommandation :**

- Dario Schai

**Recommandation de la Présidence :** la Présidence parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 10 du règlement du Congrès

---

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR :  
PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DU 24 FÉVRIER  
2024**

Approbation du procès-verbal du Congrès du 24 février 2024 à Grand-Saconnex (GE).

Il est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.pssuisse.ch/davos2024](http://www.pssuisse.ch/davos2024).

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTUALITÉS POLITIQUES**

### **APPEL À LA MANIFESTATION POUR LE LANCEMENT DES 16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE LE 23 NOVEMBRE 2024 À BERNE !**

*(Inclus adoption R-1 des Femmes socialistes suisses : Pour une protection globale et efficace des victimes de violence)*

Selon les statistiques criminelles de la police, vingt femmes et jeunes filles ont été tuées dans la sphère domestique en 2023. Il n'existe pas de chiffres officiels en Suisse sur les autres féminicides, survenus en dehors du cadre domestique. Les homicides liés au genre ne sont pas des dérapages ni des cas isolés. Ils s'inscrivent dans une violence structurelle à l'encontre des femmes, des personnes trans et non binaires et dans le contexte des relations de pouvoir patriarcales. Et ils sont le résultat d'un échec politique en matière de protection des victimes, de prévention de la violence et d'égalité des droits.

Les foyers d'accueil pour femmes sont à la limite de leurs capacités. Des goulets d'étranglement apparaissent régulièrement dans la mise à disposition de places de protection dans les foyers pour femmes. En juin 2024, l'organisation faîtière des maisons d'accueil pour femmes de Suisse et du Liechtenstein (Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO)) a tiré la sonnette d'alarme : selon elle, la majorité des maisons d'accueil pour femmes seraient entièrement occupées et la protection des personnes victimes de violence serait menacée. Des mesures de protection insuffisantes peuvent avoir des conséquences mortelles. La situation actuelle est inacceptable. En Suisse, il n'y a que 216 chambres familiales, soit 0,24 chambre familiale pour 10 000 habitant-es<sup>1</sup>. La Suisse est donc bien en deçà de l'offre recommandée par le Conseil de l'Europe, à savoir 1 chambre familiale pour 10 000 habitant-es<sup>2</sup>.

Ces dernières années, nous avons fait des progrès importants dans le domaine de la sensibilisation et de la prévention de la violence. Dans le même temps, le nombre de consultations (pour les victimes) par an a massivement augmenté. De plus en plus de personnes victimes de violence trouvent le chemin des centres de consultation d'aide aux victimes. Mais les progrès importants réalisés dans le domaine de la sensibilisation sont contrebalancés par d'importantes lacunes en matière de financement. Dans de nombreux cantons, la prévention et les centres de consultation d'aide aux victimes manquent de ressources financières pour faire face à l'augmentation de la demande. Les professionnel·les font état d'une surcharge de travail, d'une pression temporelle et d'une baisse inévitable de la qualité des services de consultation et d'encadrement. Sans ressources financières suffisantes, les centres de consultation ne peuvent pas remplir leur mandat légal tel que stipulé dans la loi sur l'aide aux

<sup>1</sup> Voir DAO (2024), [Rapport d'activité 2023](#).

<sup>2</sup> Voir [Rapport explicatif sur la Convention d'Istanbul](#), article 135.

victimés (LAVI) et la Convention d'Istanbul (CI). Le manque d'argent des centres de consultation met directement et indirectement en danger les personnes victimes de violence.

Les réalités de vie des personnes victimes de violence sont très différentes. Des études internationales nous apprennent que les personnes LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les personnes réfugiées, les personnes migrantes et les personnes racisées ont un risque accru d'être victimes de violence. Il est essentiel que les offres de soutien soient accessibles à toutes les personnes victimes de violence et que les professionnel·les soient sensibilisé·es et formé·es à la gestion des différents groupes cibles et de la discrimination intersectionnelle.

En Suisse, la violence domestique, sexuelle et sexiste fait partie du quotidien. Chaque jour, en moyenne, 100 personnes victimes de violence se font conseiller par les services d'aide aux victimes. Trois personnes conseillées sur quatre sont des femmes. Quatre auteurs sur cinq sont des hommes<sup>3</sup>. On devine à peine le nombre total de personnes touchées par la violence domestique, sexuelle et sexiste en Suisse. Nous savons que la grande majorité ne va pas chercher de soutien. Selon le Swiss Crime Survey 2022<sup>4</sup>, seules 13,7 % des victimes de viol ont eu un contact avec un centre de consultation. Les chiffres indiquent qu'il y a un très grand besoin d'agir en ce qui concerne l'accessibilité et la notoriété des offres de soutien.

Au vu de ce qui précède, le PS Suisse demande ceci :

- Les cantons doivent créer suffisamment de places de protection pour les victimes de violence et assurer, avec la Confédération, le financement durable des foyers d'accueil et des centres de consultation d'aide aux victimes.
- La Confédération et les cantons doivent veiller à ce que les offres de soutien soient diffusées sur l'ensemble du territoire et que toutes les personnes concernées par la violence reçoivent la protection et l'aide dont elles ont besoin.
- Dans toute la Suisse, il faut garantir un accès facile et non discriminatoire aux centres de consultation et aux foyers d'accueil pour toutes les personnes victimes de violence.

*Le PS Suisse s'engage de toutes ses forces pour atteindre ces objectifs. Au cours des prochaines années, nous mobiliserons nos ressources et notre énergie à tous les niveaux pour lutter en faveur d'une protection complète des personnes victimes de violence. La manifestation qui marquera le début des « 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes », le 23 novembre 2024 à Berne, constitue une première étape !*

**Recommandation de la Présidence : accepter.**

<sup>3</sup> Voir OFS 2023, [Statistique sur l'aide aux victimes 2022](#).

<sup>4</sup> Voir ZHAW 2023. [Swiss Crime Survey 2022](#).

---

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR :  
PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE  
METTRE FIN À LA LUTTE DES CLASSES PAR LE  
HAUT, DÉSENTRAVER L'AVENIR : UNE POLITIQUE  
FINANCIÈRE FAVORABLE AU POUVOIR D'ACHAT, À  
LA JUSTICE SOCIALE ET À L'AVENIR**

Le papier de position « Mettre fin à la lutte des classes par le haut, désentraver l'avenir : une politique financière favorable au pouvoir d'achat, à la justice sociale et à l'avenir » y compris les propositions du délai no 2, est disponible sous forme de document séparé sur le lien suivant : [www.pssuisse.ch/davos2024](http://www.pssuisse.ch/davos2024)

## POINT 8 DE L'ORDRE DE JOUR : AFFAIRES STATUTAIRES

### COMPTES ANNUELS 2023

#### Bilan 2023

Actifs	31.12.2023	31.12.2022
Caisse	1'466	689
PostFinance	3'638'792	4'183'968
Banque	2'281'420	2'214'875
Débiteurs partis cantonaux	12'472	20'826
Garantie de loyer	50'578	50'390
Débiteurs divers	568'897	565'246
Actifs transitoires	92'393	70'386
Stocks	20'000	23'000
<b>Actifs circulants</b>	<b>6'666'017</b>	<b>7'129'380</b>
Titres	5'900	5'563
Immobilisations (corporelles et incorporelles)	131'000	184'000
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>136'900</b>	<b>189'563</b>
<b>Total actifs</b>	<b>6'802'917</b>	<b>7'318'943</b>
<b>Passifs</b>		
Créanciers	282'626	480'152
Dettes aux partis cantonaux	10'773	16'699
Passifs transitoires	203'738	335'003
<b>Dettes à court terme</b>	<b>497'137</b>	<b>831'853</b>
Provisions pour les élections	275'000	1'145'000
Provisions grands donateurs	1'139'322	1'226'419
Provisions pour les campagnes	1'916'200	1'191'200
Provisions legs	171'039	146'586
Provisions mobilisation	89'300	98'300
Provisions PS Femmes	78'000	115'000
Provisions PS60+	10'000	10'000
Provisions projets de récolte de fonds	350'000	342'000
Provisions diverses	1'677'000	1'613'000
<b>Dettes à long terme</b>	<b>5'705'861</b>	<b>5'887'505</b>
<b>Capital propre</b>	<b>599'919</b>	<b>599'585</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>6'802'917</b>	<b>7'318'943</b>
<b>Affectation de l'excédent</b>		
Capital propre au 1.1.	599'585	599'291
Résultat	335	293
<b>Capital propre au 31.12.</b>	<b>599'919</b>	<b>599'585</b>

## Comptes de résultats 2023

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
<b>Produit opérationnel</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>2'253'751</b>	<b>2'264'800</b>	<b>2'240'457</b> <sup>1)</sup>
Cotisations des membres	2'008'268	2'014'800	1'986'329
Versements de solidarité	245'483	250'000	254'128
<b>Récolte de fonds</b>	<b>4'448'548</b>	<b>3'477'195</b>	<b>4'879'001</b> <sup>2)</sup>
Dons des membres	810'000	805'000	1'100'000
Dons des bienfaiteurs(trices)	1'996'497	1'879'495	2'256'709
Dons divers	1'642'051	792'700	1'497'839
Legs	-	-	24'454
<b>Ventes</b>	<b>232'797</b>	<b>194'795</b>	<b>252'391</b> <sup>3)</sup>
<b>Autres recettes</b>	<b>606'078</b>	<b>871'100</b>	<b>973'707</b> <sup>4)</sup>
<b>Dissolution des provisions</b>	<b>1'528'722</b>	<b>2'471'800</b>	<b>1'131'232</b> <sup>5)</sup>
<b>Total produit opérationnel</b>	<b>9'069'895</b>	<b>9'279'690</b>	<b>9'476'788</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Frais de production</b>	<b>203'213</b>	<b>253'300</b>	<b>262'066</b> <sup>6)</sup>
Médias	149'721	182'800	136'271
Courriels pour les membres	43'825	30'500	109'102
Nouveaux projets de recherches de fonds	9'667	40'000	16'693
<b>Frais de marchandises</b>	<b>233'092</b>	<b>15'500</b>	<b>269'154</b> <sup>6)</sup>
<b>Prestations de tiers</b>	<b>807'781</b>	<b>1'251'700</b>	<b>618'039</b> <sup>7)</sup>
<b>Frais de personnel et assurances sociales</b>	<b>4'072'674</b>	<b>4'794'281</b>	<b>4'724'629</b> <sup>8)</sup>
<b>Autres frais de personnel</b>	<b>133'078</b>	<b>180'120</b>	<b>148'578</b> <sup>9)</sup>
<b>Frais de location</b>	<b>354'307</b>	<b>367'200</b>	<b>297'411</b> <sup>10)</sup>
<b>Entretien, réparations, leasing</b>	<b>94'953</b>	<b>53'500</b>	<b>58'488</b> <sup>11)</sup>
<b>Assurances choses, taxes</b>	<b>5'297</b>	<b>5'500</b>	<b>13'482</b>
<b>Frais administratifs</b>	<b>719'714</b>	<b>755'740</b>	<b>842'928</b> <sup>12)</sup>
<b>Frais informatiques</b>	<b>130'936</b>	<b>115'700</b>	<b>145'492</b> <sup>13)</sup>
<b>Frais publicitaires (campagnes)</b>	<b>794'206</b>	<b>747'733</b>	<b>682'120</b> <sup>14)</sup>
<b>Frais divers du parti</b>	<b>801'175</b>	<b>520'780</b>	<b>423'323</b> <sup>15)</sup>
<b>Approvisionnement des provisions</b>	<b>495'007</b>	<b>69'585</b>	<b>867'685</b> <sup>5)</sup>
<b>Amortissements</b>	<b>198'374</b>	<b>115'500</b>	<b>101'620</b> <sup>16)</sup>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>9'043'809</b>	<b>9'246'139</b>	<b>9'455'015</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>26'087</b>	<b>33'550</b>	<b>21'773</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-38'226</b>	<b>-32'567</b>	<b>-21'438</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>12'433</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>293</b>	<b>984</b>	<b>335</b>

## Centres de coûts 2023

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023	
<b>Parti</b>	<b>1'762'199</b>	<b>1'527'188</b>	<b>1'955'860</b>	<sup>17)</sup>
Cotisations	2'238'706	2'250'300	2'224'932	
Dons	813'789	805'000	1'102'050	
Dépenses courantes	-133'159	-66'000	-166'897	
Frais de personnel et généraux	-746'837	-932'581	-868'567	
Congrès	-164'775	-160'000	-129'985	
Conseil du parti	-28'566	-40'000	-31'075	
Projets de développement	-64'315	-150'000	-	
Dépenses présidence	-22'782	-32'000	-23'982	
Dépenses des commissions	-745	-6'000	-2'852	
Indemnités de la présidence yc dépenses	-85'705	-95'291	-95'281	
Dépenses de la vice-présidence	-30'240	-30'240	-29'400	
Relations internationales	-13'172	-16'000	-23'083	
<b>Formation</b>	<b>-254'199</b>	<b>-385'183</b>	<b>-440'074</b>	<sup>18)</sup>
Frais de personnel et généraux	-194'432	-280'283	-384'227	
Formation collaborateurs-trices partis cant./communaux	-	-15'500	-1'975	
Formation membres titulaires de fonctions	-2'088	-14'000	-13'662	
Formation membres/personnes intéressées	-	-14'200	-18'000	
Journées d'été	-34'472	-32'500	-	
Développement de membres	-9'704	-7'200	-7'805	
Economie & démocratie	-	-5'000	-	
Séminaire sur la politique communale	-8'504	-11'500	-9'406	
Conférence PS des villes suisses	-5'000	-5'000	-5'000	
<b>PS60+</b>	<b>-114'120</b>	<b>-119'347</b>	<b>-102'079</b>	<sup>19)</sup>
Frais de personnel et généraux	-74'468	-75'647	-77'332	
Dépenses courantes	-299	-5'400	-667	
Dépenses de la présidence	-7'000	-7'000	-7'002	
CD/AD/AM	-21'093	-24'650	-16'452	
Rencotres thématiques/campagnes	-11'260	-6'650	-626	
<b>PS Migrant-e-s</b>	<b>-72'093</b>	<b>-89'306</b>	<b>-108'456</b>	<sup>20)</sup>
Frais de personnel et généraux	-61'476	-73'806	-100'752	
Dépenses courantes	-10'137	-10'000	-5'385	
Dépenses de la présidence	-480	-5'500	-2'319	
<b>JS/Juso</b>	<b>-168'219</b>	<b>-183'482</b>	<b>-183'200</b>	<sup>21)</sup>
Frais de personnel et généraux	-168'219	-183'482	-183'200	
<b>PS Femmes</b>	<b>-140'841</b>	<b>-157'032</b>	<b>-161'154</b>	<sup>22)</sup>
Frais de personnel et généraux	-109'307	-106'032	-121'554	
Courriels du PS Femme	30'037	7'500	19'315	
Dépenses courantes	-3'749	-5'000	-1'070	
Dépenses de la présidence	-4'460	-10'500	-9'271	
Assemblée des membres	-11'127	-18'000	-21'322	
Campagnes	-42'235	-25'000	-27'252	
<b>PS queer</b>	<b>-34'085</b>	<b>-59'404</b>	<b>-48'338</b>	<sup>23)</sup>
Frais de personnel et généraux	-25'749	-44'404	-40'808	
Dépenses courantes	-8'336	-15'000	-7'529	

	Comptes 2022	Budget 2023	Comptes 2023
<b>Publications</b>	<b>-397'284</b>	<b>-680'912</b>	<b>-576'893</b> <sup>24)</sup>
Frais de personnel et généraux	-141'085	-391'312	-346'347
links	-73'022	-105'200	-77'841
socialistes	-34'643	-45'100	-34'017
ps.ch	-36'800	-38'300	-34'890
Rapport annuel	-	-16'000	-
Archives photographiques	-586	-	-
Magazine « direct »	-111'148	-85'000	-83'799
<b>Campagnes et communiation</b>	<b>-1'374'445</b>	<b>-912'876</b>	<b>-1'769'823</b> <sup>25)</sup>
Frais de personnel et généraux	-1'339'322	-1'386'211	-1'267'963
Dépenses courantes	-1'425	-5'000	-314
Campagnes	-26'164	-205'000	-54'287
Journaux de votations	-23'391	-30'000	-6'835
Référendums	-764'654	-100'000	-47'946
Initiatives	-798'587	-609'164	-446'998
Elections	-287'822	-1'572'500	-1'246'553
Récolte de fonds en ligne	497'921	677'000	991'073
Diss./approvisionnement provisions campagnes/élections	1'369'000	2'318'000	310'000
<b>Mobilisation</b>	<b>-492'979</b>	<b>-241'706</b>	<b>-258'257</b> <sup>26)</sup>
Frais de personnel et généraux	-530'068	-247'701	-276'756
Dépenses courantes	-3'123	-11'100	-2'261
Campagnes de mobilisation parti cant./sect.	40'212	17'095	20'760
<b>Récolte de fonds</b>	<b>1'285'477</b>	<b>1'303'045</b>	<b>1'691'752</b> <sup>27)</sup>
Frais de personnel et généraux	-452'913	-451'864	-452'875
Diss./approvisionnement des provisions	-70'340	-39'585	-55'992
Résultat de la collecte de fonds	1'996'497	1'879'495	2'256'709
Legs/nouveaux projets récolte de fonds	-9'667	-30'000	-3'859
Part revenant aux partis cantonaux	-178'100	-55'000	-52'230
<b>Assainissement financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat Shop</b>	<b>882</b>	<b>-</b>	<b>995</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>293</b>	<b>984</b>	<b>335</b>

## Annexe aux comptes annuels 2023

### Indemnités des organes dirigeants

La Co-présidence du parti a reçu un salaire annuel de 70 000 francs et l'indemnité forfaitaire pour frais d'environ CHF 10 000 au total. La rémunération totale des six vice-président-es est d'environ 30 000 CHF par an. Le président de la Jeunesse socialiste suisse (JS) touche près de 27 000 francs bruts par an. En 2023, la Co-présidence des Femmes socialistes suisses et la Co-présidence du PS60+ touche une indemnité globale de 7 000 francs chacune.

### Organisations proches

Les organisations et institutions proches du PS sont les suivantes :

1. Solidar Suisse, Zurich (anciennement Œuvre suisse d'entraide ouvrière, OSEO)
2. Solifonds Schweiz
3. Alliance progressiste
4. Socialistes européens, PSE

Le PS Suisse verse aux organisations susnommées des cotisations d'affiliation en vue de la réalisation d'objectifs qui correspondent au but statutaire du PS Suisse. Aucune transaction sans rapport avec les cotisations d'affiliation ou des prestations reçues n'a été effectuée. La cotisation au PSE est provisoirement suspendue en raison de nouvelles réglementations européennes qui prennent effet rétroactivement à partir de 2018.

### Principes applicables à la présentation du bilan et à l'évaluation des valeurs

Titres :	Valeur du cours
Stocks :	Valeur de revient
Mobilier, machines et installations :	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements réalisés sur la base de la durée d'utilisation
Informatique :	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements réalisés sur la base de la durée d'utilisation
Autres postes du bilan :	Valeur nominale

### Valeurs d'assurance mobilier/informatique

Zürich-Versicherung: CHF 720'000

## Commentaires relatifs aux comptes

### A) Bilan

#### Cash flow et liquidités

Par rapport à l'année précédente, les liquidités ont diminué d'environ 478 000 francs, les liquidités brutes élargies d'environ 514 000 francs. Celles-ci comprennent en plus les avoirs en compte courant réalisables à court terme. Pour leur part, les actifs circulants nets ont diminué de quelque 129 000 francs.

en milliers de CHF	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Résultat annuel	0.3	0.3
Amortissements	101.3	198.4
<b>Cashflow I</b>	<b>101.6</b>	<b>198.7</b>
Approvisionnement des provisions	961.6	598.8
Dissolution des provisions	-1'143.2	-1'531.9
<b>Cashflow II</b>	<b>-80.0</b>	<b>-734.5</b>
Évolution actifs circulants/dettes à court terme	-349.2	217.5
<b>Investissements</b>		
Investissements immobilisations	-48.6	-154.3
<b>Financement</b>		
Évolution Fonds	0.0	0.0
<b>Évolution Fonds Liquidités</b>	<b>-477.9</b>	<b>-671.3</b>

En milliers de CHF	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>Évolution</b>
Caisse	1.5	0.7	+ 0.8
PostFinance	3'638.8	4'184.0	- 545.2
Banque	2'281.4	2'214.9	+ 66.5
<b>Liquidités</b>	<b>5'921.7</b>	<b>6'399.5</b>	<b>- 477.9</b>
Avoir en comptes courants	448.1	483.8	- 35.6
<b>Liquidités brutes</b>	<b>6'369.8</b>	<b>6'883.3</b>	<b>- 513.5</b>
Autres actifs circulants	296.2	246.1	+ 50.1
./. Dettes à court terme	497.1	831.9	- 334.7
<b>Actifs circulants nets</b>	<b>6'168.9</b>	<b>6'297.5</b>	<b>- 128.6</b>

## Débiteurs partis cantonaux

Les arriérés de cotisations des partis cantonaux à la fin de l'année 2023 seront réglés au cours du premier trimestre de 2024, ou des délais de paiement ont été convenus.

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022	Évolution
Débiteurs partis cantonaux	12.5	20.8	-8.4
Dettes aux partis cantonaux	10.8	16.7	-5.9
<b>Créances nettes envers les partis cantonaux</b>	<b>1.7</b>	<b>4.1</b>	<b>-2.4</b>

## Provisions

Le montant total des provisions avoisine 5 705 000 francs au 31 décembre 2023. La plupart d'entre elles sont destinées à des projets futurs.

## B) Compte de résultat

Au terme de l'exercice, les comptes 2023 sont équilibrés, avec un très léger bénéfice de 335 francs.

Lors de l'établissement du budget 2023, les différents éléments de la campagne électorale n'étaient pas encore tous définis avec précision, d'où des écarts dans certains postes.

## Recettes

### 1. Cotisations

Le volume des cotisations des membres, de quelque 2 018 000 francs, est inférieur au budget. En 2023, les contributions de solidarité ont atteint 254 000 francs, ce qui correspond aux contributions prévues au budget.

### 2. Récolte de fonds

Le résultat de la récolte de fonds est comptabilisé « net ». Les recettes nettes sont de 1,4 million de francs supérieures au budget.

Le produit de la collecte de fonds publique (mailings de dons) ainsi que les dons du Groupe 2023 et des groupes de soutien thématiques donnent un produit net d'environ 3 357 000 francs (dons des membres inclus). Ils dépassent ainsi le budget d'environ 672 000 francs. Le résultat net se compose comme suit :

Recherche public de fonds/Groupe 2023 en milliers de CHF	2023	2022
Recettes brutes	4'220	4'064
Charges brutes	-863	-1'258
<b>Revenu net</b>	<b>3'357</b>	<b>2'806</b>
dont dons des membres	1'100	810

Les membres du Groupe 2023, du groupe Égalité et du groupe Climat soutiennent le PS Suisse par des dons réguliers. Le nombre de membres de ces groupes (1968 personnes) a légèrement augmenté par rapport à 2022. En 2023, le don annuel moyen s'élevait à 318 francs.

Les autres dons comprennent notamment, d'une part, les dons provenant des campagnes de collecte de fonds en ligne et, d'autre part, les dons générés par les mailings des Femmes socialistes suisses ainsi que par les mailings adressés aux destinataires de « links » et de « socialistes » :

<b>Autres dons en milliers de CHF</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Femmes socialistes, destinataires links und socialistes, div.	77	83
Campagnes de collecte de fonds en ligne	1'421	1'559
	<b>1'498</b>	<b>1'642</b>

Les recettes des actions de collecte de fonds en ligne liées aux campagnes dépassent le budget d'environ 705 000 francs. Les excédents ont été dépensés pour les campagnes concernées ou provisionnés pour les campagnes à venir. En 2022, les recettes comprenaient des dons d'environ 380 000 francs provenant d'un appel à soutenir la population ukrainienne en faveur de Solidar Suisse pour l'aide sur place. Ces dons ont été directement reversés à Solidar Suisse. Sans ces dons, les recettes des actions de collecte de fonds en ligne liées aux campagnes se sont élevées à environ 1,179 million de francs en 2022.

Les personnes/entités suivantes ont fait des dons de plus de 15 000 francs au PS Suisse en 2023 :

- Piero Hug, 21 000 francs
- Feue Sandra Stuber, 24 453,55 francs
- La Mobilière (groupe d'assurances), 35 200 francs
- Raiffeisen Suisse, 42 703 francs

### **3. Ventes**

Sont comptabilisés dans ce poste les journaux de votations et d'élections facturés aux sections et aux partis cantonaux, la vente de publicité/d'encarts dans les magazines destinés aux membres et aux donateurs « links », « socialistes » et « solidaires » ainsi que les recettes générées par les éditions régionales (destinées aux différents partis cantonaux) du journal « links ». Sont en outre passés en compte ici certains services fournis à des partis cantonaux, à des sections et à des particuliers, tels que la création et l'exploitation de sites web, la participation des partis cantonaux et des sections à la mise en œuvre de campagnes de mobilisation, le produit de la revente de matériel de campagne aux partis cantonaux et aux sections, les prestations de services pour les activités de collecte de fonds des partis cantonaux, les prestations de services à la Jeunesse socialiste suisse ainsi que les recettes provenant d'un mandat de tiers.

Depuis 2010, jusqu'à 2000 exemplaires des journaux de votations sont distribués gratuitement par dimanche de votation-s aux sections et aux partis cantonaux. En 2023, un seul journal de votations a été produit en plus du journal électoral, alors que trois étaient prévus.

#### 4. Autres recettes

Les autres recettes comprennent divers frais de séminaire, la contribution de soutien de la ville de Bienne, qui a accueilli le Congrès en août 2023, les contributions des partis cantonaux à certains éléments de la campagne ainsi que la contribution du Groupe socialiste aux Chambres fédérales à la campagne électorale. La participation des Vert-e-s aux coûts de l'initiative commune en faveur d'un fonds climat est également incluse dans ce poste.

La part versée par le groupe parlementaire socialiste l'a été sur la base du schéma de calcul transparent déjà appliqué pour le budget. Le montant effectif de l'indemnité compensatrice, d'environ 422 000 francs, est inférieur au montant prévu au budget.

#### 5. Variation des provisions

En 2023, des provisions existantes ont été dissoutes pour un montant de 1,1 million de francs, notamment pour la campagne électorale 2023 et l'initiative sur la place financière. Des provisions ont également été dissoutes pour couvrir les amortissements des investissements dans la base de données de collecte de fonds et pour le développement de l'outil de la campagne de mobilisation (« Avanti »). Des provisions en faveur des Femmes socialistes suisses ont été dissoutes pour financer la prolongation d'un poste pour la campagne de révision du droit pénal en matière sexuelle.

Dans le domaine des campagnes, des provisions ont été constituées pour un montant total de 827 000 francs. Une partie de ce montant est constituée par les contributions de soutien de la Raiffeisen Suisse ainsi que de la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui ont été affectées directement aux provisions de campagne, comme les années précédentes. Un legs reçu par le PS Suisse en 2023 a été entièrement provisionné.

Les provisions en faveur des Femmes socialistes suisses ont été augmentées de 10 000 francs et les provisions en faveur des projets de collecte de fonds de 48 000 francs. Des fonds ont également été mis de côté pour des obligations liées à la TVA et pour des contributions à la fondation Anny-Klawka-Morf au cours des années à venir.

La modification des provisions pour le paiement des heures supplémentaires et des soldes de vacances ainsi qu'en faveur de la formation et du perfectionnement du personnel a été effectuée via les frais de personnel.

<b>Provisions en milliers de CHF</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>Constitution</b>	<b>Dissolution</b>	<b>31.12.2023</b>
Élection fédérales	1'145		-870	275
Campagnes	2'564	827	-165	3'227
Campagne de mobilisation	98		-9	89
Femmes socialistes suisses	115	10	-47	78
PS60+	10			10
Récolte de fonds	342	48	-40	350
Assainissement financier	1'130			1'130
Diverses	483	76	-12	547
<b>Total provisions</b>	<b>5'888</b>	<b>962</b>	<b>-1'143</b>	<b>5'706</b>

## Charges

### 6. Frais de production et frais de marchandises

Les frais de production médias comprennent les frais d'impression pour les magazines des membres « links », « socialistes » et « ps.ch » ainsi que pour les journaux de votations. En 2023, les frais de production ont été légèrement inférieurs au budget pour tous les magazines des membres. En ce qui concerne les journaux de votations, un seul a été produit au lieu des trois prévus. Un nouveau lancement de « links » et « socialistes » a été reporté.

En 2023, le poste « Production de mailings » comprenait notamment les coûts des mailings des Femmes socialistes suisses ainsi que ceux des mailings envoyés aux destinataires de « links » et de « socialistes ». Sont également inclus les frais d'envoi de newsletters et de SMS ainsi que les frais d'envoi de lettres de mobilisation dans le cadre de la campagne électorale. Les nouveaux projets de collecte de fonds comprennent les coûts des manifestations sur le thème « La prévoyance expliquée simplement », qui en 2023 ont été organisées à Zurich et à Berne.

Les frais de marchandises comprennent notamment du matériel de campagne, comme des sacs pour la votation sur la loi sur la protection du climat, des scrunchies (élastiques à cheveux) dans le cadre de la grève féministe, des banderoles pour les référendums sur les loyers, le livre « Urgence Énergie et Climat » de Roger Nordmann (dans le cadre de la campagne pour l'initiative en faveur d'un fonds climat), ainsi que du matériel pour les campagnes de mobilisation et du sucre de raisin comme *giveaway* dans la campagne électorale. Les frais ont été compensés en grande partie par des dons en ligne.

### 7. Prestations de tiers

Les services fournis par des tiers dans le cadre des activités principales du PS Suisse sont comptabilisés dans les services de tiers. Les services de conseil purs, sans référence directe aux activités, sont comptabilisés dans les frais administratifs.

Les honoraires de tiers comprennent notamment les rémunérations versées aux agences et à d'autres prestataires de services pour les services fournis dans le cadre des campagnes ainsi que pour la mise en page et les droits d'image des publications. Les dépenses, qui avoisinent 502 000 francs, sont inférieures au budget de 1 077 000 francs. La raison principale en est, comme déjà mentionné au début, que les éléments concrets de la campagne électorale n'étaient pas encore entièrement définis au moment de l'établissement du budget et que, par conséquent, des moyens ont été budgétés ici pour être finalement utilisés ailleurs. Après le lancement du magazine « direct », en 2022, les prestations de tiers ont été moins nombreuses en 2023. Les fonds ont surtout été consacrés à la publicité en ligne. Les fonds budgétés de manière centralisée pour les projets de développement n'ont pas été utilisés pour des prestations à caractère de rémunérations.

Les rémunérations pour les traductions comprennent tous les frais liés aux commandes de traduction externes ainsi que les traductions simultanées et les traductions en langue des signes lors des événements. D'un montant d'environ 116 000 francs, les rémunérations

pour les traductions sont inférieures au budget. La principale raison de cette évolution réside dans la réduction des dépenses liées aux événements.

## **8. Frais de personnel**

En 2023, le total des frais de personnel atteint environ 4,725 millions de francs, ce qui est légèrement inférieur au budget prévu, soit 4,794 millions de francs.

La charge salariale de 3,969 millions de francs couvre l'ensemble des salaires versés par le parti. Avec les cotisations aux assurances sociales, les allocations pour perte de gain (APG) et les indemnités journalières perçues en cas de maladie, les frais de personnel s'élèvent à 4,725 millions de francs.

Une compensation du renchérissement plus élevée que ce qui était prévu au budget (3 % au lieu de 2 %) a entraîné des coûts supplémentaires. En contrepartie, il y a eu une diminution des dépenses : dans le domaine des campagnes, en raison d'absences pour cause de maladie et de départs qui n'ont pas été entièrement remplacés, ainsi que pour le magazine « direct », parce que des postes n'ont pas été pourvus dans les proportions prévues. Après le changement survenu au sein du secrétariat central des Femmes socialistes, l'ancienne secrétaire centrale a repris des tâches dans les domaines de l'organisation du parti et de la formation. Ces surcoûts ont été couverts par le budget des projets de développement. Des coûts budgétisés de manière centralisée dans le domaine « parti », entre autres pour les congés parentaux et le paiement d'allocations selon la CCT, n'ont été que partiellement utilisés.

## **9. Autres frais de personnel**

La somme des autres frais de personnel (environ 149 000 francs) est inférieure au total budgétisé. Tous les postes détaillés (recrutement, formation et perfectionnement, remboursement des frais, autres frais de personnel) ont entraîné une diminution des dépenses.

## **10. Frais de location**

D'un montant avoisinant 297 000 francs, le total des frais de location est légèrement inférieur au budget. La diminution des dépenses s'explique principalement par le fait que des manifestations n'ont pas eu lieu ou que leurs coûts ont été inférieurs à ceux prévus au budget. Les économies ont été partiellement compensées par des dépenses non budgétisées, notamment pour les auditions relatives aux élections au Conseil fédéral.

## **11. Entretien, réparations, leasing**

Le total des dépenses de ce poste correspond à quelque 58 000 francs, ce qui est légèrement supérieur au budget. Les frais techniques liés aux manifestations, notamment, ont été plus élevés que les valeurs inscrites au budget.

## 12. Frais administratifs

D'un montant d'environ 843 000 francs, les frais administratifs sont en 2023 de quelque 87 000 francs supérieurs au budget prévu. Des dépenses supplémentaires ont été enregistrées notamment pour les frais de port pour les envois dans le cadre de la campagne électorale ainsi que pour les envois de matériel. Les surcoûts ont été en partie compensés par une diminution des dépenses pour les imprimés et les rémunérations liées aux services de conseil.

## 13. Frais informatiques

En 2023, les frais informatiques s'élèvent à environ 145 000 francs suisses, ce qui est supérieur au budget. Des surcoûts ont été occasionnés par les frais de licence liés au chiffre d'affaires dans le cadre de la collecte de fonds en ligne.

## 14. Frais publicitaires

Les frais publicitaires comprennent notamment les coûts liés aux annonces, à l'affichage, aux e-boards (publicité dans les gares) et à la publicité en ligne. Le total des dépenses, d'environ 682 000 francs, est inférieur au budget. Pour l'initiative sur l'allègement des primes et l'initiative sur la place financière, les moyens budgétés n'ont pas été utilisés, car la votation aura lieu plus tard ou le lancement a été retardé. En contrepartie, de la publicité en ligne a été diffusée pour le magazine « direct ».

## 15. Frais divers du parti

Les frais divers du parti, qui s'élèvent à 423 000 francs, sont de quelque 97 000 francs inférieurs au budget. Ce poste comprend entre autres la cotisation ordinaire annuelle versée à la Jeunesse socialiste suisse ainsi que des contributions de soutien à des alliances et à des comités de votation. Les dépenses ont notamment diminué pour les campagnes de mobilisation en vue des élections 2023, parce que moins de partis cantonaux ont participé et parce que certaines manifestations n'ont pas eu lieu. Cet écart a été partiellement compensé par des dépenses supplémentaires : contribution au 40<sup>e</sup> anniversaire du Solifonds, contributions de soutien pour les élections au Conseil des États, auditions pour les élections au Conseil fédéral.

Avec effet rétroactif depuis 2018, l'adhésion de partis d'États hors UE au Parti socialiste européen (PSE) n'est plus possible. C'est pourquoi cette contribution est provisoirement supprimée. En 2023, la contribution à l'Alliance progressiste a été versée selon le budget.

## 16. Amortissements

2023 a été l'année de l'achèvement de la mise en œuvre du nouveau site web. En outre, du mobilier de bureau a été ajouté ou remplacé et des terminaux informatiques (ordinateurs portables) ont été achetés. Des investissements ont également été opérés dans la base de données de collecte de fonds.

	<b>Machines/ Mobilier/ Équipement</b>	<b>Informatique</b> (yc. banque de donnée des membres/ base de données récolte de fonds/ outil campagne de mobilisation)	<b>Internet</b>	<b>Support publicitaires</b>
en milliers de CHF				
Investissements 31.12.2022	412	1'998	174	11
Évolution 2023	24	18	7	0
Investissements 31.12.2023	436	2'016	181	11
Correction valeurs 31.12.2022	378	1'868	154	11
Évolution 2023	26	62	14	0
Correction valeurs 31.12.2023	404	1'930	168	11
Valeur comptable 31.12.2023	32	86	13	0

### C) Comptabilité analytique

Dans la comptabilité analytique, les services centraux sont gérés comme un centre de coûts préliminaire. Celui-ci est réparti sur les centres de coûts principaux au prorata des coûts salariaux. En tant que coûts primaires, ces charges apparaissent dans le poste « Frais de personnel ou part des frais généraux » au prorata.

Les services centraux comprennent les charges salariales des collaborateurs/collaboratrices du cercle d'assistance et des responsables informatiques. Sont en outre imputés aux services centraux : le loyer, l'entretien et les réparations du mobilier et des machines, les frais administratifs généraux – tels que les coûts des photocopies, les factures téléphoniques et les frais de port –, l'informatique et les amortissements.

Les frais de personnel s'élèvent à environ 822 000 francs, ce qui est inférieur au budget. La différence d'environ 44 000 francs s'explique notamment par une différence de charge de centre de coûts pour un poste par rapport au budget. Les dépenses réelles de 573 000 francs en frais de fonctionnement sont d'environ 26 000 francs supérieures au budget. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour une revue de la sécurité, qui a été réalisée en 2023 sur décision de la présidence du parti, ainsi que pour des consultations et des procédures concernant la clarification de l'assujettissement à la TVA. Il n'y a pas eu d'écart notable dans les frais généraux de bureau (matériel de bureau, imprimés, photocopies, frais de port généraux) ni dans le domaine informatique (maintenance et support).

Globalement, les dépenses des services centraux sont d'environ 17 000 francs inférieures au budget. Il en résulte une charge légèrement plus faible pour les centres de coûts principaux.

En 2023, après l'établissement et l'approbation du budget, des changements sont intervenus dans les attributions de certaines personnes. Afin d'éviter de devoir commenter, pour plusieurs centres de coûts, ces transferts sans incidence sur le budget, celui-ci a été corrigé

en fonction de la répartition effective pour la comparaison avec les comptes annuels. Cette démarche concerne les domaines formation, PS Migrant-es, campagnes et mobilisation. Ces reports entraînent également des charges de frais généraux différentes dans les domaines concernés par rapport au budget.

## 17. Parti

Ce centre de coûts comptabilise les recettes provenant des cotisations des membres et des contributions de solidarité, les dons des membres, les dons non générés par les récoltes de fonds ainsi que les frais de personnel du Secrétariat central et de la présidence. Les frais de fonctionnement englobent les activités du parti, les remboursements de frais aux entités dirigeantes, les contributions aux organisations internationales et les contributions aux délégations en Suisse et à l'étranger.

Les revenus nets des centres de coûts « Parti » se montent à 1 956 000 francs, soit environ 429 000 francs de plus que la valeur inscrite au budget. Les cotisations ont été inférieures aux valeurs budgétées. Les dons effectifs des membres en 2023 sont plus élevés que ceux prévus au budget.

Les frais de fonctionnement du parti sont supérieurs au budget : les raisons en sont la réalisation des auditions à l'occasion de l'élection au Conseil fédéral, des contributions de soutien plus élevées à des organisations (anniversaire du Solifonds) ainsi que des coûts supplémentaires pour les traductions. Une provision a été constituée pour les contributions à la Fondation Anny-Klawaw-Morf au cours des années à venir.

Les frais de personnel sont inférieurs au budget : les dépenses budgétisées de manière centralisée pour le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel ont été imputées aux centres de coûts qui en sont à l'origine. Il en va de même pour les congés parentaux et les allocations au sens de la CCT. Cela a été partiellement compensé.

Les coûts liés à l'organisation des Congrès ont été moins élevés, en particulier dans le domaine des rémunérations. De même, les coûts liés à l'organisation des réunions du Conseil de parti sont inférieurs au budget, bien que deux réunions extraordinaires aient eu lieu. Une réunion du Conseil du parti a été organisée sous forme numérique.

Depuis 2022, le budget tient compte des fonds destinés aux projets de développement. Ceux-ci ont été utilisés pour les projets suivants, qui sont en partie associés à d'autres centres de coûts dans les comptes :

- Personnel : compensation des surcoûts liés au renchérissement effectif par rapport au budget. Surcoûts liés au changement intervenu au secrétariat central des Femmes socialistes.
- Location d'un studio de réalisation de vidéos en fonction du budget.
- Développement d'un modèle statistique de prédiction des dons.
- Contribution pour le 40e anniversaire du Solifonds.

Dans la rubrique « International », la cotisation à l'Alliance progressiste (PA) représente la part la plus importante. Un petit montant a en outre été versé à l'ESO, l'organisation européenne des seniors socialistes (European Senior Organisation). Les partenariats stratégiques avec les partis frères turcs et kosovars ont de nouveau joué un rôle important dans la politique du parti : en février, le PS Suisse a accueilli le Premier ministre kosovar, Albin Kurti, et d'autres délégué-es de haut niveau du LVV (Lëvizja Vetëvendosje, « Mouvement d'autodétermination ») pour la signature du Memorandum of Understanding (mémorandum d'entente) commun à Zurich. Une délégation du PS composée de membres du groupe parlementaire du Palais fédéral s'est rendue en mars à Ankara et dans les régions touchées par le tremblement de terre à l'est du pays pour se faire une idée de l'aide apportée sur place et discuter des élections à venir avec des représentant-es des grands partis. Tout au long de l'année sous revue, plusieurs voyages de délégations importants pour la politique extérieure du parti ont eu lieu. Pour le Congrès qui s'est tenu à Bienne le 26 août, le PS Suisse a invité une délégation de la plateforme sociale-démocrate pour l'Ukraine ainsi que la coordinatrice de l'Alliance progressiste à Bienne.

## **18. Formation**

La somme des dépenses effectives des centres de coûts « Formation » atteint 440 000 francs, ce qui est supérieur au budget. Une partie des surcoûts dans le domaine du personnel est couverte par le budget des projets de développement. Un engagement temporaire pour la réalisation d'un film didactique sur la prévoyance vieillesse a été compensé par des frais matériels inscrits au budget. Les transferts de pourcentages de postes mentionnés au début entraînent, par rapport au budget, une charge nettement plus élevée pour la part des frais généraux dans le domaine de la formation. En 2023, les Journées d'été n'ont pas eu lieu.

## **19. PS60+**

Les dépenses totales du centre de coûts « PS60+ » sont inférieures au budget. Cela s'explique par la baisse des coûts liés aux assemblées organisées ainsi qu'aux rencontres thématiques et aux campagnes.

## **20. PS Migrant-e-s**

Les dépenses totales du centre de coûts « PS Migrant-e-s » sont supérieures au budget. La raison en est un surcoût lié à un remplacement de congé maternité.

## **21. Jeunesse socialiste suisse**

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale (70 %), le salaire de la présidente/du président (indemnité forfaitaire) ainsi que les frais d'infrastructure(s), qui comprennent également une partie des frais d'affranchissement. La Jeunesse socialiste suisse finance elle-même les autres frais de fonctionnement. En 2023, une contribution générale à la campagne de 25 000 francs a été versée à la Jeunesse socialiste suisse et une contribution supplémentaire de 10 000 francs a été versée dans le cadre de la campagne électorale.

## **22. Femmes socialistes suisses**

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale des Femmes socialistes suisses, les frais d'infrastructure(s) ainsi que les frais de fonctionnement. Les dépenses effectives, d'environ 161 000 francs, sont conformes au budget. La prolongation d'un poste pour la campagne de révision du droit pénal en matière sexuelle a été financée par des provisions des Femmes socialistes suisses.

Le mailing annuel des dons des Femmes socialistes suisses et les appels aux dons en ligne ont eu plus de succès que prévu au budget, si bien qu'à la fin de l'année, les provisions en faveur des projets des Femmes socialistes suisses ont pu être augmentées de 10 000 francs.

## **23. PS queer**

Le total des dépenses du centre de coûts PS queer est inférieur au budget. La diminution des dépenses est due au report de l'augmentation prévue du taux d'activité ainsi qu'à des frais de matériel moins élevés.

## **24. Publications**

Les dépenses globales pour les publications avoisinent 577 000 francs et sont d'environ 104 000 francs inférieures au budget. Il y a six numéros du magazine des membres « links », quatre de « socialistes » et également quatre de « ps.ch ». La baisse des coûts de production et le report du lancement partiel de « links » et « socialistes » ont entraîné une baisse des coûts. Le remaniement du rapport annuel n'a pas été réalisé en 2023 et est de nouveau inscrit au budget pour 2024.

## **25. Campagnes et communication**

En 2023, le PS Suisse s'est engagé dans diverses campagnes, au premier rang desquelles la campagne électorale pour les élections fédérales du 23 octobre. Pour cela, le PS était déjà présent dès janvier 2023 sur ses thèmes prioritaires que sont le pouvoir d'achat, l'égalité et la protection du climat. À partir de septembre 2023, une campagne d'affichage et une campagne en ligne ciblées ont été lancées en collaboration avec les partis cantonaux. Pour la première fois, la forme et le contenu de cette campagne étaient uniformes dans toute la Suisse. Dans le cadre de la campagne électorale, des projets de campagne de mobilisation ont été menés avec des animateur-trices de campagne dans les cantons suivants : Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Grisons, Lucerne, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Saint-Gall, Thurgovie, Valais Romande, Vaud et Zurich. Le résultat des mesures et du fort engagement observé est réjouissant : le PS a augmenté sa part d'électeur-trices de 1,5 % et a gagné deux sièges au Conseil national et deux sièges au Conseil des États. En complément de la campagne électorale, le PS Suisse a mené au premier semestre 2023 une campagne de votation pleine d'engagement pour un OUI à la loi climat. Celle-ci a été approuvée le 18 juin par 59,1 % des voix. Dans le cadre du projet de réforme de l'OCDE, sur lequel le peuple votait le même jour, le PS n'a malheureusement pas réussi à convaincre une majorité. En juin a également eu lieu la grève féministe. Le PS, avec les Femmes socialistes, a joué un rôle déterminant dans la mobilisation et a aussi été très visible le jour même. En plus

des campagnes électorales et de votation, le PS a encore été très présent lors de la débâcle de CS. Une pétition du PS demandant l'interdiction des bonus dans les banques d'importance systémique et une meilleure réglementation a été signée par plus de 60 000 personnes.

Les campagnes ont été accompagnées avec succès de mesures de collecte de fonds par voie électronique. Des recettes brutes d'environ 1 421 000 francs ont ainsi été générées. C'est près de deux fois plus que ce qui avait été budgété. Les recettes ont été partiellement affectées aux campagnes correspondantes. Cette somme permettra de financer des campagnes de votation et des projets prévus pour 2024. En juin 2024 aura lieu la votation sur l'initiative du PS pour l'allègement des primes, et une alliance sera lancée pour l'initiative sur la place financière.

Un journal de votations a été produit et distribué aux sections pour la seule date de votation de 2023. Chaque section a droit à 2000 exemplaires gratuits.

Dans le domaine des campagnes, des provisions d'un montant de CHF 1 035 000 ont été dissoutes. En contrepartie, des provisions ont été constituées à hauteur de 827 000 francs, dont environ 25 000 francs provenant d'un legs.

## **26. Mobilisation**

Les coûts totaux dans le domaine « Mobilisation », qui s'élèvent à environ 258 000 francs, sont légèrement supérieurs au budget. Les surcoûts dus à la différence de charge des centres de coûts d'un poste par rapport au budget sont partiellement compensés par une diminution des dépenses dans les coûts matériels.

Des projets cantonaux de campagne de mobilisation avec des animateur-trices de campagne se sont achevés avec succès au printemps à Bâle-Campagne, à Lucerne et à Zurich. À partir d'avril, l'attention s'est portée sur les élections nationales. D'autres projets de moindre envergure ont été concrétisés dans le cadre de collectes de signatures pour des initiatives nationales, ainsi qu'à l'occasion des élections à Bâle-Ville et à Beromünster et des élections de remplacement au Conseil des États à Saint-Gall.

## **27. Récolte de fonds**

Le résultat de la récolte de fonds est comptabilisé « net ». Le point 2 présente les recettes et les charges brutes.

Pendant l'exercice écoulé, les recettes nettes provenant de la récolte de fonds (à l'exception des dons des membres) se montent à environ 2 557 000 francs, soit quelque 377 000 francs de plus que ce qui était prévu au budget.

Le nombre de membres du Groupe 2023, du groupe Égalité et du groupe Climat est légèrement supérieur à celui de 2022, avec 1968 soutiens. Les recettes totales pour 2023 sont légèrement supérieures à celles de l'année précédente. La participation moyenne de chacun-e de ces fidèles donatrices et donateurs s'élève à environ 318 francs. Elles et ils apportent ainsi une contribution précieuse au renforcement du parti.

---

Les amortissements de la nouvelle base de données de collecte de fonds, mise en œuvre au printemps 2020, ont été couverts par des provisions existantes. Des provisions ont été constituées pour des investissements futurs conformément à la clé de répartition encore décidée par le Comité directeur.

Lors de la Conférence de coordination du 29 novembre 2019, les partis cantonaux ont adopté les deux règlements sur la collecte de fonds pour tous les partis cantonaux qui n'ont pas leur propre collecte de fonds, d'une part, et pour ceux qui ont leur propre collecte de fonds, d'autre part. Ces derniers n'ont plus droit à une distribution proportionnelle (répartition au prorata) dès lors qu'ils effectuent deux envois ou plus par an. La distribution aux partis cantonaux s'élève à 60 000 francs les années d'élections nationales. En 2023, deux partis cantonaux ont mené leur propre collecte de fonds et ont ainsi perdu le droit à une répartition au prorata. Cette part est distribuée pour moitié aux autres partis cantonaux et reste pour moitié au PS Suisse. En 2023, la distribution aux partis cantonaux s'est élevée à environ 52 000 francs.

## Rapport des vérificateurs des comptes

**CORE**

Bern, 2. April 2024

Bericht des Wirtschaftsprüfers  
an den Parteitag des Vereins  
Sozialdemokratische Partei der Schweiz (SP Schweiz)  
Bern

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der SP Schweiz für das am 31. Dezember 2023 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist das Zentralsekretariat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.



Stefan Andres  
Dipl. Wirtschaftsprüfer



Reto Käser  
Dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilagen  
Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)



CORE  
Revision AG

Eigerstrasse 60  
CH-3007 Bern

T +41 31 329 20 20  
F +41 31 329 20 21

CHE-279.084.618 MWST

CORE  
Dienstleistungen

Treuhand  
Wirtschaftsprüfung  
Steuern & MWST  
Wirtschafts- & Rechts-  
~~beratung~~  
Vorsorgeberatung

~~EXPERTSuisse~~ zertifiziertes Unternehmen

Mitglied von Russell  
Bedford International -  
einem globalen Netzwerk  
von unabhängigen  
Wirtschaftsprüfern

core-partner.ch

**Recommandation du Conseil de parti : adoption des comptes annuels 2023.**

## ÉLECTIONS DE RENOUVELLEMENT COMPLET DE LA PRÉSIDENTE

Conformément à l'article 14, chiffre 7e des statuts, le Congrès est compétent pour l'élection et la réélection (tous les deux ans) de la Présidente du parti ainsi que des deux à cinq vice-président-es librement élu-es du parti.

### Co-présidence PS Suisse

#### Se présentent à leur réélection :

- **Mattea Meyer**, conseillère nationale ZH
- **Cédric Wermuth**, conseiller national AG

### Vice-présidence PS Suisse

#### Se présentent à leur réélection :

- **Jacqueline Badran**, conseillère nationale ZH
- **Valérie Piller Carrard**, conseillère nationale FR
- **Jon Pult**, conseiller national GR
- **David Roth**, conseiller national LU

#### La candidature suivante nous est parvenue :

- **Baptiste Hurni**, conseiller aux États NE

Vous trouverez le CV et la lettre de motivation de Baptiste Hurni sur les pages suivantes.

**Recommandation de la Présidente :** la Présidente parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 10 du règlement du Congrès

# CANDIDATURE DE BAPTISTE HURNI

## Lettre de motivation

Chères et chers Camarades,

Quel plaisir pour moi de vous soumettre ma candidature à la vice-présidence du Parti Socialiste Suisse (PSS) ! Oui, je place le plaisir en premier car je crois que l'engagement politique doit d'abord être une passion et procurer, osons le dire, de la joie.

Entendons-nous : tous les jours ne sont pas riants et j'en sais quelque chose comme Conseiller aux États : entre les économies aux forceps voulues par la droite dans le seul but de financer une augmentation indéfendable du budget de l'armée, les attaques permanentes contre nos assurances sociales et en particulier l'AVS, l'explosion des primes contre laquelle la majorité préfère ne rien faire pour ne pas froisser les lobbies, la crise climatique où nous peinons à prendre les décisions pourtant urgentes qui s'imposent, l'absence manifeste de solidarité avec celles et ceux qui ont tout perdu dans un conflit ou encore l'intolérance imbécile s'agissant de l'orientation sexuelle, il n'y a pas de quoi rire tous les jours.

Mais la joie de défendre ses convictions, l'épanouissement du débat politique, le bonheur immense d'essayer et de parfois parvenir à changer l'ordre de choses sont pour moi essentiels dans un monde politique trop souvent sclérosé par le cynisme, l'impuissance ou le manque de courage. Je ne veux plus entendre : « on ne peut pas faire plus » ; « ce n'est pas si mal » ou encore « on n'a pas le choix ». NON ! Battons-nous pour faire plus, pour obtenir ce qui est juste, et soyons convaincu que le choix politique existe toujours, il suffit d'oser le faire!

Le plaisir, aussi, d'être devant vous aujourd'hui car j'ai toujours essayé, dans mon engagement politique, d'être authentique, sincère et d'obtenir des résultats. De la politique communale avec la fusion de commune au Val-de-Travers à la reconnaissance de la place des patients, en passant par d'innombrables référendums sur le logement, sur l'AVS et beaucoup d'autres thèmes, j'ai goûté à nos victoires. Mais aussi à nos trop nombreuses défaites. Cependant, celles-ci n'ont jamais entamé mon enthousiasme car c'est dans l'adversité que l'on trouve la force d'avancer : si je devais oser vous dire une de mes qualités, c'est peut-être celle-ci : l'opiniâtreté. Je veux continuer de me battre les 20 prochaines années comme les 20 dernières pour une Suisse solidaire.

Pour cela, il n'y a pas de recettes miracles: il faut s'engager, sans relâche, sans jamais désespérer, sans jamais courber l'échine. Cette Suisse solidaire, cette Suisse qui partage, cette Suisse qui est ouverte, je la veux comme vous toutes et tous. Si vous me faites l'honneur de m'élire à la Vice-Présidence du PSS, je ne vous promets pas d'y parvenir. Mais je vous promets, avec Mattea, Cédric, David, Jacky, Valérie, Jon, Samira et Samuel de m'y engager sans relâche avec courage, sérieux et infiniment de plaisir.

Socialement vôtre,

  
Baptiste Hurni

## Curriculum vitae



# Baptiste Hurni

CONSEILLER AUX ETATS

✉ Baptiste.hurni@parl.ch

📍 2000 Neuchâtel

📅 04.04.1986

### ENGAGEMENT POLITIQUE

Conseiller aux Etats (2023-aujourd'hui)  
 Conseiller national (2019-2023)  
 Président du groupe socialiste au Grand Conseil neuchâtelois (2017-2019)  
 Conseiller général (législatif) de la ville de Neuchâtel (2012-2013, puis 2016 à 2021)  
 Président du parti socialiste neuchâtelois (PSN) (2010-2013)  
 Président du parti socialiste du Val-de-Travers et de la Ville de Neuchâtel (2008-2010 ; 2014-2018)  
 Conseiller général à Val-de-Travers (2008-2011)  
 Député suppléant, puis député au Grand Conseil neuchâtelois (2007-2019)  
 Conseiller communal (exécutif) à Noiraigue (2004-2008)  
 Membre du Parti Socialiste Suisse (PSS) (2003-aujourd'hui)

### ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Président du Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF) (2024-aujourd'hui)  
 Président de la Maison de l'Absinthe (2020-aujourd'hui)  
 Président de la section romande de la Fédération Suisse des Patient-e-s (2019-aujourd'hui)  
 Membre du comité de l'ASLOCA Suisse (2013-2023)  
 Vice-président puis président de la Croix-Rouge neuchâteloise (2011-aujourd'hui)  
 Membre du comité de l'ASLOCA neuchâteloise (2011-aujourd'hui)

### PARCOURS PROFESSIONNEL

/2019 - Actuel  
**Avocat associé**  
**JSM & Partners**

/2016 - /2019  
**Avocat collaborateur**

/2014 - /2016  
**Stage d'avocat**

/2005 - /2013  
**Membre fondateur et membre du Conseil d'Administration, directeur-adjoint société anonyme fondée par les étudiant-e-s neuchâtelois-es pour s'occuper du logement étudiant**

/2009 - /2010  
**Secrétaire général**  
**Fédération des Etudiants Neuchâtelois**

### FORMATION

2016  
**République et Canton de Neuchâtel**  
 Brevet d'avocat

2013 - 2014  
**King's College London**  
 L.L.M: european law

2012 - 2014  
**Université de Neuchâtel**  
 Master of law

2009 - 2012  
**Université de Neuchâtel**  
 Bachelor of law

2007 - 2009  
**Université de Neuchâtel**  
 Master of Arts: Littérature française et en Histoire

2004 - 2007  
**Université de Neuchâtel**  
 Bachelor of Arts: Littérature française et en Histoire

2001 - 2004  
**Lycée Denis-de-Rougemont**  
 Maturité gymnasiale: orientation physique et application des mathématiques

1993 - 2001  
**St-Aubin-Sauges | NE**  
 Scolarité obligatoire

## ÉLECTIONS DES 10 MEMBRES LIBREMENT ÉLU-ES DU CONSEIL DE PARTI

Selon les statuts, article 14, alinéa 7f, le Congrès est responsable de l'élection et de la réélection (tous les 2 ans) des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti.

### **Ne se représentent plus :**

- Robin Jolissaint
- Nadia Kuhn
- Aresu Rabbani

### **Se présentent à leur réélection :**

- Sina Eggimann
- Felix Hoesch
- Carlo Lepori (membre du Bureau du Conseil de parti)
- Hannah Pfalzgraf
- Onaï Reymond
- Nenad Stojanovic
- Renato Werndli

### **Les candidatures suivantes nous sont parvenues :**

- Christoph Baumann
- Leo Keller
- Dimitri Witzig

Vous trouverez leurs CV et lettres de motivation sur les pages suivantes.

**Recommandation de la Présidence :** la Présidence parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 10 du règlement du Congrès

---

# CANDIDATURE DE CHRISTOPH BAUMANN (NOUVEAU)

## Lettre de motivation

Liebe Genoss:innen

Die Grundmotivation für meine Engagements besteht darin, dass ich von einer solidarischen Gemeinschaft überzeugt bin. In der Gesellschaft und insbesondere der Wirtschaft regieren Einzelinteressen und wir sehen die Schäden, welche diese einseitige Sicht auf die eigenen Vorteil nach sich zieht tagtäglich:

- Die Ausbeutung und Zerstörung unserer natürlichen Lebensgrundlagen;
- Eine entsolidarisierte Gesellschaft;
- Egomane statt eines sich unterstützenden Miteinanders;
- Eine Politik der Eigeninteressen statt eines Gemeinwohls;
- ...

Für mich sind Projekte und Bewegungen, welche helfen diesen Fehlentwicklungen zu begegnen, schon immer wichtig gewesen. Für positive Entwicklungen einzustehen bedeutet für mich Sinnhaftigkeit.

Die Möglichkeit eines Engagements im Parteirat der SP Schweiz kommt sehr passend. Ich habe gemerkt, dass für mich ein politisches bzw. gesellschaftliches Engagement früher oder später wieder wichtig wird. Gerade im Hinblick auf meine Pension habe ich mir diesbezüglich schon verschiedene Gedanken gemacht. Mit meinen 60% Jahresarbeit im Bildungsbereich habe ich den nötigen Raum und ich denke auch hilfreiche Fähigkeiten wie bspw. Einsatzbereitschaft oder Kooperation mitzubringen.

Ich möchte die Gelegenheit also wahrnehmen und bewerbe mich hiermit offiziell für einen Sitz als frei gewähltes Mitglied des Parteirates. Es interessiert mich für unsere Grundwerte und Ziele einzustehen und auch an der Weiterentwicklung und Festigung dieses noch jungen Gremiums mitzuarbeiten.

Ich freue mich von euch zu hören,

solidarisch Christoph

## Curriculum vitae

### Personalien

Name: Christoph Baumann  
 Anschrift: Bachtelstr. 51, 8400 Winterthur  
 Telefon: 079 669 72 54  
 E-Mail: chr.baumann@swissonline.ch



Geburtsdatum: 29. Juni 1962  
 Bürgerort: Zürich / Frankreich  
 Partnerin: Franziska Dubach (Kindergärtnerin)  
 Kinder: Cora (1987), Basil (1990), Pablo (1993), Seline Dubach (1995)

### Bildungsweg

1969 – 1978 Volksschule in Beringen (SH)  
 1978 – 1983 MNG Rämibühl in Zürich (Matur Typus C)  
 1984 – 1986 Diverse Teilzeitarbeiten, Europareise  
 1987 – 1994 Werkstudent Phil I (Germanistik)  
 1995 – 1998 Ausbildung zum Primarlehrer

### Berufliche Tätigkeiten

1998 – 2005 50% Primarlehrer  
 2005 – 2006 Zwischenjahre als Landschaftsgärtner, Bauarbeiter  
 2007 – 2018 Wissenschaftlicher Mitarbeiter Fachstelle für Schulbeurteilung  
 2018 – 2022 Präsident der Kreisschulpflege Oberwinterthur (gewähltes Vollamt)  
 2022 – heute Wissenschaftlicher Mitarbeiter Fachstelle für Schulbeurteilung

### Weitere Tätigkeiten

1988 – 2015 50% Hausmann  
 1988 – 1998 Trainingsleiter an der ETH Zürich  
 1994 – 2002 Schulpfeger in Winterthur-Veltheim (Vizepräsident)  
 2002 – 2006 Geschäftsleitung der SP Winterthur  
 2007 – 2018 Mitglied des Winterthurer Stadtparlaments  
 2012 – 2013 Präsidium SP Bezirk Winterthur  
 2013 – 2018 Co-Präsidium SP Bezirk Winterthur mit Mattea Meier

### Interessen

Familie  
 Politik und Gesellschaft  
 Velotouren und Wandern  
 Musik und Kultur  
 Handwerkliche Arbeiten  
 Lesen und Diskussionen

# CANDIDATURE DE SINA EGGIMANN (SORTANTE)

## Lettre de motivation

Liebe Genoss:innen

Bei meiner ersten Kandidatur vor über zwei Jahren habe ich an dieser Stelle geschrieben, dass ich leider noch nicht über viele Jahre Erfahrung in der Politik verfüge, ich aber als Mensch mit Behinderungen für die Rechte einer politisch stark untervertretenen Gruppe der Bevölkerung eintreten möchte. Damit der Parteirat die Vielfalt der Bevölkerung besser abbildet. Meine Motivation für die Wiederwahl als frei gewähltes Mitglied des Parteirats bleibt dieselbe.

In der Zwischenzeit durfte ich bereits mehrmals im Parteirat Menschen mit Behinderungen eine Stimme geben und beispielsweise die Massnahmen für eine inklusive SP präsentieren. Als Mitglied des Initiativkomitees der eidgenössischen Volksinitiative «Inklusions-Initiative», die wir am 5. September 2024 eingereicht haben, bin ich auch überparteilich vernetzt. Bei den Nationalratswahlen im vergangenen Jahr durfte ich bei meiner allerersten Kandidatur gleich das beste Ergebnis der Nachwuchsliste im Kanton St. Gallen erzielen, auch wenn ich auf Platz 6 von 12 in die Wahlen gestartet bin. Bei den Kantonsratswahlen im März 2024 konnte ich mit dem Resultat erster Ersatzplatz auf der Frauenliste an diesen Erfolg anknüpfen.

Die politische Selbstvertretung von Menschen mit Behinderungen ist mir ein wichtiges Anliegen. Denn politische Entscheide haben einen sehr grossen Einfluss auf unsere Lebensumstände. In der UN-Behindertenrechtskonvention ist deshalb der Grundsatz «nichts über uns ohne uns» festgelegt. Denn nur wenn wir mitbestimmen können, ist ein selbstbestimmtes Leben möglich. Wichtig ist mir auch die Begrifflichkeit «Menschen mit Behinderungen», wobei die Behinderungen einerseits in unserer Beeinträchtigung, andererseits aber auch bei äusseren Umständen liegen können. Diese Hindernisse durch äussere Umstände gilt es abzubauen, um eine inklusive Gesellschaft für wirklich alle zu ermöglichen. Dafür möchte ich mich gerne einsetzen, denn schlussendlich profitiert auch in diesem Bereich die gesamte Gesellschaft von mehr Diversität.

Ich bin aber noch viel mehr als «nur» ein Mensch mit Behinderungen. Ich bin Arbeitgeberin persönlicher Assistenz und Geschäftsleitung Finanzen bei einer Tagesfamilienorganisation. Dort setze ich mich für bessere Arbeitsbedingungen in diesen wichtigen Care-Berufen ein. Damit sich Familie und Erwerbstätigkeit vereinbaren lassen, braucht es interessante Teilzeitarbeitsmodelle für beide Elternteile und bezahlbare familienergänzende Kinderbetreuung. Auch weitere sozialpolitische Themen wie beispielsweise finanzielle Entlastungen für von Armut betroffenen Familien und faire Lösungen für die Altersvorsorge, sind mir wichtige Anliegen.

Es ist mir eine Freude, Teil des Parteirats der SP zu sein und es ist mir eine Ehre, wenn ich dort weiterhin mitwirken darf. Besten Dank für euer Vertrauen.

Solidarische Grüsse



Sina Eggimann

## Curriculum vitae



### PARTEI ERGREIFEN FÜR INKLUSION!

In der Politik und auch innerhalb der SP sind Menschen mit Behinderungen untervertreten. Aufgrund einer Muskel-erkrankung bin ich Rollstuhlfahrerin und Arbeitgeberin persönlicher Assistenz. Gerne bringe ich als frei gewähltes Mitglied des Parteirats weiterhin meine Berufserfahrung als Geschäftsleitung Finanzen im Bereich Kinderbetreuung sowie meine Lebenserfahrung als Mensch mit Behinderungen ein.

### WEITERE ANGABEN

Jahrgang: 1985

Wohnort: Rapperswil SG

E-Mail: [sina.eggimann@sprj.ch](mailto:sina.eggimann@sprj.ch)



@sina\_eggimann\_



Sina Eggimann



Meine Website:  
<https://sina-eggimann.ch/>

# SINA EGGIMANN

Wieder in den Parteirat der SP Schweiz

## BERUFLICHES

- Seit 2020 **Geschäftsleitung Finanzen**  
Verein Tagesfamilien Rapperswil-Jona  
(familienergänzende Kinderbetreuung)
- Seit 2019 **Aufbau und Leitungs meines Teams von persönlichen Assistent:innen** (unbezahlt)
- 2011-2017 **Financial Reporting Analyst**  
responsAbility Investmens AG
- 2003-2011 **Berufslehre und Assistentin Anlageberatung**  
Glerner Kantonalbank

## POLITISCHE MEILENSTEINE

- 03.2024 **Kantonsratswahlen St. Gallen, Wahlkreis See-Gaster**  
Erster Ersatzplatz (kein Sitzgewinn)
- 10.2023 **Nationalratswahlen**  
Am meisten Stimmen der Nachwuchliste im Kanton St. Gallen mit Listenplatz 6 von 12
- Seit 04.2023 **Mitglied Initiativkomitee der Inklusions-Initiative**
- Seit 02.2022 **Frei gewähltes Mitglied Parteirat der SP Schweiz**
- 2021 **Eintritt in die SP**

## EHRENÄMTER

- Seit 2024 **Vorstand SP See-Gaster**
- Seit 2023 **Mitglied Arbeitsgruppe Inklusion der SP Schweiz**
- Seit 2022 **Vorstand SAHB – Schweizerische Arbeitsgemeinschaft Hilfsmittelberatung für Behinderte und Betagte**
- Seit 2022 **Vorstand SP Rapperswil-Jona**  
Seit 2024 Kassierin und Vizepräsidentin  
2022-2024 Beisitzerin
- Seit 2020 **Gründungsmitglied und Revisorin InViEdual – Menschen mit Behinderungen stellen Assistent:innen ein**
- Seit 2020 **Vorstand Schweizerische Muskelgesellschaft**  
Seit 2021 Vizepräsidentin  
Seit 2020 Ressort Behindertenpolitik

## AUSBILDUNGEN

- 2014-2017 **Lehrdiplom in Wirtschaft & Gesellschaft**  
Pädagogische Hochschule Zürich
- 2008-2011 **Bachelor of Science in Betriebsökonomie**  
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
- 2003-2006 **Berufslehre Kauffrau EFZ mit Berufsmaturiät**  
Kaufmännische Berufsschule Lachen

## CANDIDATURE DE FELIX HOESCH (SORTANT)

### Lettre de motivation

Liebe Genossinnen und Genossen  
care compagne, cari compagni  
chers et chères camarades

Der Parteirat hat in den neuen Statuten der SP Schweiz einen wichtigen Platz. Ich freue mich, von Anfang an dabei sein zu dürfen und die Entwicklung aktiv mitzugestalten. Noch ist der Parteirat nicht ganz in seiner angedachten Rolle angekommen. Wir sind noch nicht das strategische Organ, das sich die Partei wünscht. Aber die Diskussionen im Rat werden von Sitzung zu Sitzung aktiver und wir wachsen in unsere Rolle.

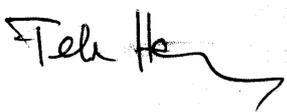
An der letzten Sitzung war ich, als Vertreter der Digitalisierungskommission der SP Kanton Zürich, auch aktiv an der Weiterentwicklung des Positionspapiers zu künstlicher Intelligenz beteiligt und unsere Anträge wurden angenommen.

Ich bin auch aktiv in der Arbeitsgruppe zur Weiterentwicklung des Parteirates. Dabei ist es mir besonders wichtig die aktive Beteiligung der Themenkommissionen zu verbessern. Die Themenkommissionen sind auch ein wichtiges Element zur Beteiligung der Basis wie sie in den Statuten vorgesehen sind. Dort wo ich dabei bin, ist der Übergang von den Fachkommissionen her auch noch nicht vollständig angekommen. Aber ich bin zuversichtlich, das mit weiterhin gutem Willen und der aktiven Beteiligung von Euch allen die Ziele der Statuten erreicht werden können.

Darum kandidiere ich wieder für den Parteirat.

In Zürich bin ich aktiv im Vorstand meiner Sektion, der SP11 im Norden der Stadt Zürich. Und im Kantonsrat darf ich in der Kommission für Energie, Verkehr und Umwelt für die Mobilitätswende kämpfen damit unser Verkehr sozial, raumsparend, ökologisch und sicher wird.

Solidarische Grüsse



Felix

## Curriculum vitae

### 1. Personalien

Name	Felix Hoesch	Geburtsdatum	30.10.1970
Adresse	Waffenplatzstrasse 74 8002 Zürich	Geburtsort	Zürich
Mobil	+41 79 409 05 92	Bürgerort	Zürich
Mail	felix@hoesch.ch	Einbürgerung	20.04.2007
Web	felix.hoesch.ch	Ursprung	Secundo aus Deutschland
		Zivilstand	Verheiratet

Mit einem vielseitigen Hintergrund mit mehreren Ausbildungen und Erfahrungen will weiterhin im Parteirat die strategischen Fragen bearbeiten und die Weiterentwicklung der Partei unterstützen.



### 2. Berufliche Tätigkeiten

2020 – 2022	Pandemia Parliament Co-Projektleiter des Open-Source Projekts um Parlamente auch in Notsituationen zum Tagen zu bringen – online Fachliche Inputs, Öffentlichkeitsarbeit, Funding
2017 – 2018	Senozon AG in Zürich Account Manager im Bereich Verkehr
2014 –	<b>Kantonsrat</b> ; Mitglied der Kommission für Energie, Verkehr und Umwelt
2014 – 2016	Consor AG in Zürich Quality Assurance; Testing; Releaseplanung; Releaseauslieferung; Kundenbetreuung; Anforderungsanalyse
2012 – 2014	SWISSTRAFFIC AG in Ittigen (BE) Verkehrsanalysen; Tracking und Auswertung von Mobiltelefonaten zur Bestimmung von Verkehrsflüssen; Programmierung der Analyse und Darstellung des Trackings in Java; Bestimmung der Fussgängersicherheit an Zebrastreifen
2000 – 2009	Consor AG in Zürich Programmierung in Java und MS-Access; Erstellung regelbasierter individueller Versicherungspolizen; Workshops zur Anforderungsoptimierung und –umsetzung von Regeln, Designs, Texten und Abläufen
1997 – 2000	Allianz (Schweiz) AG Programmierung an der Verwaltung der Pensionskassenapplikation (BVG) in A Programming Language (APL)

### 3. Sprachen

Deutsch  
Englisch  
Französisch  
Java  
APL

### 4. Bildung

2009 – 2011	Masterstudium in Public Planning (Raum- und Verkehrsplanung) an der Hochschule für Technik Rapperswil
2000 – 2005	Informatik an der Hochschule für Technik in Zürich
1995 – 1997	Maschinenbaustudium an der ETH Zürich
1991 – 1995	Physikstudium an der Universität Zürich mit abgeschlossenem 1. Vordiplom
1986 – 1991	Gymnasium mit Matura Typus C am Freien Gymnasium in Zürich
1976 – 1986	Primar- und Sekundarschule in Oberengstringen und Zürich

### 5. Weitere Erfahrungsfelder

2007 –	Mitglied der SP
2008 –	• Vorstand SP Zürich 11
2014 – 2018	• Präsident SP Zürich 11
2011 – 2018	• Mitglied Geschäftsleitung SP Stadt Zürich
2012 –	• Mitglied Umweltkommission ZH
2016 – 2022	• Vorstand SP Migrant*innen ZH
2017 –	• Mitglied Digitalisierungskom. ZH
2020 –	• Co-Präsi Digitalisierungskom. ZH
2018 –	Vizepräsident Verein «Ja zum Seeuferweg»
2018 –	Mitglied im Alpenrat der Alpen-Initiative
2019 –	Vorstand Zürich Erneuerbar
2020 –	Vorstand Planungsdachverband Region Zürich und Umgebung
1987 – 1996	Pfadfinder beim Glockenhof Vom Butzli zum Korpsquartiermeister und damit den Einstieg in das Vereinsleben und die Informatik



# CANDIDATURE DE LEO KELLER (NOUVEAU)

## Lettre de motivation

### Warum Kandidiere ich jetzt für den Parteirat?

Vor 47 Jahren bin ich der SP beigetreten, weil sie die einzige Partei war, die sich als Erste entschieden gegen die Atomenergie und für den Umweltschutz einsetzte und die soziale Frage dabei nicht vergass. Seit 10 Jahren bin ich politisch wieder ziemlich aktiv – auch weil ich jetzt deutlich mehr Zeit aufbringen kann. Als Alt-68iger haben wir die Kapazitäten, fachliche Kompetenzen und Erfahrungen) um die SP auf allen Ebenen – meist hinter den Kulissen – mit «viel Tat und etwas Rat» aktiv zu unterstützen.

Mit der Statutenreform, die ich sehr unterstützte, wollten wir **mehr Lebendigkeit und Aktivitäten in der breiten sozialdemokratischen Bewegung** auslösen und nachhaltig fördern. Der Parteirat ist ein Instrument, um mehr SP-Mitglieder in die Entwicklung der konkreten Politik, die das Präsidium entwirft, zu involvieren.

**Die neuen Themenkommissionen** könnten ein weiteres neues, wichtiges Instrument werden – mit ihnen wollen wir die vielen fachkompetenten Mitglieder unter unseren 33'000 Mitgliedern besser aktivieren um ihr Wissen und ihre Kapazitäten für die Politik nutzbar zu machen. Ich bin in 4 Themenkommissionen aktiv (Digitalisierung, Wirtschaft, Bildung, Energie&Umwelt). Und mit der **Subkommission «Klima & Energie»**, einer Untergruppe der Themenkommission Umwelt, Energie und Raumplanung, leisten wir hier Pionierarbeit.

**Unsere ca. 1000 Exponenten in den Stadt- und Gemeinderäten** sollen von den neuen Themenkommissionen profitieren können, aber auch die SP-Fraktionen in den Parlamenten der Kantone und Städte sollen fachlich unterstützt werden.

Ich habe mich in diesem Feld in den letzten 7 Jahren auf allen Ebenen sehr engagiert – z.B. mit dem Antrag zur Umsetzung des Klimaurteils des EGMR (Europ. Gerichtshof für Menschenrechte) und dem Antrag zur Umsetzung des Stromgesetzes in den Kantonen und Gemeinden. Ich meine, ich kann hier wichtige Erfahrungen einbringen.

**Die zentrale Aufgabe der Sozialdemokratie** ist es, die vielen gesellschaftlichen Entwicklungen so mitzugestalten, dass mehr und nicht weniger soziale Gerechtigkeit entsteht, dass mehr Chancengerechtigkeit für alle für alle entsteht. Krisen und Strukturwandel verstärken die Ungleichheiten. Für die Bewältigung der Klimakrise und der Energiewende **müssen wir schnell einen sozial gerechten zu Weg finden**. Nur so können wir eine nachhaltige Zukunft gestalten. Denn ohne diese werden wir auch die Demokratie und die soziale Gerechtigkeit verlieren. Aber auch in den anderen Politikfeldern, in denen ich dank meinen beruflichen Erfahrungen wesentliche Kompetenzen erworben habe - **Wirtschafts-, Bildungs- und Forschungspolitik, Digitalisierung und Künstliche Intelligenz** - will ich mithelfen, dass wir gute sozialdemokratische Antworten finden können

**Sozialer, demokratischer Wandel zu mehr Nachhaltigkeit und mehr Teilhabe aller** geschieht aber nur, wenn wir auch fach- und sachkompetent sind. Dazu sollen vorallem die Themenkommissionen mithelfen. Der Parteirat als «Motivator und als Aufsichtsorgan» über die Themenkommissionen wird hier eine wichtige Rolle spielen. Dazu möchte ich beitragen.

Darum bewerbe ich mich für einen der Sitze im Parteirat, die vom Parteitag gewählt werden. Euer Vertrauen würde mich sehr freuen.

Leo Keller, Aarau (10. September 2024)

## Curriculum vitae

### Persönliche Daten

Leo Keller  
 Wasserfluhweg 20,  
 5000 Aarau  
 079 354 36 00  
[Leo.keller@blueocean-sws.com](mailto:Leo.keller@blueocean-sws.com)  
<https://www.linkedin.com/in/lekeller/>

### Biographische Daten

Geburtsdatum: 31. 10. 1948  
 Aufgewachsen: Basel  
 Bürgerort: Basel  
 Bürgerort: Eendingen (AG)  
 Kinder: 3 (39, 37, 26)  
 Zivilstand: in Partnerschaft

### Politische Erfahrungen und Aktivitäten

*SP-Mitglied seit 1977 (Sektionen Zürich, Rorbas, Aarau)*

#### Aktuelle Engagements:

SP Schweiz: co-Leitung Subkommission Klima & Energie  
 SP Schweiz: Initiator der Internet-Expertenkommission (=> - SPS Internet-Strategie 2015)  
 Schweiz: Vizepräsident Verein «Neutralität für Frieden und Ausgleich»

SP Aargau: Fachausschuss Energie & Klima (Präsident seit 2018)  
 SP Aargau: Projektgruppe Tagung «Ungleichheit und Rückverteilung»  
 Region Aarau: Mit-Initiant Verein Rettet den Mitteldamm (Präsident)  
 SP Aarau: Vorstandsmitglied (2016-2019), Deleg. SPS Parteitag, Deleg. SP AG Parteitag  
 Stadt Aarau: Mit-Initiant Bürgerinitiative Alti Badi  
 Nachhaltigkeit: Initiator des Denketzes «Nachhaltigkeit – wie geht soziale Demokratie in der Knappheit von Raum und Ressourcen?»

#### Wichtige historische Engagements:

VSS: Vorstandsmitglied Verband der Studentenschaften Schweiz (1970/71)  
 Anti-AKW: Organisation der wissenschaftl. Einsprachen gegen die AKW Gösigen und Leibstadt  
 Anti-AKW: Mitorganisator verschiedener Anti-AKW-Demo's (insb. Gösigen I und II)  
 SP Schweiz: Mitglied der Fachkommission Umwelt – Einführung des USG (1978 – 84)

### Berufserfahrungen

Seit 2010 Inhaber Blue Ocean Semantic Web Solution ([www.blueocean-sws.com](http://www.blueocean-sws.com))  
 2001-2010 co-Founder der Firma Netbreeze GmbH (künstl. Sprachintelligenz)  
 1994-2001 Strategische Unternehmensberatung (OE) bei ADLittle und ATKearney  
 1980-1994 co-Founder und Leiter der Ökoscience AG (Umweltanalysen und Beratung)  
 1975-1980 wissenschaftl. Assistent Prof. Werner Stumm, EAWAG/ETHZ

### Ausbildungen

1990 – 95 Dipl. OE SAAP (Organisationsentwicklung)  
 1968 – 75 Dipl. nat. ETHZ (Chemiker)  
 1968 - (Selbst) Studium in Fortran, Cobol, Pascal,  
 1968 Matura C in Basel

### Wichtige Hobbys und Interessensgebieten

Politik und Geschichte, Digitalisierung und Umwelt  
 Natur: Garten, Pflanzen züchten, Pflanzen nutzen, Wandern  
 Gesundheit: Du bist was Du isst – Gesundheit durch Ernährung  
 Sport: Schwimmen, Skifahren, Skitouren, Pferde ausbilden, Tauchen, Tennis

## CANDIDATURE DE CARLO LEPORI (SORTANT)

### Lettre de motivation

*Roveredo Capriasca, 8. September 2024*

Care compagne, cari compagni,

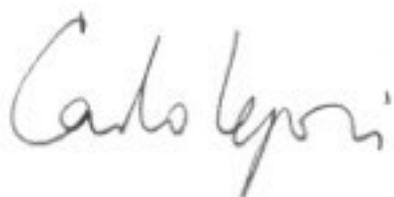
nel febbraio 2022 mi avete eletto nel Consiglio del Partito, dove sono stato nominato nella sua Direzione. Grazie al vostro sostegno, intendo proseguire questa esperienza, anche come rappresentante del PS Ticino.

Im Februar 2022 habt ihr mich in den Parteirat gewählt, wo ich in der Leitung mitwirken konnte. Dank eurer Unterstützung möchte ich diese Erfahrung fortsetzen und weiterhin auch die SP Tessin vertreten.

Ich war von den radikalen Änderungen der Parteistruktur am Anfange überrascht, aber ich habe meine Aufgaben im Parteirat mit Begeisterung aufgenommen. Ich bin überzeugt, dass diese Vertretung der kantonalen und der städtischen Sektionen wichtig ist, sowie die der Partei-Organen, der Themenkommissionen und der Foren. Wichtig um ein starkes Gremium zwischen Präsidium und Basis/Sektionen/Parteitag zu haben. Nach mehr als zwei Jahren ist das Bedürfnis da, über diese Rollenteilung und die Arbeitsweise des Parteirates zu reflektieren. Nach einer Umfrage wurde eine Arbeitsgruppe zur Ausarbeitung von Vorschlägen für die Weiterentwicklung des Parteirates gebildet. Dank eurer Unterstützung möchte ich dieses Engagement fortsetzen.

Das Tessin ist ein sehr eigenständiger Kanton, der sprachlich, wirtschaftlich und geografisch vom Rest der Schweiz getrennt ist. Die italienischsprachige Schweiz ist ein noch weiter gefasster Bereich, der Teile des Kantons Graubünden und im weiteren Sinne auch viele italienischsprachige Mitbürgerinnen und Mitbürger umfasst. Diese Schweiz hat ihre Probleme und ihre Art, sie zu lösen; diese können von einer föderalistischen Partei nicht vernachlässigen werden. Darum ist eine grössere Vertretung im Parteirat durch freigeählte Mitglieder sinnvoll. Dank eurer Unterstützung möchte ich weiterhin eine Stimme für das Tessin und die italienische Schweiz im Parteirat sein.

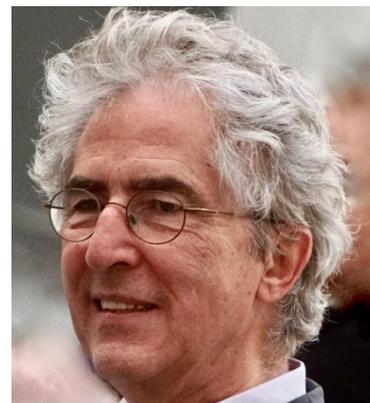
Solidarische Grüsse



## Curriculum vitae

### Persönliche Daten

Name	Carlo Lepori
Adresse	via Ernest Bloch 79 6957 Roveredo TI
Mobil	+41 79 372 3595
E-Mail	<a href="mailto:carlo.lepori@bluewin.ch">carlo.lepori@bluewin.ch</a>
Geburtsdatum	9. Dezember 1947
Heimatort	Capriasca, TI
Familie	Verheiratet, mit 2 erwachsenen Töchtern und 5 Enkelkindern



### Berufserfahrung und Bildung

1988 – 2012	Co-Direktor von IDSIA (Istituto Dalle Molle di Studi sull'Intelligenza Artificiale) Lugano
1980 – 2012	Physiklehrer am Liceo Lugano und am Technikum Lugano, Professor für Informatik an der FH der italienischen Schweiz (SUPSI)
1966 – 1978	ETH Zürich: dipl. theoretische Physik, dr sc. nat.

### Politisches Engagement

2022 – 2024	Freigewähltes Mitglied des Parteirates und Mitglied der Leitung des Parteirates
2012 – 2024	Direzione (Geschäftsleitung) des PS Ticino (zum Teil Vizepräsident und Präsident ad interim)
2012 – 2021	Co-Präsident von SP60+ Schweiz (Mitglied der Geschäftsleitung der SP Schweiz)
2007 – 2024	Gran Consiglio del Canton Ticino
2001 – 2012	Municipio (Exekutive) di Capriasca TI
1996 – 2009	Zivildienst: Zulassungskommission
1994 –	Alpeninitiative: Vorstand und Alpenrat
1990 – 1999	Vorstand (zum Teil Vizepräsident) VCS-ATA Schweiz

---

# CANDIDATURE DE HANNAH PFALZGRAF (SORTANTE)

## Lettre de motivation

Liebe Genoss\*innen

Wie bei so vielen Mitgliedern dieser Partei steht bei mir zu Beginn meines politischen Engagements ein Abstimmungssonntag geprägt von rechter Angstmacherei und Fremdenfeindlichkeit. Die Annahme der Masseneinwanderungsinitiative hat mich derart machtlos fühlen lassen, dass ich mich noch am nächsten Tag bei der JUSO und wenige Monate später bei meiner SP-Sektion im Zürcher Säuliamt angemeldet habe.

Seit diesem Moment ist die Arbeit in der SP und der JUSO ein fester Bestandteil meines Lebens. Ich konnte in den letzten Jahren viele Erfahrungen in unterschiedlichen Gremien der Partei sammeln. Von Aktivismus auf der Strasse über emotionale Budgetdebatten im Kantonsrat, Flyern im Morgengrauen am Bahnhof Mettmenstetten, strategische Mitarbeit im Wahlkampf bis hin zu nächtelangen Vorstandssitzungen. Auch wenn diese Arbeit zwar immer wieder anstrengend und aufwendig ist, so ist sie doch auch unglaublich motivierend und bestärkend. Denn ich bin überzeugt davon, dass wir gemeinsam einen linken Aufbruch schaffen können. Und dieser ist nötiger denn je.

Wir haben in der Schweiz eine politische Mehrheit, welche die Bedürfnisse und Probleme der breiten Bevölkerung ignoriert und stattdessen Grosskonzerne und Superreiche weiter begünstigt. Wir stehen mit der Klimakrise global vor einer der grössten Herausforderungen, und statt in den Klimaschutz investiert die Schweiz lieber in unnötige und untaugliche Kampfjets. Weltweit hat die Bevölkerung mit Krieg und Krisen zu kämpfen, befeuert von Lieferungen von Schweizer Rüstungskonzernen. Doch statt unsere Mitverantwortung anzuerkennen und Menschlichkeit zu zeigen, unterstützt die Schweiz die Abschottung Europas und behandelt Asylsuchende wie Menschen zweiter Klasse.

Auf diese Herausforderungen und Probleme hat die SP die richtigen Antworten. Wir sind die einzige Partei, welche konsequent und umfassend für eine Alternative kämpft. Für eine solidarische, feministische und ökologische Gesellschaft. Und mit eurem Vertrauen, liebe Genoss\*innen, möchte ich gerne als freigewähltes Mitglied im Parteirat meinen Teil zu diesem Kampf beitragen.

Ich bin überzeugt, dass der Parteirat als repräsentatives internes Parlament dazu ein wichtiger Beitrag leisten kann. Es ist wichtig, als Partei ein Gremium zu haben, in dem vertiefte Diskussionen zu Positionen und der politischen Arbeit möglich sind. Ein Gremium, welches die Stimmen der einzelnen Kantonalparteien und Organe in die Diskussion einbezieht. Insbesondere, da für solche vertiefte Diskussionen an den Parteitag oft zu wenig Zeit und Raum bleibt. Ich denke aber auch, dass dieses Gremium gestärkt und weiterentwickelt werden muss, so dass es seine volle Wirkung entfalten kann. Ich bin mehr als motiviert, meine Erfahrungen einzubringen, sowohl in die parteiinterne Diskussionen, als auch bei der Weiterentwicklung und Stärkung des Parteirates. Aus diesem Grund würde mich eine erneute Wahl sehr freuen!

Solidarische Grüsse  
Hannah

## Curriculum vitae



### CV

Hannah Pfalzgraf  
 Universitätsstrasse 46,  
 8006 Zürich

079 435 49 25  
 hannah.p@bluewin.ch  
 09.03.1997

### AUSBILDUNG

Seit 2022 Zürcher Hochschule für Angewandte  
 Wissenschaften, Bachelor Hebamme  
 2017-2020 Hochschule Gestaltung und Kunst Basel,  
 Bachelor in Kunstvermittlung  
 2012-2016 Kantonsschule Stadelhofen, Schwerpunkt  
 Bildnerisches Gestalten  
 2003-2012 Primar- und Sekundarschule in  
 Mettmenstetten

### ARBEITEN

2022 Praktikantin im Triemli (Gebärsaal)  
 2021-2022 Mitarbeiterin in der Mikrobiologie der La  
 borgemeinschaft 1 (Corona-Aushilfe)  
 2021 Kommunikationsverantwortliche  
 Social-Media-Kampagne der 99%-Initiative  
 der JUSO  
 2016-2017 Praktikum bei Roland Taennler und  
 Christian Senti als Fotoassistentin  
 2015 Wahlkampfleiterin Nationalratswahlen für  
 Fabian Molina

### SPRACHEN

Deutsch Muttersprache  
 Englisch fließend mündlich und schriftlich  
 Französisch Maturitätsstufe

### ENGAGEMENT

Seit 2023 Co-Präsidentin im Gewerkschaftsbund  
 Kanton Zürich (GBKZ)  
 Seit 2022 Mitglied der Finanzkommission der  
 SP Schweiz  
 Seit 2022 freigewähltes Mitglied im Parteirat der SP  
 Seit 2018 Kantonsrätin in Zürich für die SP  
 Seit 2018 Mitglied in der Gewerkschaftlichen Gruppe  
 des Kantonsrats Zürich  
 Seit 2018 Mitglied im VPOD  
 2017-2023 Mitglied Leitungsteam im Jugendzirkus  
 Robiano  
 2017 Vorständin JUSO Kanton Zürich  
 Seit 2015 Vorständin SP Bezirk Affoltern  
 2015-2017 Vorständin JUSO Stadt Zürich  
 Seit 2014 Mitglied in der JUSO und SP

---

# CANDIDATURE DE ONAÏ REYMOND (SORTANTE)

## Lettre de motivation

Chères et chers camarades,

Je me représente comme candidate au Conseil de parti en tant que membre librement élu. Après environ 2 ans de participation aux séances de ce Conseil, c'est l'occasion ici de faire un petit bilan qui me permettra d'expliquer les raisons de ma représentation.

Le Conseil de parti étant constitué de la direction du parti ainsi que des partis cantonaux et des dix principales villes, le rôle des membres élus peut être source d'interrogations. En effet, quel est le poids de l'avis de ces derniers ou plus précisément de leur contre-poids au sein de cet organe ? Les membres élus sont, en général, des personnes qui ne dirigent pas une section cantonale du parti et n'ont d'ailleurs pas forcément un rôle prépondérant dans les exécutifs ou législatifs cantonaux ou communaux. Ils sont souvent la cheville ouvrière des différentes mobilisations du parti socialiste suisse et c'est en ce sens que leur rôle peut revêtir une certaine importance par leur vision très « terrain ». En effet, je pense que je peux continuer à apporter ma vision pragmatique et fidèle à mes valeurs de base qui m'ont poussées à m'engager au sein du PS. Je peux illustrer cela par certains exemples où l'opinion des membres élus du Conseil de parti a été, en majorité, différente des autres membres et a permis d'amener des débats intéressants. Bien qu'il ne s'agisse pas de contrer les stratégies pensées par la direction qui sont bien évidemment dans l'intérêt du parti, les opinions des membres élus du Conseil de parti permettent de relativiser certains aspects et de revenir à la volonté de base du parti.

En outre, en tant que membre élu, je tenterai de renforcer cette conciliation tout en proposant également une vision à long terme sur certains sujets. Certaines de mes expertises comme le droit des migrations, les questions liées à l'égalité ou encore le droit du bail notamment, me permettront d'approfondir certains débats en vue d'obtenir des propositions encore plus adéquates à présenter au Congrès du parti.

Enfin, ma candidature représente cette continuité et je souhaiterai dorénavant m'engager encore davantage suite à une meilleure maîtrise du fonctionnement et des enjeux.

Onaï Reymond

## Curriculum vitae

### Onaï Reymond

Née le 12 mars 1986

Suisse

mahshoor@yahoo.fr

Contact : 076 430 98 13



## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

### Cheffe de section

Domaine de direction Immigration et Intégration

Secrétariat d'Etat aux migrations

Département fédéral de justice et police

Berne

Actuellement

### Membre élue du Conseil de parti

Parti socialiste suisse

Actuellement

### Conseillère communale

Membre de la commission des Finances COFIN

Lausanne

2021- Mars 2024

### Adjointe scientifique

Domaine de direction Asile

Secrétariat d'Etat aux migrations

Département fédéral de justice et police

Berne

2019 – Mai 2022

### Directrice du projet Egalité SEM

Secrétariat d'Etat aux migrations

Département fédéral de justice et police

Berne

2020-2021

### Spécialiste Séjour

Domaine de direction Asile

Secrétariat d'Etat aux migrations

Département fédéral de justice et police

Berne

2014 –2018

**Experte suisse** 12.2016 - 04.2017  
 Bureau d'appui en matière d'asile européen EASO  
**Union européenne**  
 Athènes et Thessalonique, Grèce

**Stage académique** 2014  
 Délégations internationales de l'Assemblée fédérale  
**Parlement fédéral**  
 Berne

**Stage** 2013  
 Département de l'économie et du sport  
**Etat de Vaud**  
 Lausanne

## **FORMATION**

---

**CAS Droit des migrations** 2016-2017  
**Faculté de Droit / Institut de droit européen**  
 Université de Berne, Fribourg et Neuchâtel  
*Mémoire : Analyse comparée du droit suisse et européen en matière  
 d'admission provisoire et protection subsidiaire UE*

**Master Politique et management public** Spécialisation : **Droit public** 2011-2014  
**Faculté de Droit, Sciences criminelles et administratives**  
 IDHEAP, Université de Berne et Lausanne  
*Mémoire: Répartition des compétences juridiques entre le Parlement et  
 le Conseil fédéral en matière de dénonciation des traités internationaux*

**Bachelor en Science Politique,** 2008-2011  
**Faculté des sciences sociales et politiques**  
 Crédits validés à la faculté de Droit  
 Université de Lausanne

## **LANGUES**

---

<b>Français</b>	Langue maternelle
<b>Perse</b>	Langue maternelle
<b>Allemand</b>	Parlé et écrit, niveau C1
<b>Anglais</b>	Parlé et écrit, niveau C1
<b>Italien</b>	Parlé et écrit, niveau A2/B1
<b>Hindi/Ourdou</b>	Parlé, niveau B1

---

## CANDIDATURE DE NENAD STOJANOVIC (SORTANT)

### Lettre de motivation

«Una questione di principi, convinzioni e, non da ultimo, ideali». Con questa frase avevo brevemente motivato la mia domanda d'adesione al Partito socialista svizzero, a fine marzo 2003.

Per me la politica è uno strumento che serve per costruire una società libera in cui ogni individuo venga rispettato e considerato nella sua unicità, indipendentemente dalle sue appartenenze comunitarie vere o presunte. Serve per costruire una società giusta, in cui ogni persona possa disporre di mezzi materiali che le permettono di realizzare i propri sogni e di perseguire le proprie scelte di vita. Serve per costruire una società solidale, in cui i più deboli vengano aiutati e non lasciati per strada. Serve per costruire una società responsabile nei confronti delle generazioni future, in cui la salvaguardia dell'ambiente e il principio dello sviluppo sostenibile non siano sacrificati a nome del puro profitto economico. Serve, infine, per costruire una società di pace, in cui i conflitti vengano risolti con la ragione e non combattuti con le armi.

Vi sono senz'altro molte strade che portano alla realizzazione di questi ideali. Sono dell'avisio che il modo più efficace per farlo sia attraverso una politica di sinistra, improntata alla socialdemocrazia. Con il mio impegno in seno al PS mi auguro di poter offrire il mio, piccolo, contributo per realizzare l'ideale di una società libera, giusta, solidale, ecologica, responsabile e pacifica.

Sarei felice di poter continuare a dare il mio contributo nel Consiglio del partito, nel quale il Congresso mi ha eletto una prima volta nel 2022. Vorrei, in particolare, continuare ad impegnarmi a favore di un ulteriore rafforzamento della democrazia interna, presupposto fondamentale per permettere al PS di continuare a crescere e ad occupare un ruolo di primo piano nella politica svizzera, a difesa delle categorie più deboli della nostra società.

## Curriculum vitae



Nenad Stojanović (\* 1976)

### Vita politica e associativa

- Membro del Partito socialista svizzero dal 2003
- PS Lugano: membro di Direzione (2003-2004) e del Comitato allargato (dal 2013)
- PS Ticino: membro di Direzione (2004-2008, 2012-2013), responsabile della Commissione Ambiente e Trasporti (2004-2008) ; vicepresidente (2012-2013)
- PS svizzero: membro di Direzione (2004-2008), responsabile dei rapporti con i Democratici di Sinistra (oggi Partito Democratico, Italia), membro del gruppo di lavoro per la revisione del programma del PSS (2005-2009), delegato ticinese alle Assemblee dei delegati del PSS (dal 2004), membro del Consiglio del Partito (dal 2022), membro della Commissione della gestione (GPK/CdG) dal 2022
- Consiglio comunale (legislativo) di Lugano (2004-2008)
- Gran Consiglio del Canton Ticino (2007-2013)
- Commissione federale contro il razzismo (2012-2023)
- Kurt Imhof Stiftung für Medienqualität: membro del Consiglio di fondazione dal 2020
- Associazioni : ATA/ATE/VCS (già membro del comitato per la Svizzera italiana), Iniziativa delle Alpi, BIEN Suisse, VivaGandria (membro di comitato), ABITAT Lugano (co-fondatore e membro di comitato), i-dijaspora (membro di comitato, già presidente), Movimento Europeo Svizzera (ex NUMES/NOMES/NEBS; membro del comitato nazionale e già membro del comitato ticinese), Global Action Against Mass Atrocity Crimes GAAMAC Support Office (segretario)

### Formazione e vita professionale

- Maturità federale, Collegio Papio Ascona (1996), licence ès sciences politiques, Université de Genève (1999), Master of Arts, McGill University (2000), Dr. phil., Universität Zürich (2008)
- Corrispondente parlamentare per il Giornale del Popolo (2000-2002)
- Collaboratore scientifico nello stato maggiore del consigliere federale Moritz Leuenberger, DATEC/DETEC/UVEK (2002-2004)
- Docente / Chargé de cours / Lehrbeauftragter nelle università di Losanna, Friburgo, Lucerna, Sarajevo, Zurigo (2008-2018)
- Visiting Postdoc: Université de Louvain (2008), University of Kent (2009), European University Institute (2009-2010), Princeton University (2015-2016)
- Senior Research Fellow, Zentrum für Demokratie Aarau (2009-2019)
- SNF Ambizione Postdoc, Universität Luzern (2015-2018)
- Membro del Consiglio di fondazione del Fondo nazionale svizzero per la ricerca scientifica FNS/SNF (2015-2018)
- Professeur de science politique, Université de Genève (dal 2018) / Zentrum für Demokratie Aarau (dal 2024), responsabile del progetto demoscan ([www.demoscan.ch](http://www.demoscan.ch))

# CANDIDATURE DE RENATO WERNDLI (SORTANT)

## Lettre de motivation

Liebe Genossinnen und Genossen

Seit ich politisch denken kann, bin ich SP-Mitglied. Politische Ämter: Je einige Jahre Sektionspräsident SP Altstätten/oberes Rheintal, Wahlkreispräsident SP Rheintal, heute noch GL-Mitglied SP Kanton St. Gallen, x-mal erfolglose Kantonsrats-Kandidaturen. Immerhin jetzt GPK-Mitglied Schule Eichberg SG.

Gerne würde ich nun trotz fortgeschrittenem Alter in den Parteirat eintreten. Da wir Älteren in der Partei sehr stark vertreten sind, erlaube ich mir diese Kandidatur auch wenn man Jungen eher die Plätze freihalten sollte. Falls aber Kandidaturen ältere Mitglieder übervertreten sind, würde ich meine zurückziehen.

Ich danke für die Prüfung dieser Kandidatur.

Mit freundlichen Grüßen

Renato Werndli

## Curriculum vitae

- Geboren 13.4.1954 in Aarau
- Schulen in Wohlen AG und Aarau
- Matura Typ C 1973
- Lehrer:innen Seminar Aarau, Lehrer:innen-Patent 1974
- Lehrer in Olten und Brugg
- 1976-1982 Medizinstudium in Basel
- Dissertation 1982 Universität Basel
- 1982-1989 Assistenzarzt in diversen Spitälern
- 1989-1994 Mietpraxis in Flums
- Seit 1995 eigene Hausarzt-Praxis in Eichberg SG



# CANDIDATURE DE DIMITRI WITZIG (NOUVEAU)

## Lettre de motivation

Liebe Genoss:innen

Mein Einsatz für die SP in der Politik und meine Ausbildung und Arbeit als Jurist gehen für mich auf den Traum einer solidarischen und gerechten Gesellschaft zurück. In einem Primarschulzeugnis, das ich letztens auf dem Estrich meiner Eltern fand, schrieb meine Lehrperson: «Dimitri hat ein sehr ausgeprägtes Gerechtigkeitsgefühl. Es macht ihn wütend, wenn er Ungerechtigkeiten empfindet». Dieses Gerechtigkeitsempfinden hat mich auch zu meinem Studium der Rechtswissenschaften gebracht, da ich hoffte, mich so für eine solidarischere Welt einsetzen zu können.

Während meinem Studium hatte ich die Gelegenheit, ein Austauschsemester in Istanbul zu absolvieren. Im Höhepunkt der damaligen Fluchtbewegungen aus Syrien habe ich dort miterlebt, was eine „echte Flüchtlingskrise“ ist. Seit meiner Rückkehr engagiere ich mich daher mit und für geflüchtete Menschen – zuerst als Freiwilliger und danach sechs Jahre lang auch beruflich als Rechtsvertreter in Asylverfahren.

Die Arbeit mit Asylsuchenden innerhalb der restriktiven Asylpolitik der Schweiz war eine tägliche Herausforderung. Es gelang mir in Einzelfällen immer wieder etwas für die Schicksale von Geflüchteten zu erreichen, aber sehr oft konnte in den bestehenden Strukturen nicht viel erreicht werden. Diese Erkenntnis führte mir vor Augen, dass es neben dem unermüdlichen Einsatz für den Einzelfall auch das politische Engagement braucht, um die bestehenden Rahmenbedingungen zu verändern und zu verbessern. Deshalb brachte ich mich nach dem Parteibeitritt Schritt für Schritt aktiver in der SP ein.

Die Migrationspolitik hat mich vom Sympi zum aktiven Mitglied der Partei gebracht. Die Arbeit und Position der SP überzeugen mich seit jeher jedoch auch in vielen anderen Bereichen. Deshalb setze ich mich auch für eine aktive Sozialpolitik, eine solidarische Klimapolitik, eine gerechte Finanzpolitik und eine integrierende Bildungspolitik ein.

In der SP habe ich seit meinem Beitritt ein Zuhause gefunden, in dem ich mich auch politisch für eine gerechte und solidarische Gesellschaft einsetzen und diese Themen angehen kann. Seither habe ich mich auf lokaler Ebene (als Präsident der SP Stadt Zürich Kreis 4 und Mitglied des Parteivorstands der SP Stadt Zürich), auf kantonaler Ebene (als Präsident der kantonalen Fachkommission Integration) und auch auf nationaler Ebene (Mitglied der nationalen Themenkommission Migration/Integration) und verschiedenen Wahlkämpfen in verschiedenen Formen in der SP und JUSO aktiv einbringen können. Aktuell engagiere ich mich auch aktiv für die Demokratie-Initiative, welche im November eingereicht wird.

In meiner Arbeit im Parteivorstand der SP Stadt Zürich – welcher dem Aufbau des Parteirats ähnelt – habe ich gemerkt, dass vertiefte inhaltliche Auseinandersetzungen und Diskussionen zwischen allen Parteiteilen – Sektionen, Untergruppen und Organe zentral sind. Positionen und Inhalte müssen in offener, konstruktiver Atmosphäre diskutiert und anschliessend von möglichst breiten Teilen der Partei mitgetragen werden können. Dazu würde ich sehr gerne einen Teil beitragen.

Nun würde ich mich sehr freuen dieses Engagement, meine Erfahrungen und mein Wissen auch im Parteirat einzubringen und gemeinsam mit der SP dem Ziel einer solidarischeren und gerechteren Welt näher zu kommen.

Solidarische Grüsse

Dimitri Witzig

## Curriculum vitae

### *Dimitri Witzig*

Adresse: Hohlstrasse 44, 8004 Zürich  
 Email: dimitri.witzig@gmail.com  
 Geburtsdatum: 19. September 1990 in Bern  
 Sprachen: Deutsch (Muttersprache), Englisch (C2),  
 Französisch (B2-C1), Spanisch (B1),  
 Italienisch (A1)



### *Berufserfahrung*

Seit 04/2024	Gerichtsschreiber Kantonsgericht Glarus
80%	
08/2018 – 03/2024	Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not (Zürich und Bern)
80%	
08/2018 – 03/2022	Rechtsvertreter im beschleunigten Asylverfahren (Zürich)
04/2022 – 12/2022	Teamleitung (primus inter pares) der kantonalen Rechtsberatungsstelle für Migrations- und Sozialhilferecht (Bern)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fachliche Leitung eines Teams mit 5 Jurist:innen</li> <li>- Vernetzung und Kontaktpflege mit kantonalen Partnerorganisationen</li> </ul>
Seit 01/2023	Stv. Fachverantwortung (Teamleitung) im beschleunigten Asylverfahren (Zürich)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fachliche Mit-Leitung des Teams mit ca. 25 Jurist:innen</li> <li>- Austauschsitzung mit dem SEM und anderen Organisationen</li> <li>- Festlegung von internen Policies</li> </ul>
12/2017 – 07/2018	Hochschulpraktikum EDA
100%	Schweizer Botschaft in Albanien (Tirana, AL)

### *Politisches Engagement und Freiwilligenarbeit*

2023/2024	Co-Koordinator Demokratie-Initiative Lokalkomitee Zürich
2023	Kandidatur Nationalratswahlen Zürich (JUSO)
2022/2023	Wahlkampfleitung und Kandidatur Kantonsratswahlen Zürich (Wahlkreis Zürich 4&5)
09/2017 – heute	Integrationskommission SP Kt. Zürich (seit 10/2021 als Präsident)
04/2019 – heute	Vorstand SP Zürich Kreis 4 (ab 04/2020 Vizepräsident, seit 04/21 Präsident)
09/2015 – 09/2018	Vorstandsmitglied beim Verein „ProRefugees“ (Zürich)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisieren von Anlässen für und mit Geflüchteten</li> </ul>
08/2015 – 02/2016	Assyrian center Istanbul (Türkei)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volunteering mit geflüchteten Kindern</li> </ul>

---

## **POINT 9 DE L'ORDRE DE JOUR : APPROBATION DES RAPPORTS**

### **RAPPORT ANNUEL 2023**

Le nouveau rapport annuel 2023 peut être consulté sur notre site Internet <https://www.sp-ps.ch/fr/rapport-annuel/annee-2023/>. Il contient de nombreux éléments passionnants, comme par exemple la rétrospective vidéo sur les élections fédérales de Cédric et Mattea, des déclarations de quelques-unes de nos plus de 1 000 nouvelles et nouveaux membres, ainsi que des faits et chiffres sur l'année socialiste 2023.

Le PDF du rapport annuel se trouve dans les documents du Congrès.

---

# RAPPORT DU CONSEIL DE PARTI ET PERSPECTIVES POLITIQUES

## 1. Remarques introductives

Le Conseil de parti rend compte annuellement du programme des activités politiques, fait une rétrospective des possibilités de mobilisation et de participation pour les membres et tente de donner un aperçu prospectif des activités prévues. En raison de la révision complète des statuts concomitante de la création du Conseil de parti, le présent document est le premier rapport complet du Conseil de parti. Il porte exceptionnellement sur 18 mois (rétrospective : période allant de janvier 2023 à juin 2024 ; aperçu prospectif : de juillet 2024 à fin 2025).

## 2. Rapport d'activité du Conseil de parti

La première séance du Conseil de parti 2023 s'est tenue le 20 janvier sous la forme d'une séance extraordinaire en ligne, afin de préparer les dossiers en vue du Congrès du 25 février 2023, dont notamment, entre autres, la recommandation de vote sur la réforme fiscale de l'OCDE. Alors que le Conseil de parti recommandait pour cette réforme la liberté de vote, le Congrès a finalement décidé d'encourager à voter non. La première séance ordinaire a conduit le Conseil de parti à Olten le 24 mars 2023, où une résolution sur la crise bancaire a été adoptée. Manuel Zwyszig (Ville de Genève) a été (nouvellement) élu à la direction du Conseil de parti en remplacement d'Alizée Rey, qui s'est retirée, et la proposition de voter non à la réforme de la LPP ainsi que le soutien au référendum correspondant ont été réaffirmés. La réunion tout entière a gravité autour de la campagne électorale en lien avec les élections fédérales d'octobre. La réunion du 12 mai 2023 a eu lieu à Lausanne, où les commissions thématiques prescrites par les nouveaux statuts ont été constituées en vue du Congrès qui s'est tenu fin août à Bienne. Le Conseil de parti s'est prononcé sur d'autres dossiers avant de soumettre ses décisions au Congrès, notamment sur le soutien à l'initiative pour l'inclusion (initiative populaire fédérale « Pour l'égalité des personnes handicapées »). Une discussion a été menée sur le thème du développement des membres, qui constitue une priorité en termes de fonctionnement et de savoir-faire. Le 8 septembre 2023, le Conseil de parti s'est réuni en ligne. Il a abordé, d'une part, les élections fédérales et, d'autre part et notamment, le thème des salaires minimums. En collaboration avec l'USS et à l'aide d'exemples de cas de certains cantons et de villes d'une certaine importance, les membres du Conseil de parti ont discuté de la manière dont les salaires minimums pouvaient être ancrés aux niveaux cantonal et communal. Les syndicats se consacrent assidûment à cette question depuis 25 ans, et ils ont régulièrement obtenu des succès importants dans les branches à bas salaires. Concernant les élections d'octobre 2023 au Conseil fédéral, il a été décidé, après une discussion intensive, de renoncer à une recommandation nominative. Une majorité a estimé qu'une recommandation explicite du Conseil de parti du PS nuirait à la candidature explicite lors de l'élection à l'Assemblée fédérale unifiée, car de nombreux politicien-nes du camp bourgeois ne voteraient pas pour la personne favorisée par le PS. La séance extraordinaire du Conseil de parti consacrée aux élections au Conseil fédéral a eu lieu le 23 novembre 2023 à Berne. Comme cela avait déjà été décidé, le Conseil de parti n'a pas émis de recommandation nominative, mais a recommandé au Groupe socialiste aux

Chambres fédérales d'opter pour un ticket à deux. La dernière réunion du Conseil de parti de l'année 2023 s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre à Olten. Lors de cette réunion, on a défini les recommandations de vote pour les votations de mars 2024, débattu des dossiers à examiner lors du Congrès de fin février 2024 à Genève et traité d'autres propositions, notamment sur le thème de la neutralité. Le Secrétariat a également présenté une évaluation de la campagne électorale pour discussion.

La première réunion de l'année 2024 a été la séance extraordinaire en ligne du 19 janvier, axée sur la politique de santé et la préparation du Congrès du 24 février. Après une discussion approfondie, le Conseil de parti a recommandé de justesse de voter non au projet EFAS (projet de financement uniforme des prestations de santé) et a adopté une résolution sur le conflit au Proche-Orient qui allait être soumise au Congrès. La première séance régulière a eu lieu le 22 mars à Olten, au cours de laquelle Tom Cassee a été élu secrétaire général. Le Conseil de parti a également discuté de la version mise à jour du texte de l'initiative sur la place financière. Enfin, il y a eu un aperçu prospectif des votations de juin, avec notre initiative pour l'allègement des primes. Le 21 juin, le Conseil de parti s'est de nouveau réuni à Olten : l'ordre du jour comprenait la présentation de l'étude (post-)électorale Selects, la discussion du document intitulé « Argumentaire sur la politique financière [et le frein à l'endettement en particulier] », qui constitue la base d'un document détaillé destiné au Congrès organisé à Davos, et le soutien à l'initiative pour un « traité sur l'interdiction des armes nucléaires » (TIAN). Également, le Conseil de parti a évalué, sur la base du sondage réalisé, son propre fonctionnement en termes de composition, d'organisation et de définition des thèmes. Il a été décidé de mettre en place un groupe de travail pour le « développement continu » du Conseil de parti. Michelle Hufschmid-Lim a été élue pour succéder à Miriam Locher à la direction du Conseil de parti.

### 3. Rétrospective des possibilités de formation, de mobilisation et de participation

Les **commissions thématiques** nouvellement créées, qui ont aujourd'hui remplacé les anciennes commissions spécialisées, constituent une forme centrale de participation active d'un maximum de membres du parti. Dans l'intervalle, une commission supplémentaire (commission thématique « Logement et politique foncière ») a déjà été créée – la coprésidence correspondante a été élue lors du Congrès de fin août 2023 à Bienne. Outre les **offres de formation** régulières et **récurrentes** destinées aux sections sur des thèmes tels que le recrutement et la fidélisation des membres, l'organisation des sections, le site Internet et les réseaux sociaux, le Secrétariat central du PS Suisse a organisé divers **séminaires de formation sur des thèmes spécifiques** :

- Février 2023 : module de formation en ligne pour se préparer à la très importante votation sur la loi climat. En raison de la forte demande, le webinaire a été proposé une deuxième fois en mai 2023.
- Avril 2023 : dans le cadre du webinaire sur la « participation au niveau communal », des représentant-es du PS ont expliqué, à l'aide d'exemples de cas, les possibilités concrètes de participation de la population au niveau local.
- Mai 2023 : Marc Steiner, juge PS au Tribunal administratif fédéral et spécialiste des marchés publics, a mis en lumière la nouvelle législation au niveau fédéral dans le

webinaire sur les « Marchés publics » et a répondu aux questions y relatives. 2023 était aussi une année électorale : fin mai, le webinaire « Approfondir les thèmes de la campagne électorale avec la Présidence » a été organisé à l'intention des candidat-es du PS aux élections au Conseil national de 2023. L'objectif était d'équiper au mieux nos candidat-es pour la campagne électorale.

- Juin 2023 : deux événements en ligne ont été organisés sur les thèmes actuels de la neutralité et de la crise bancaire. Il s'agit de « Hier et aujourd'hui : la guerre civile espagnole et la Suisse » et de « Risques systémiques du secteur financier – de Lehman Brothers à Credit Suisse ». Lors du premier événement, les participant-es ont discuté avec l'historien Ralph Hug de cette guerre civile et de ses antécédents, des volontaires suisses parti-es combattre en Espagne et de la politique suisse de l'époque. Lors du deuxième événement, le professeur Marc Chesney, du Center of Competence for Sustainable Finance de l'Université de Zurich, a parlé des causes de ces crises bancaires, de leurs répercussions sur la société et l'économie ainsi que des solutions possibles.
- Septembre 2023 : tenue de la « Journée Politique communale » organisée à l'intention des membres PS des autorités communales et qui a démontré son utilité. Le thème principal était la politique énergétique et climatique, l'un de nos trois thèmes centraux dans la campagne pour les élections fédérales.
- Novembre 2023 : un webinaire a été proposé en collaboration avec l'association « Liquid Democracy », proche du SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne), sur le thème « Codécision avec des instruments en ligne ».
- Décembre 2023 : nous avons terminé l'année par une soirée de discussion en ligne sur le thème « Attaques de la droite contre l'égalité – que faire ? » Les expertes Fabienne Amlinger et Katha Bauer ont donné des informations sur l'histoire du mouvement féministe, ont expliqué pourquoi l'UDC parle de « focalisation forcenée sur le genre » et de « folie du woke » et comment nous pouvons gérer cette situation.
- Janvier 2024 : tout le mois a été consacré à la prévoyance vieillesse et à l'initiative sur la 13e rente AVS, qui a été acceptée en février. C'est le webinaire « Prévoyance vieillesse en Suisse : explications, mythes et solutions » qui a lancé l'année. Plusieurs événements ont ensuite eu lieu dans différents cantons.
- Février 2024 : le webinaire « Comment faire face à la haine, aux insultes et aux menaces » a fourni des informations utiles sur la manière de réagir aux discours de haine.
- Mars 2024 : dans la série « hier et aujourd'hui », on a organisé le webinaire « La révolte des marins de Cronstadt (mars 1921) : le destin de la révolution et la mise en place du régime communiste ».
- Avril 2024 : avec l'économiste de la santé Anna Sax, le webinaire « Notre système de santé : coûts et financement » a passé au crible les coûts et le financement du système de santé. Il s'agissait de connaître les causes de la fameuse « explosion des coûts ». On a en outre discuté des systèmes de réduction des primes, des (mauvaises) incitations, de l'interaction avec d'autres assurances sociales et des conséquences sociopolitiques.

- Mai 2024 : le webinaire « Approvisionnement en énergie – entre économie privée et service public » a été organisé pour nos politicien-nes locaux-ales. En échangeant avec des expert-es sur les stratégies destinées à assurer un approvisionnement en électricité sûr, durable et abordable, nous avons voulu nous préparer ensemble à être pugnaces sur ce thème.
- Juin 2024 : avant les vacances d'été s'est tenue une table ronde sur le thème « Intersectionnalité : nous aiguisons notre regard ! ». Grâce à un exposé introductif suivi d'une discussion-débat, cet événement a permis de renforcer les connaissances sur l'intersectionnalité et d'entendre les préoccupations de différents membres du parti concerné-es par différentes formes de discrimination.
- En septembre 2024, la « Journée Politique communale » aura de nouveau lieu à Belp. Le thème principal de cette année est le principe de collégialité, qui est à la fois une réalité et un défi pour nous tou-tes.
- En septembre 2024, des manifestations seront organisées autour du projet de réforme de la LPP.
- En octobre 2024, nous organiserons une série d'événements locaux sur le thème de la location dans les villes de taille moyenne. Des webinaires sur les objets soumis à votation (p. ex. référendum sur les autoroutes et projet EFAS) sont également prévus.
- En novembre 2024, nous organiserons des possibilités de formation continue pour les employé-es des partis cantonaux et communaux dans le but de renforcer le réseautage et d'intensifier l'échange d'expériences.

En outre, le PS Suisse offre, dans le cadre des élections, des votations, des référendums et des initiatives, de nombreuses autres possibilités de mobilisation et de participation aux membres et aux sympathisant-es. Il existe des activités à bas seuil d'accès, comme la commande de matériel (drapeaux, sacs, badges, etc.), qui contribuent à assurer la visibilité d'une cause. Il est également possible de s'engager dans le cadre public, par exemple lors de campagnes de distribution ou de collectes de signatures. Enfin, chacun-e peut également s'engager dans le cadre numérique, par exemple en tant que militant-e des réseaux sociaux ou en rédigeant des messages destinés à la rubrique du courrier des lecteurs-trices.

Depuis 2023, le PS met en place d'autres canaux pour diffuser l'offre de formation. En 2023, deux podcasts (« Fil Rouge » et « Meyer:Wermuth ») ont été créés. En compagnie d'invité-es et d'expert-es, des représentant-es du PS analysent des thèmes phares du parti. À cet effet, le secrétariat produit également des vidéos d'une certaine longueur, afin d'expliquer des sujets complexes tels que la prévoyance vieillesse ([DE](#) et [FR](#)).

#### **4. Horizon politique, possibilités de mobilisation et de participation**

Deux réunions ordinaires du Conseil de parti sont encore prévues au cours du second semestre de l'année 2024. Le 6 septembre, le Conseil de parti se réunira en ligne et adoptera un papier de position sur l'intelligence artificielle. Il est aussi prévu d'ouvrir un espace de discussion réservé à notre politique de migration et d'asile. Une séance aura lieu le 29 novembre à Olten. Elle sera consacrée à la préparation du Congrès de février 2025 et à la discussion des mesures **du groupe de travail « Développement continu du Conseil de**

**parti ».** Lors de la réunion de novembre, il s'agira en outre d'élire la direction du Conseil de parti pour le nouveau mandat.

En 2025, le Conseil de parti continuera d'aligner fortement ses activités sur les impératifs de l'actualité, d'accompagner étroitement lesancements d'initiatives et de référendums et de préparer les Congrès du parti. En 2025, les thèmes phares que sont le pouvoir d'achat, l'égalité et la protection du climat continueront de jouer un rôle déterminant. Le Conseil de parti s'est fixé pour objectif de définir des priorités thématiques encore plus marquées pour chacune de ses séances. Cette démarche sera mise en œuvre pour la première fois lors de la réunion de septembre, avec une discussion approfondie sur la politique de migration et d'asile.

Par ailleurs, le groupe de travail « Développement du Conseil de parti » réfléchit également, sur la base des enseignements tirés du sondage du printemps 2024, à la manière de renforcer la **définition des thèmes politiques et stratégiques** du Conseil de parti. Pour l'avenir immédiat, il faudra encore mieux préciser comment ces priorités thématiques seront choisies, par qui et quand. Si le Conseil de parti doit vraiment être un organe stratégique, il est nécessaire de savoir avec certitude si les priorités thématiques doivent avoir une fonction de pilotage stratégique pour l'avenir à court et à moyen terme – en particulier pour les quatre prochaines années. En outre, les questions de stratégie politique doivent être davantage soumises à discussion. La direction du Conseil de parti estime qu'il est nécessaire de se pencher, entre autres, sur les questions suivantes :

- Comment pouvons-nous gagner des électeur-trices ?
- Quels sont nos objectifs en termes de pourcentage d'électeur-trices lors des prochaines élections à tous les niveaux institutionnels ?
- Combien de temps allons-nous garder comme foyers d'attention thématiques le pouvoir d'achat, l'égalité ou le climat ?
- Quel est le rôle du Conseil de parti dans la définition des thèmes et dans le traitement de ces thèmes auprès du public, du Parlement et des membres ?
- Quel est le rôle des participant-es aux réunions du Conseil de parti dans ces processus ?
- En quoi le rôle d'un-e représentant-e d'une commission thématique est-il différent de celui d'une personne issue d'une direction de parti cantonal ou communal ?

Le Conseil de parti continuera de renforcer la collaboration avec les commissions thématiques. Une « **Journée des commissions thématiques** » sera prochainement organisée, afin d'échanger sur les expériences respectives des membres (des commissions) et de discuter du développement des commissions thématiques.

Le **projet pilote « Renforcer les sections »** a été lancé en août 2024. Les sections recevront une boîte à outils flexible pour aborder les questions politiques au niveau local, permettant ainsi aux membres de s'impliquer activement et de renforcer les réseaux locaux. Les sections sélectionnées seront suivies de près pendant six mois par des collaborateur-trices du Secrétariat central. En fonction des résultats, le projet sera poursuivi en 2025. Le programme de formation 2025 est en préparation. Comme il est prévu que certains événements

de formation tournent autour de l'actualité, le programme pourra aussi être complété dans un délai très bref.

## POINT 10 DE L'ORDRE DE JOUR : PROPOSITIONS

### A-1 DE DIVERS SECTIONS DU PS <sup>5</sup>: LE PS EXIGE UNE MISE EN ŒUVRE RAPIDE ET RÉVOLUE DE LA LOI SUR L'ÉLECTRICITÉ, Y COMPRIS PAR LES CANTONS ET LES COMMUNES

*Remarque : pour des raisons de temps, toutes les demandes ne peuvent pas être traduites. C'est pourquoi cette traduction a été effectuée avec « DeepL » et n'a fait l'objet que d'une relecture superficielle. Le texte peut donc contenir des erreurs – c'est la version originale allemande qui fait foi.*

#### **Le Congrès du PS Suisse décide :**

Les membres du PS dans les exécutifs, les législatifs et les organes du parti dans les cantons et les communes sont invités/chargés d'atteindre les objectifs suivants par des mesures appropriées :

#### **En application directe de la « loi sur l'électricité » :**

##### **1. Priorité absolue aux mesures concrètes**

La mise en œuvre rapide et complète des mesures prévues dans la loi sur l'énergie, la loi sur l'aménagement du territoire et la loi sur l'approvisionnement en électricité sûr reposant sur les énergies renouvelables est une priorité absolue pour le PS Suisse.

##### **2. Mise en œuvre des mesures nécessaires dans les délais impartis**

Le PS Suisse demande aux cantons de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les objectifs pour 2035 de la loi sur l'électricité soient atteints globalement et dans les délais. Il s'agit en particulier de :

#### **L'augmentation de la production d'électricité photovoltaïque de 35 TWh/a :**

- a. sur les toits et les installations d'infrastructure à 27,2 TWh/a (80 % de 34 TWh/a).
- b. la construction d'installations photovoltaïques alpines pour une production d'électricité de 6,8 TWh/a (20 % de 34 TWh), surtout en ce qui concerne l'électricité d'hiver.
- c. la construction d'autres installations de production d'électricité durable pour une production d'électricité de 1 TWh/a.

---

<sup>5</sup> Cette proposition a été déposée par les sections suivantes : PS Zurich 11, PS Wallisellen, PS Bellinzona, PS Locarno, PS Gebenstorf.

### **L'amélioration de l'efficacité électrique :**

- d. d'ici 2035, une réduction de la consommation d'électricité en hiver de 2 TWh/a.
- e. des économies pour les fournisseurs d'électricité de 2 % par an sur leurs ventes d'électricité.

### **3. Extension du réseau de distribution d'électricité**

Le PS Suisse demande aux cantons (et aux communes) de planifier et de réaliser rapidement et de manière coordonnée, en collaboration avec leurs entreprises d'approvisionnement en électricité, l'extension nécessaire du réseau de distribution d'électricité (y compris les accumulateurs de batterie de quartier). Les gestionnaires de réseau des cantons (et des communes) ont un rôle de premier plan à jouer dans la réalisation de ces infrastructures.

### **4. Rôle d'exemple en matière d'installations photovoltaïques**

Le PS Suisse demande aux cantons (et aux communes) d'assumer au plus vite leur rôle de modèle et d'équiper tous leurs bâtiments et infrastructures de manière appropriée avec des installations photovoltaïques d'ici 2028 et d'exploiter pleinement le potentiel d'économie et de production d'électricité dans leurs entreprises.

### **5. Programmes d'amélioration de l'efficacité électrique**

Le PS Suisse demande aux cantons (et aux communes) de planifier et de mettre en œuvre, en collaboration avec leurs entreprises d'approvisionnement en électricité, les programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique exigés par la loi sur l'électricité. Les propriétaires des entreprises d'approvisionnement en électricité ont une importance particulière dans ce contexte, car ces programmes peuvent entraîner une baisse des recettes et des coûts supplémentaires pour les entreprises d'approvisionnement en électricité. Les propriétaires doivent résoudre ce problème avec leurs entreprises d'approvisionnement en électricité de manière à atteindre les objectifs.

### **6. Communautés énergétiques locales (CEL)**

Le PS Suisse demande aux cantons (et aux communes) de promouvoir activement la mise en place rapide de communautés énergétiques locales (CEL) et de surmonter au plus vite les éventuels obstacles juridiques existants, dans l'esprit de la loi sur l'électricité.

### **7. Délimitation de zones d'énergie renouvelable**

Le PS Suisse demande aux cantons de procéder rapidement à la délimitation de zones d'énergie renouvelable pour les centrales de pompage-turbinage, les installations éoliennes et les surfaces libres — installations photovoltaïques avec une forte proportion d'hiver.

## **En complément de la mise en œuvre de la loi sur l'électricité :**

### **8. Adapter rapidement les stratégies des propriétaires vis-à-vis de leurs entreprises d'approvisionnement en électricité (EAE)**

Le PS Suisse demande aux cantons et aux communes d'adapter en conséquence leurs stratégies de propriétaires vis-à-vis de leurs entreprises d'approvisionnement en électricité, afin qu'ils puissent à nouveau exercer une influence directe sur leurs objectifs et leurs stratégies de développement. Car c'est aux cantons et aux communes qu'incombe la responsabilité politique de construire rapidement de nouvelles installations de production d'électricité durable, de développer le réseau électrique et les installations de stockage, de mettre en œuvre les mesures d'amélioration de l'efficacité électrique, les instruments de financement nécessaires, l'introduction non bureaucratique de CEL et les nouveaux modèles tarifaires nécessaires.

### **9. Modèles tarifaires intelligents et équitables pour le prélèvement et la restitution de l'eau**

Le PS Suisse demande aux cantons (et aux communes), en collaboration avec leurs entreprises d'approvisionnement en électricité, d'adapter les modèles tarifaires pour le prélèvement et la restitution de l'eau de manière à ce que les consommateurs et les producteurs d'électricité hydraulique soient mis sur un pied d'égalité et bénéficient de bonnes incitations économiques pour réduire la consommation et produire davantage d'électricité en hiver.

### **10. Instruments de financement du photovoltaïque pour la justice sociale**

Le PS Suisse demande aux cantons (et aux communes) de mettre à disposition des instruments de financement afin que les propriétaires privés puissent aussi réaliser leur potentiel photovoltaïque approprié et les mesures d'efficacité électrique utiles, s'ils ne disposent pas des moyens d'investissement nécessaires (justice solidaire).

### **Motif et objectif :**

Le 9 juin 2024, la population a très clairement approuvé la loi sur l'électricité avec 69 % de OUI. Et maintenant ? Qui veillera à ce que les objectifs ambitieux de la nouvelle production d'électricité respectueuse du climat soient atteints ? Qui construira les nombreuses installations photovoltaïques ? Qui s'occupera des nouvelles batteries de stockage nécessaires ? Qui développera rapidement le réseau électrique pour que les nombreuses installations photovoltaïques puissent également alimenter le réseau ? Certainement pas la Confédération. Car celle-ci ne peut essentiellement que fixer des objectifs et des conditions-cadres. C'est ce qu'elle vient de faire.

La responsabilité constitutionnelle de l'approvisionnement concret en énergie et surtout de la production d'électricité incombe aux cantons\*. Selon les constitutions cantonales, ceux-ci ont même le droit de fonder leurs propres entreprises ou d'y participer. C'est pourquoi environ 90 % des entreprises d'électricité (EAE) en Suisse sont en mains publiques. Les entreprises d'approvisionnement en électricité comme AXPO, BKW, Alpiq, EKZ, IWB, CKW, AEW, etc. appartiennent aux cantons et aux communes. En tant que propriétaires, ils sont aux commandes. C'est pourquoi les cantons et les communes doivent maintenant assumer

la responsabilité inscrite dans la Constitution et veiller à ce que nous puissions atteindre les objectifs ambitieux de l'acte modificateur unique (loi sur l'énergie et loi sur l'approvisionnement en électricité). En effet, nous voulons — en plus de l'énergie hydraulique existante — produire 35 TWh/a supplémentaires d'électricité durable d'ici 2035, protéger le climat et améliorer le rendement. D'ici 2050, ce chiffre devrait atteindre 45 TWh/a issus du soleil, du vent et de la biomasse. L'énergie hydraulique doit alors être augmentée de 2 TWh/a supplémentaires (de 37 TWh/a aujourd'hui) pour atteindre 39 TWh/a.

Il est clair que sans investissements importants dans la production photovoltaïque, dans l'extension du réseau, dans les capacités de stockage et dans les mesures d'efficacité électrique, nous n'atteindrons pas cet objectif. Ce sont les cantons et les communes qui, en fin de compte, portent la responsabilité conformément à leurs constitutions. En plus d'autres mesures, les cantons et les communes, en tant que propriétaires des EAE, doivent donner à ces dernières des instructions claires pour qu'elles assument elles-mêmes ces nouvelles tâches multiples ou qu'elles les soutiennent.

Mais il semble que de nombreux cantons et communes (et leurs entreprises d'approvisionnement en électricité) n'aient pas encore vraiment compris que la votation sur la loi sur l'électricité du 9 juin 2024 marque le début d'une nouvelle ère pour tous : l'ère de l'électricité photovoltaïque produite localement, qui jouera également un rôle important dans la mobilité et l'approvisionnement en chaleur. Toutes les entreprises de distribution d'électricité devraient désormais avoir pour objectif de se procurer 100 % de l'électricité vendue à partir de leur propre électricité photovoltaïque et « hydroélectrique » ou de l'électricité achetée par contrat. Elles devraient notamment rémunérer correctement l'électricité solaire produite dans leur zone de vente, assurer elles-mêmes le stockage ou le soutenir par des modèles tarifaires appropriés et, enfin, la distribuer.

Le temps presse. Car si cela n'est pas fait à temps, la pression pour construire de nouvelles centrales nucléaires ne fera qu'augmenter. Le lobby des centrales nucléaires n'attend que cela.

C'est pourquoi le PS Suisse doit maintenant dire très clairement aux acteurs politiques ce qu'il faut faire. Le PS doit donc demander clairement à ses représentants dans les exécutifs et les législatifs d'entreprendre les bonnes démarches et les soutenir dans ce sens.

### **Mise en œuvre :**

La sous-commission « Climat & énergie » de la Commissions thématiques « Environnement, énergie et aménagement du territoire » est chargée par le Congrès d'élaborer, en collaboration avec le Groupe socialiste, le Secrétariat central et les responsables de la politique énergétique des sections cantonales intéressées, un guide qui facilitera grandement la tâche de nos membres de l'exécutif, de nos parlementaires et de nos sections cantonales pour lancer les projets nécessaires, prendre des mesures et déposer des interventions.

En outre, si nécessaire et si le personnel le permet, des dossiers spécialisés peuvent également être élaborés pour certains champs, comme par exemple pour :

- Efficacité énergétique
- Stratégie de propriétaire
- Développement du PV
- Extension du réseau
- Développement des capacités de stockage locales
- Construction de CEL
- Etc.

\* la responsabilité de la sécurité d’approvisionnement n’incombe évidemment pas uniquement aux cantons. Une multitude de nouvelles dispositions légales (loi sur l’approvisionnement en électricité de 2008) ont limité les compétences des cantons et introduit d’autres acteurs (EiCom, Swissgrid) qui jouent aujourd’hui des rôles essentiels mais qui sont en grande partie soustraits au processus politique.

Le secteur concret de l’électricité est également structuré différemment d’un canton à l’autre. Il existe 630 EAE différentes en Suisse. Par exemple, le canton de Zurich en compte 48 (y compris EKZ et EWZ), alors que le canton d’Argovie en compte 103.

Dans le secteur de l’électricité, la phase de néolibéralisation a notamment conduit à la (pseudo-)privatisation de nombreuses entreprises d’approvisionnement en électricité, c’est-à-dire qu’elles appartiennent certes aux communes ou aux cantons, mais ces derniers n’ont pratiquement plus rien à dire, car les conseils d’administration sont composés d’experts techniques qui peuvent essentiellement jouer les « entrepreneurs » sans instructions contraignantes des propriétaires. Cette pseudo-privatisation doit être inversée.

*Cette demande a été rédigée par :*

*Le comité technique énergie & climat du PS Argovie (CONTACT : [leo.keller@blueocean-sws.com](mailto:leo.keller@blueocean-sws.com))*

*La sous-commission climat & énergie du PS Suisse (CONTACT : [reichlin.m@bluewin.ch](mailto:reichlin.m@bluewin.ch))*

*Conrad U. Brunner, Mitglied der Subkommission «Klima und Energie»!*

*PS Sezione di Bellinzona, contatto: Vice-presidente Danilo Forini [daniilo.forini@bluewin.ch](mailto:daniilo.forini@bluewin.ch)*

## **NOUVELLE SOUMISSION DE LA PROPOSITION A-1, NON MODIFIÉE**

*Soumise par : Leo Keller, Felix Hoesch, Carlo Lepori, Jan Suter, Tobias Hofstetter, Conrad U. Brunner, Antonella Steib Neuenschwander*

La proposition est de nouveau soumise, sous une forme inchangée.

La Présidence n’acceptera la proposition soumise par 5 sections que « modifiée » – sans toutefois que la formulation des « modifications » soit perfectionnée concrètement (Voir le texte intégral du « **Accepté modifié** » et notre « Justification » complète relative à la recommandation de la Présidence.)

La recommandation complète de la Présidence et nos contre-arguments :

**Recommandation de la Présidence** : accepter modifié.

**Justification :** Le PS Suisse partage l'objectif de la proposition, à savoir que la loi sur l'électricité doit être mise en œuvre rapidement et que le développement des énergies renouvelables doit se faire le plus rapidement possible. C'est pourquoi le PS Suisse s'est fortement engagé en faveur de la loi sur l'électricité, du Solarexpress et d'autres projets favorisant le développement des énergies renouvelables — et continue de le faire.

Mais il est inutile de faire pression sur les cantons et les communes pour qu'ils appliquent rapidement une loi qui n'est pas encore en vigueur. C'est pourquoi cette proposition nous semble prématurée et ne respecte pas les compétences respectives des cantons et des communes, car la loi sur l'électricité n'entrera en vigueur que le 1er janvier 2025.

Pour des raisons formelles, la motion doit être adaptée, raison pour laquelle la Présidence recommande une adoption modifiée. Le Congrès ne peut pas donner de mandats directs à une Commission thématique ou à une sous-commission thématique, mais mandate son sous-organe (Conseil du parti). Il appartient donc au Conseil de parti de définir la marche à suivre et d'impliquer ses Commissions thématiques et sous-Commissions thématiques.

**Nous considérons que la justification de ce « accepter modifié » est ici ou là politiquement et techniquement erronée, peu claire sur le fond, statutairement douteuse et contre-productive dans ses effets :**

*Dans le cas où la Présidence maintiendrait ce « accepter modifié », nous souhaiterions que les différents points fassent l'objet d'une concertation.*

### **1. « Exercer une pression sur les cantons et les communes »**

Mais il est inutile de faire pression sur les cantons et les communes pour qu'ils appliquent rapidement une loi qui n'est pas encore en vigueur.

**Notre contre-argument :** La proposition ne s'adresse pas aux cantons, mais à nos sections PS actives dans les cantons et les communes. La proposition ne met pas nos sections sous pression, mais les « invite » à « mandater » les cantons pour qu'ils mettent rapidement en œuvre la loi sur l'électricité, car nous avons peu de temps : en 11 ans, nous voulons produire au total 35 TWh/a de nouvelles énergies renouvelables. Aujourd'hui, ce chiffre n'est que de 6 TWh/a.

*Question : depuis quand le PS ne veut-il pas exercer de pression pour atteindre des objectifs politiques ?*

### **2. « La proposition est prématurée »**

Mais il n'y a aucun sens à ..... une loi ..... qui n'est pas encore en vigueur. C'est pourquoi cette proposition nous semble prématurée.

**Notre contre-argument :** La loi sur l'électricité et les ordonnances y afférentes entreront en vigueur le 1er janvier 2025, soit 66 jours après le Congrès. La mise en œuvre dans les cantons et les communes prend de multiples formes et est complexe. C'est pourquoi nous avons identifié les 10 points importants. La sous-commission thématique « Climat et énergie » a également besoin d'un peu de temps pour élaborer les 10 instruments de conseil détaillés.

*Question : pourquoi cette proposition serait-elle prématurée, alors même que le PS ne cesse de critiquer le fait que le tournant énergétique avance trop lentement ?*

### **3. « La proposition fait fi des compétences cantonales »**

et ne respecte pas les compétences respectives des cantons et des communes, car la loi sur l'électricité n'entrera en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

*Notre contre-argument : Cette réserve est totalement incompréhensible. Nous voulons que nos sections cantonales demandent à leurs cantons et communes de faire ce qui est inscrit dans toutes leurs constitutions : assurer l'approvisionnement en électricité à l'intérieur de la zone géographique relevant de leur compétence avec leurs propres installations et EAE (entreprises d'approvisionnement en énergie). Et nous offrons l'expertise et les instruments politiques pertinents pour les différentes tâches qui doivent être accomplies dans ce cadre-là.*

### **4. « Le Congrès n'est pas habilité à donner des mandats »**

Le Congrès ne peut pas donner de mandats directs à une Commission thématique ou à une sous-commission thématique, mais mandate son sous-organe (Conseil du parti).

Il appartient donc au Conseil de parti de définir la marche à suivre et d'impliquer ses Commissions thématiques et sous-Commissions thématiques.

*Notre contre-argument : Nous sommes très étonné-es de lire que, selon la Présidence, le Congrès du parti, l'organe suprême, ne peut pas prendre des décisions qui doivent ensuite être mises en œuvre par un organe du Parti, en particulier lorsque cet organe (la sous-commission « Climat et énergie » – qui fait partie de la CT « Environnement, énergie et aménagement du territoire ») – est lui-même l'initiateur de cette proposition et salue explicitement le mandat confié.*

*Selon l'art. 14.1. des statuts, le Congrès est l'organe suprême du Parti et ses décisions sont contraignantes pour les partis cantonaux, etc. Le Congrès est notamment habilité à prendre des décisions sur les propositions (art. 14.7.g)*

*De nombreuses compétences décisionnelles du Congrès conduisent inévitablement à des travaux de mise en œuvre ultérieurs, qui doivent être réalisés par la Présidence, le Secrétariat général, etc. (par exemple 14.7. g, h, k, l), sans que cela figure explicitement dans les statuts.*

*Les statuts (art. 15 Conseil de parti) ne prévoient en aucun cas que les décisions prises par le Congrès doivent ensuite être examinées par le Conseil de parti ou que celui-ci soit responsable de la mise en œuvre concrète et détaillée des propositions adoptées. Une telle approche de principe équivaldrait en fait à une mise sous tutelle du Congrès. De plus, cela entraînerait un retard supplémentaire.*

**Recommandation de la Présidence** : accepter

**Justification complétée** : le PS Suisse partage la préoccupation de la proposition, à savoir que la loi sur l'électricité doit être mise en œuvre rapidement et que le développement des énergies renouvelables doit se faire au plus vite. C'est la raison pour laquelle le PS Suisse s'est fortement engagé en faveur de la loi sur l'électricité et du « Solar Express ». La loi sur l'électricité entrera en vigueur le 1er janvier 2025. La Présidence est favorable à un renforcement des efforts de coordination. La Présidence tient néanmoins à ce que les nombreux efforts déjà en cours dans le cadre de différents organes du PS Suisse, et notamment des Partis cantonaux et des sections, soient appréciés à leur juste valeur. Nous rejetons donc la critique formulée de manière un peu générale à l'encontre des « acteurs politiques ». Après la votation populaire gagnée, nous devrions soutenir positivement les cantons et les communes ainsi que nos sections.

La Présidence attire l'attention sur le fait que la formulation de la motion viole les compétences statutaires entre les organes du PS Suisse et en particulier le rôle du Conseil de parti (cf. (article 15, al. 8 let. q et r, art. 21 al. 4 ainsi que le Règlement sur les Commissions thématiques du PS Suisse). C'est pourquoi cette demande doit être prise en compte dans le cadre des travaux ordinaires de la commission thématique « Environnement, énergie et aménagement du territoire ». La Présidence transmettra le mandat correspondant pour la mise en œuvre au Conseil de parti et à la Commissions thématiques. C'est précisément pour cela que les Commissions thématiques ont été créées. Si tel était l'avis de la motion, la mise en place d'une plateforme séparée ne serait ni efficace ni économe en ressources.

## **A-2 DE DIVERS SECTIONS DU PS <sup>6</sup>: LA SUISSE DOIT APPLIQUER MAINTENANT L'ARRÊT DE LA CEDH SUR LE CLIMAT**

*Remarque : Pour des raisons de temps, toutes les demandes ne peuvent pas être traduites. C'est pourquoi cette traduction a été effectuée avec « DeepL » et n'a fait l'objet que d'une relecture superficielle. Le texte peut donc contenir des erreurs – c'est la version originale allemande qui fait foi.*

### **Le Congrès du PS Suisse décide :**

Les membres PS des exécutifs, des législatifs et des instances du parti à tous les niveaux sont invités/chargés d'atteindre les objectifs suivants par des mesures appropriées :

1. L'arrêt de la CEDH sur le climat (Aînés pour le climat contre la Suisse) doit être mis en œuvre rapidement et intégralement.
2. Un plan efficace de réduction du CO2 doit être adopté afin de respecter le budget CO2 de la Suisse (1 pour mille du budget CO2 mondial), qui permet d'atteindre l'objectif de 1,5 °C. Le budget CO2 doit être réparti quantitativement entre les grands secteurs émetteurs (transport, bâtiment, commerce et industrie, agriculture et alimentation). Des « émissions négatives » doivent être réalisées pour les émissions résiduelles qui ne peuvent être évitées.
3. Pour chaque secteur, un plan de mesures doit être décidé et mis en œuvre – avec un calendrier et des objectifs intermédiaires quantitatifs. Il s'agit ainsi de montrer comment, à chaque étape, les objectifs intermédiaires peuvent être atteints et contrôlés.
4. Un suivi efficace doit être mis en place et géré pour chaque plan sectoriel. Les résultats doivent être publiés en temps utile. En cas d'écarts, des contre-mesures efficaces doivent être prises.

### **Justification :**

#### **La protection du climat est aujourd'hui un droit humain !**

Le juge suisse de la CEDH Andreas Zünd, lui-même membre du PS, a expliqué le jugement concernant la plainte des Aînés pour le climat – et ce que la Suisse doit faire maintenant :

#### **1. Les arrêts sur le climat du 9 avril 2024 sont une étape importante**

La CEDH n'a pas pris à la légère son jugement contre la Suisse dans l'affaire des Aînés pour le climat. Elle a approuvé à l'unanimité la plainte de l'association des Aînés pour le climat selon laquelle le droit d'être entendu leur avait été refusé par toutes les instances en Suisse (art. 6). Le fait que la Suisse, avec sa politique climatique insuffisante, viole également l'art. 8 « droit au respect de la vie privée » a été décidé par la CEDH à 16 contre 1.

---

<sup>6</sup> Cette proposition a été déposée par les sections suivantes : PS Zurich 11, PS Wallisellen, PS Zurzibiet, PS Gebenstorf.

## **2. La Convention des droits de l'homme est un « instrument vivant » — et c'est absolument essentiel pour nous, socialistes.**

D'autres droits humains, qui vont aujourd'hui de soi, n'ont été « créés » que des années après la signature de la Convention européenne des droits de l'homme en 1950. En effet, ils n'existaient pas encore à l'époque ou la société ne les avait pas encore « acceptés ». Par exemple, la « protection contre la fessée », le « droit à l'homosexualité », le « mariage homosexuel », la « reconnaissance du changement de sexe », la protection contre la « cyberviolence », etc. n'ont été reconnus que peu à peu comme des droits humains. De même, le droit à un environnement qui ne rend pas malade (art. 8 « Droit à la vie privée ») et qui ne tue pas (art. 2) a été introduit et imposé qu'au cours des dernières décennies.

La critique sévère des politicien-nes suisses, selon laquelle la Convention européenne des droits de l'homme ne contient aucune protection contre les risques environnementaux et que l'absence de protection du climat ne peut donc pas constituer une violation des droits humains, ignore tout simplement la pratique législative de la CEDH, vieille de plusieurs décennies.

Ce qui est important : la Convention ne garantit pas un droit à un environnement beau ou durable. La Convention garantit un « droit à la santé » qui fait partie de la vie privée. Dans le cas des Aînés pour le climat, ce droit n'est plus garanti en Suisse.

## **3. La Suisse n'applique pas ses propres lois — c'est pourquoi elle viole gravement la protection contre les conséquences sanitaires de la protection du climat !**

La Suisse a notamment signé la Convention de Paris sur le climat et l'Assemblée fédérale l'a approuvée. Les contenus de cette convention climatique sont donc valables et obligatoires pour la Suisse.

C'est pourquoi la Suisse doit elle aussi stabiliser les perturbations anthropiques du système climatique à un certain niveau. La Suisse reconnaît également qu'il s'agit d'une responsabilité commune, mais tout à fait partagée, qu'elle doit assumer. L'accord de Paris stipule que nous devons prendre toutes les mesures possibles pour éviter que l'augmentation de la température ne dépasse 1,5 ° Celsius et que nous devons atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Et nous nous sommes engagés à nous imposer des restrictions si nécessaire, ce que l'on appelle des *contributions déterminées au niveau national*, que chaque État peut décider pour lui-même et qu'il doit simplement communiquer aux autres.

Car l'accord de Paris prévoit également des obligations juridiques au sens d'obligations de comportement. À savoir, prendre des mesures de bonne foi pour atteindre les objectifs fixés, notamment limiter le réchauffement à 1,5 °C.

## **4. Telles sont les violations concrètes que la CEDH dénonce clairement :**

La CEDH se réfère aux hypothèses de fait et de droit telles que la Suisse les a adoptées dans l'Accord de Paris. Un examen laborieux (état au 9 avril 2024) a révélé que les obligations positives suivantes, qui incombent à l'État, ne sont pas remplies par la Suisse. Celles-ci constituent des violations significatives de la CEDH :

1. La loi sur le CO2 en vigueur (ancienne et faible) prévoyait une réduction de 20 % d'ici 2020, mais elle n'a atteint que 11 %.
2. La Suisse a défini différents objectifs dans la loi sur la protection du climat, mais n'a pas adopté de plan de mesures.
3. Les mesures de réduction du CO2 promises dans l'accord de Paris ne sont pas appliquées
4. La Suisse n'a pas défini de budget CO2 — ni de plan pour le réduire à zéro net d'ici 2050.
5. La Suisse ne dispose pas d'un système de suivi efficace et actuel et ne sait donc pas où elle se situe.

**5. La CEDH demande donc concrètement à la Suisse de mettre en œuvre les 5 points suivants et de faire rapport au Conseil des ministres :**

- a) Un plan efficace : un budget CO2 et les mesures qui permettront d'atteindre l'objectif (zéro net) d'ici 2050.
- b) Un calendrier et des objectifs quantitatifs intermédiaires : un plan de mesures défini dans le temps pour montrer comment l'objectif peut être atteint — et contrôlé — dans chaque secteur et à chaque étape.
- c) Installer un monitoring efficace qui montre si l'on est sur la bonne voie.
- d) Des lois cohérentes avec les mesures.
- e) Publier régulièrement les résultats du monitoring et prendre des mesures correctives si nécessaire.

**Recommandation de la Présidence** : accepter

Le PS Suisse s'engagera partout où cela est possible dans le sens des objectifs formulés dans la proposition.

*Cette proposition a été rédigée par la **sous-commission climat & énergie du PS Suisse** (CONTACT : [leo.keller@blueocean-sws.com](mailto:leo.keller@blueocean-sws.com) ; [reichlin.m@bluewin.ch](mailto:reichlin.m@bluewin.ch))  
Conrad U. Brunner, Mitglied der Subkommission «Klima und Energie»*

*L'exposé complet d'Andreas Zünd peut être commandé sous [info@energiespaargau.ch](mailto:info@energiespaargau.ch)*

---

**POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR :  
PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE  
CRISE DU MÉDICAMENT : LE PS DEMANDE UNE  
STRATÉGIE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PU-  
BLIQUE**

Le papier de position « Crise du médicament : le PS demande une stratégie d'industrie pharmaceutique publique » y compris les propositions du délai no 2, est disponible sous forme de document séparé sur le lien suivant : [www.pssuisse.ch/davos2024](http://www.pssuisse.ch/davos2024)

## **POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : CAISSE-MALADIE PUBLIQUE**

### **ÉTAT DES TRAVAUX POUR LE LANCEMENT D'UNE INITIATIVE SUR UNE CASSE-MALADIE PUBLIQUE**

#### **Situation initiale**

Le 26 août 2023, le Congrès du PS Suisse a adopté la résolution « Lancement d'une initiative populaire pour une caisse maladie publique et sociale ». La résolution comportait deux points principaux :

1. La création d'une caisse maladie publique, avec des agences régionales/cantoniales
2. Les primes d'assurance-maladie ne doivent pas dépasser 10 % du revenu disponible (ce qui correspond à l'exigence de l'initiative sur l'allègement des primes, qui était encore en suspens à l'époque. Elle a entretemps été rejetée à 55 % en juin 2024).

#### **Développements et étapes à suivre**

##### Travailler à une bonne mise en œuvre du contre-projet dans les cantons

Après le refus de l'initiative sur l'allègement des primes, les cantons ont maintenant l'obligation de mettre en œuvre le contre-projet à l'initiative. Celui-ci prévoit que les cantons définissent des objectifs sociaux (plafonnement des primes) et mettent davantage d'argent à disposition pour l'allègement des primes. Le contre-projet n'entrera vraisemblablement pas en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Dans certains cantons, des initiatives populaires cantonales sont en suspens, dans d'autres, elles sont en cours de planification. Le PS s'engagera avec force dans les cantons pour obtenir un maximum de résultats lors de la mise en œuvre du contre-projet. Pour cela, il faudra continuer à exercer une forte pression afin d'empêcher d'éventuelles coupes budgétaires dans la réduction des primes dans les cantons.

##### Abandon des antisociales « primes par tête »

Alors que les mises en œuvre cantonales avec les « objectifs sociaux » (plafonnement des primes) constituent un succès important de l'initiative du PS pour des primes abordables, les primes par tête restent le véritable problème de fond. Le PS s'engagera également au niveau national pour que les primes par tête soient remplacées par un financement plus social.

---

### Clarifications et discussions d'alliances au niveau national pour une caisse maladie publique

Au niveau national, des travaux sont en cours concernant les valeurs de référence et les projets d'une initiative populaire pour une caisse-maladie publique avec des agences régionales/cantoniales et des primes différenciées selon les régions. Les leçons tirées des votations précédentes sur l'introduction d'une caisse maladie publique, mais aussi de la votation sur l'initiative d'allègement des primes, sont prises en compte dans ces travaux. De plus, des études sont nécessaires pour estimer le potentiel d'économies d'une caisse maladie publique. Actuellement, les représentant-es du PS sondent les partenaires potentiels de l'alliance pour savoir si une initiative commune est envisageable. Dès que les travaux de fond auront progressé, le Conseil de parti et le Congrès pourront prendre les décisions qui s'imposent.

## **POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : SOUTIEN AUX INITIATIVES**

### **SOUTIEN À L'INITIATIVE POPULAIRE POUR LA SIGNATURE DU TRAITÉ D'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES**

Les armes nucléaires représentent l'une des plus grandes menaces pour l'humanité et la nature. C'est pourquoi l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en 2017, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). 93 pays ont déjà signé ce texte. La Suisse ne l'a pas (encore) fait. Il est temps de remédier à cela en lançant une initiative populaire.

#### **Le traité de désarmement le plus important de notre époque**

Le TIAN est un traité de droit international qui interdit le développement et l'utilisation d'armes nucléaires. Il est également le seul traité international à interdire la menace d'utilisation d'armes nucléaires. Le TIAN constitue un élément essentiel du désarmement nucléaire international. Il interdit les armes nucléaires aussi largement que la Convention sur les armes biologiques (CABT) (1972) et la Convention sur les armes chimiques (CAC) (1993) interdisent, respectivement, les armes biologiques et les armes chimiques. Il complète ainsi le système juridique international contre les armes de destruction massive.

La signature d'un maximum d'États – dont la Suisse – serait un signe important qui aurait un impact international. En effet, avec le TIAN, l'interdiction des armes nucléaires est explicitement ancrée dans le droit international. Cela fait du TIAN le principal traité international de désarmement de notre époque.

#### **Le Conseil fédéral rechigne**

En 2018, le Conseil national et le Conseil des États ont approuvé une motion du conseiller aux États socialiste Carlo Sommaruga, qui demandait que la Suisse signe et ratifie le TIAN. Le Parlement a ainsi demandé sans équivoque au Conseil fédéral d'y adhérer. Or, celui-ci est resté inactif. L'année suivante, plusieurs villes suisses, dont Bâle, Berne, Genève, Lucerne et Zurich, ont lancé un appel au Conseil fédéral pour qu'il mette en œuvre le mandat parlementaire. Un grand nombre de représentant-es de la société civile ont eux/elles aussi lancé un appel public à rejoindre le TIAN. Mais le Conseil fédéral continue de se montrer rétif.

Conséquence de ce qui précède : une alliance de différentes organisations lance maintenant une initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse au TIAN. Les chefs de file en sont le GSsA (Groupe pour une Suisse sans armée) et l'ICAN (International Campaign to Abolish Nuclear Weapons), qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2017 pour son engagement en faveur du TIAN. Le lancement de la collecte de signatures a eu lieu en juillet 2024.

---

## Texte provisoire de l'initiative

Art. 197, ch. 16 (nouveau)

- 1 La Suisse devient partie au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires des Nations unies.
- 2 Le Conseil fédéral ratifie le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et transmet la ratification de celui-ci au Secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

**Recommandation du Conseil de parti** <sup>7</sup>: soutien au lancement de l'initiative (majorité des 2/3).

---

<sup>7</sup> Conformément à l'art. 14, ch. 7, let. i des statuts, le soutien au lancement d'initiatives populaires requiert une majorité de deux tiers des votant-es.

## **A-3 FABIAN MOLINA ET AUTRES : SOUTIEN À L'INITIATIVE POPULAIRE « POUR DES ALIMENTS SANS ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS (INITIATIVE POUR LA PROTECTION DES ALIMENTS) »**

### **Contexte :**

Le moratoire sur le génie génétique interdit la culture et la dissémination de plantes et d'animaux génétiquement modifiés en Suisse. Le Conseil fédéral s'est vu chargé par le Parlement d'élaborer un projet d'acte législatif autorisant le génie génétique sous certaines conditions. D'ici à l'entrée en vigueur de cette réglementation, le moratoire doit encore être prolongé de deux à quatre ans. L'« initiative pour la protection des aliments » entend mettre à profit ce temps pour donner au Conseil fédéral des directives pour une réglementation stricte du génie génétique.

Le Conseil fédéral a déjà présenté les premiers principes clés. On y voit qu'il ne veut pas classer les nouvelles méthodes de génie génétique (CRISPR/Cas) (CRISPR : « *Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats* » ; Cas : protéine Cas9/cas) dans la catégorie du génie génétique. Le génie génétique pourrait ainsi être introduit par des voies détournées. Les produits génétiquement modifiés ne pourraient plus être distingués des produits traditionnels.

CRISPR/Cas est une nouvelle méthode de génie génétique qui intervient en profondeur dans le patrimoine génétique. La Cour de justice européenne l'a également clairement classée dans la catégorie des organismes génétiquement modifiés (OGM). Si les OGM n'étaient pas soumis à la loi sur le génie génétique, la liberté de choix des consommateur-trices ne serait plus garantie et une agriculture sans OGM, en particulier une agriculture biologique labellisée, ne serait plus possible, car l'absence d'OGM est une exigence de qualité centrale de Bio Suisse.

Le génie génétique est souvent présenté comme une solution contre la faim dans le monde. Or, il ne fait qu'apporter davantage de brevets et de pouvoir de marché aux grands groupes agricoles, comme Corteva, Bayer, Syngenta et BASF. Le génie génétique est synonyme d'agriculture industrielle avec beaucoup d'intrants, tels des pesticides et des engrais. Contrairement à une agriculture diversifiée, à petite échelle, avec des semences adaptées localement.

L'« initiative pour la protection des aliments » donne au Conseil fédéral et au Parlement des directives sur les conditions dans lesquelles les plantes génétiquement modifiées peuvent être cultivées et les animaux disséminés. L'initiative est soutenue par une large alliance, dont font partie StopOGM – ou Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique (SAG) – Bio Suisse, l'Association des petits paysans, Uniterre, SWISSAID, la Fondation pour la démocratie directe ainsi que des politicien-nes du PS à l'UDC.

---

**Ce que demande l'« initiative pour la protection des aliments » :**

1. **Évaluation des risques** pour la protection de l'être humain et de l'environnement, conformément au principe de précaution.
2. **Liberté de choix** grâce à l'obligation d'étiquetage et à la transparence dans les rayons des magasins.
3. **Règles de responsabilité et mesures de coexistence** selon le principe du pollueur-payeur, afin de protéger l'agriculture sans OGM.
4. **Pas de brevets** sur les semences sans OGM, afin de protéger la culture sans OGM.
5. **Promotion de la sélection conventionnelle**, afin de favoriser la diversité génétique, le but étant de protéger l'écologie et la résilience de l'agriculture.

**Proposition :**

Le PS Suisse soutient l'initiative populaire « Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (initiative pour la protection des aliments) ».

**Proposition du Conseil de parti<sup>8</sup> :** soutien au lancement de l'initiative (majorité des deux tiers).

*Déposée par : Fabian Molina, Martina Munz, Matthias Aebischer, Emmanuel Amos, Nadine Masshardt*

---

<sup>8</sup> Conformément à l'art. 14, ch. 7, let. i des statuts, le soutien au lancement d'initiatives populaires requiert une majorité de deux tiers des votant-es.

## POINT 18 DE L'ORDRE DE JOUR : RÉSOLUTIONS

### R-2 AU PROCHE-ORIENT

#### RÉSOLUTION DE LA PRÉSIDENTE : POUR UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ET UNE PAIX JUSTE AU PROCHE-ORIENT !

*Ce complément à la résolution du 24 février 2024 répond à l'escalade brutale de la guerre de Gaza par le gouvernement israélien qui s'est produite entre-temps.*

*Adopté par la Présidence du PS Suisse le 9 septembre 2024*

**Le PS condamne sans réserve la violence brutale exercée par l'État israélien et le Hamas contre les civil-es.** Rien ne justifie ni les attaques de l'armée israélienne contre des civil-es, ni les bombardements d'habitations, d'écoles, d'hôpitaux, de lieux de culte et de camps de réfugié-es, ni les arrestations arbitraires et la torture dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Par ces exactions, le gouvernement Netanyahu ne cherche pas à mettre fin rapidement et pacifiquement à la guerre qui sévit à Gaza, ni même à fournir une zone sûre à plus de deux millions de personnes dans la bande de Gaza. Au lieu de cela, face à la baisse de sa cote de popularité, il se préoccupe en premier lieu de son maintien au pouvoir. La guerre permanente, qui a fait à ce jour plus de 40 000 morts, lui permet de rester au pouvoir malgré des critiques internes toujours plus vigoureuses. Pour servir les desseins de cet homme, on accepte que les forces israéliennes causent d'énormes souffrances humaines dans les territoires palestiniens occupés et que le risque d'un embrasement régional soit élevé. De même, rien ne justifie les attaques — assassinats ciblés, violences sexuelles et prises d'otages de civil-es — menées par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. Les attaques ciblées contre des civil-es doivent toujours être condamnées sans réserve, quelles que soient les circonstances.

**Un cessez-le-feu immédiat doit être décrété, afin que l'on puisse sans délai fournir une aide humanitaire et avoir une base pour des négociations de paix.** La situation humanitaire dans la bande de Gaza est catastrophique. Les habitant-es ont besoin qu'on leur livre de toute urgence une aide humanitaire substantielle, ce qui n'est toutefois pas réalisable sans cessez-le-feu. En outre, un cessez-le-feu immédiat et durable est nécessaire pour créer une chance réaliste de parvenir à une solution négociée. L'objectif doit rester une paix juste et durable en Israël-Palestine. Compte tenu de l'escalade actuelle, les points énumérés ci-dessous revêtent un caractère plus urgent que jamais.

**Toutes les parties doivent déposer les armes immédiatement. Elles portent la responsabilité de leurs crimes.** Le Hamas doit immédiatement cesser ses attaques contre la population civile israélienne, qui sont contraires au droit international, et libérer toutes les otages sans condition. Il porte la responsabilité des attaques menées depuis la bande de

Gaza et ne doit pas mettre en danger la population civile de ce territoire. Israël a le droit de se défendre ainsi que de protéger son pays et ses citoyen-nes. Le 7 octobre 2023, Israël avait le droit de repousser l'attaque et de rétablir le droit et l'ordre. Cependant, les actions de guerre continues et disproportionnées d'Israël dans la bande de Gaza ne sont en aucun cas légitimes et doivent être immédiatement stoppées : les représailles collectives, les attaques contre les infrastructures civiles et l'affamement des civil-es comme méthode de guerre sont interdits par le droit international humanitaire.

**Le PS réitère sa demande de cesser immédiatement toute coopération militaire et tout commerce de matériel de guerre avec l'ensemble des États concernés dans la région.**

Au plus tard depuis l'entrée en vigueur du contre-projet à l'initiative correctrice (initiative « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile »), le 1er mai 2022, cela s'impose pour la simple et bonne raison que la loi suisse n'autorise pas l'exportation de matériel de guerre si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international ou qu'il viole gravement et systématiquement les droits humains. En outre, le PS Suisse demande au Conseil fédéral d'examiner les éventuelles coopérations d'acteur-trices ayant leur siège en Suisse (entreprises, autorités étatiques, institutions de formation) avec d'éventuelles institutions impliquées dans la guerre et, le cas échéant, d'y mettre fin ou de les suspendre. La participation d'acteur-trices suisses à des actes préparatoires à des crimes de guerre de tous bords doit être empêchée.

**Le droit international est aussi fort que la volonté des États de le faire respecter.** En tant que signataire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Convention sur le génocide), la Suisse doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour arrêter un génocide. La décision intermédiaire de la Cour internationale de Justice (CIJ), dont le siège est à La Haye, sur la plainte de l'Afrique du Sud reconnaît de nombreuses violations du droit international humanitaire par Israël et considère comme plausible l'accusation selon laquelle Israël commet des actes génocidaires. Cette décision de justice appelle des réactions politiques claires de la part des parties à la Convention sur le génocide, afin d'éviter de nouveaux traumatismes, de nouvelles tueries, de nouveaux dommages et de nouvelles famines.

**La politique de colonisation israélienne dans les territoires occupés doit être stoppée immédiatement.** La politique de colonisation dans les territoires occupés — par la destruction de maisons palestiniennes et la construction de nouveaux logements dans les colonies de peuplement — constitue une grave violation du droit international humanitaire. Derrière tout cela se cache une stratégie du fait accompli. La violence meurtrière exercée par l'armée israélienne et les colons radicaux à l'encontre des Palestinien-nes en Cisjordanie, qui s'est considérablement accrue depuis le 7 octobre 2023, doit cesser immédiatement. Ainsi, le 19 juillet 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a elle aussi affirmé dans son avis juridique que la présence d'Israël dans les territoires palestiniens occupés était contraire au droit international et qu'il devait y être mis fin dès que possible. Selon la Cour internationale de justice, Israël doit cesser immédiatement toute nouvelle activité de colonisation. Tous les États, y compris la Suisse, doivent s'engager à ne pas reconnaître comme légale la situation découlant de la présence illégale d'Israël sur le territoire palestinien occupé et à ne pas fournir de soutien pour que cette situation perdure. La CIJ a également déclaré que l'État d'Israël

était tenu de réparer les dommages causés à toutes les personnes physiques ou morales concernées sur le territoire palestinien occupé. La Suisse doit reprendre les sanctions de l'UE — interdiction d'entrée et blocage des avoirs — décrétées contre les colon-es israéliennes qui ont violé les droits humains des Palestinien-nes. En conséquence, leurs demandes d'entrée ne doivent plus être traitées par le consulat suisse à Tel-Aviv.

**Le respect du droit international reste déterminant.** Il n'y a pas de paix juste et durable sans respect du droit international. Toute solution négociée doit reposer sur les trois piliers suivants : l'objectif d'une solution fondée sur la coexistence des deux États sur la base des frontières de 1967, la reconnaissance du droit au retour et la clarification du statut de Jérusalem, que la Palestine et Israël revendiquent tous deux comme capitale. L'Initiative de Genève, toujours d'actualité et qui devrait être relancée, a montré que ces questions pourraient être résolues sur la base du droit international. Le PS demande avec insistance que l'on mène des négociations de paix en s'appuyant sur ces trois piliers. En même temps, il faut souligner que toutes les parties concernées doivent respecter le droit international humanitaire. Le respect du droit international humanitaire est la base même de la protection des populations civiles et de la pérennité de la volonté de paix. Toutes les attaques et mesures dirigées contre la population civile sont inacceptables, peu importe quel camp en est l'auteur : qu'il s'agisse du blocus complet de la bande de Gaza, des bombardements aveugles, des actions de représailles collectives contre la population de Gaza, de l'installation de colonies dans les territoires occupés, ou encore des attaques militaires que le Hamas et d'autres groupes armés lancent délibérément contre la population civile israélienne. Le PS appelle toutes les parties à accorder aux organisations humanitaires, par exemple à la Croix-Rouge, un accès illimité aux prisonnier-ères et aux blessé-es.

**Les otages israélien-nes enlevé-es par le Hamas le 7 octobre 2023 doivent être libérés immédiatement. Le Conseil fédéral doit ensuite reconnaître la Palestine dans les frontières basées sur la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU du 22 novembre 1967,** telles qu'elles ont été confirmées et adoptées aussi lors des pourparlers de paix d'Oslo. La reconnaissance de la Palestine est également un engagement clair en faveur de la solution à deux États, qui présuppose le droit à l'existence d'Israël.

**La politique étrangère suisse soutient activement les solutions démocratiques et pacifiques ainsi que le travail de l'ONU.** Un multilatéralisme équitable et inclusif, fondé sur le droit international, est essentiel pour se rapprocher d'une paix juste et durable. La politique étrangère suisse doit tout mettre en œuvre pour assurer le financement durable de l'UNRWA — principal vecteur du multilatéralisme dans la région —, protéger cette agence des attaques injustifiées qu'elle subit, s'opposer résolument à l'attisement du conflit par les interventions de grandes puissances ainsi que de puissances régionales et soutenir au contraire toutes les approches constructives. L'engagement de la politique étrangère suisse en faveur d'une Palestine unie et le soutien aux forces qui œuvrent en faveur d'un État démocratique sont également essentiels. Or, jusqu'à présent, la Suisse n'assume pas suffisamment sa responsabilité en matière de respect du droit international. Le 26 juin 2024, le Conseil fédéral a décidé de ne verser que la moitié de la contribution suisse à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Au vu de la crise alimentaire et de la situation médicale désastreuse qui assaillent la bande de Gaza,

cela est irresponsable. Le Conseil fédéral doit s'engager avec force pour un accès humanitaire sans entrave ainsi que pour des soins de santé sûrs dans la bande de Gaza. Au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, la Suisse s'est abstenue lorsqu'il s'est agi de reconnaître l'État palestinien et les droits de sa population ou de formuler une recommandation pour l'admission de la Palestine comme membre à part entière de l'ONU. De même, l'engagement de la Suisse pour parvenir à un cessez-le-feu est jusqu'à présent trop timide. En outre, le Conseil fédéral doit s'engager plus activement pour la libération de tou-tes les otages israélien-nes ainsi que pour la libération sans procès de tou-tes les prisonniers-ères politiques palestinien-nes.

**Il faut soutenir les forces pacifistes.** Israël et la Palestine n'ont pas besoin d'une attribution de la responsabilité exclusive du conflit à l'autre camp ni d'une nouvelle aggravation des tensions, mais d'une base politique permettant de renforcer, dans toute la région, notamment les forces (pour la plupart issues de la société civile) qui s'engagent pour les droits humains, la démocratie et une paix juste et durable dans le cadre d'une solution fondée sur la coexistence des deux États. Cela ne sera possible que si l'on ne se concentre pas sur l'aggravation de la spirale négative. Il s'agit plutôt d'identifier les points de départ d'évolutions positives et de consolider celles-ci. Il convient donc d'intensifier le soutien aux voix pacifistes et attachées aux droits humains et à la démocratie. La politique étrangère suisse doit intensifier son travail et son soutien aux forces de la société civile qui, dans toute la région, s'engagent en faveur des droits humains, de la bonne gouvernance, de la justice et de la réconciliation. Il faut s'opposer fermement aux multiples tentatives visant à restreindre leur marge de manœuvre (« *shrinking space* »).

**Il faut mettre fin immédiatement à la discrimination structurelle des Palestinien-nes par l'État israélien :** outre la politique inacceptable de colonisation, il faut aussi stopper sans délai la discrimination structurelle des Palestinien-nes par l'État israélien sur le territoire israélien et dans les territoires occupés. Cette inégalité de traitement est diamétralement opposée aux droits humains inscrits dans le droit international et constitue un obstacle à une paix durable.

**Le PS demande à Israël d'arrêter, avec effet immédiat, les travaux d'édification du mur de séparation et de démanteler les portions existantes de l'ouvrage.** En érigeant une « barrière de séparation » sur le territoire palestinien, et en annexant ainsi de facto le territoire palestinien, Israël viole le droit international. Comme la Cour internationale de justice l'a indiqué dans son avis juridique, Israël doit mettre un terme à la construction du mur de séparation et démanteler les portions de l'ouvrage situées dans le territoire palestinien occupé<sup>9</sup>.

**Le PS exige la fin de l'impunité et la poursuite pénale de tous les crimes de guerre.** Le Conseil fédéral suisse est invité à s'engager pour que le gouvernement israélien et les autorités palestiniennes prennent des mesures appropriées pour mener des enquêtes indépendantes, crédibles et conformes aux normes internationales sur les violations du droit international humanitaire commises durant les conflits armés entre les deux belligérants. Les

---

<sup>9</sup> Avis juridique de la Cour internationale de justice du 19 décembre 2003 : <https://www.icj-cij.org/fr/affaire/131>

enquêtes de la Cour pénale internationale (CPI) contre le Hamas et le gouvernement israélien doivent être soutenues par toutes les parties. Le Conseil fédéral doit s'engager publiquement à faire appliquer les mandats d'arrêt de la CPI contre Netanyahu et Gallant, de même que contre le chef du Hamas, Yahya Sinwar, si la CPI décide de les délivrer (Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri et Ismail Haniyeh, contre lesquels un mandat d'arrêt a également été demandé, ont été tués entre-temps).

**Le PS Suisse appelle les gouvernements cantonaux et les hautes écoles à respecter le droit de manifester et à agir avec fermeté contre l'antisémitisme et le racisme.** Les slogans et les agressions antisémites, tout comme le racisme, n'ont pas leur place en Suisse. Parallèlement, le PS Suisse demande aux gouvernements cantonaux et aux hautes écoles de respecter le droit d'expression et le droit de manifester. En particulier, le déploiement excessif de forces de l'ordre, le recours aux instruments juridiques et les frais d'autorisation constituent une atteinte inadmissible à ces droits fondamentaux. Le PS condamne également la diabolisation de mouvements pacifiques.

**La compréhension et l'échange doivent être encouragés.** Le PS reconnaît lui aussi qu'il a la responsabilité d'intensifier ses contacts avec les voix qui, en Israël, en Palestine et dans le monde, contribuent à la compréhension mutuelle des populations israélienne et palestinienne ainsi qu'au renforcement des voix de la justice de la paix, en se distanciant de celles qui cherchent la confrontation.

## **RÉSOLUTION COMPLÉMENTAIRE DE CARLO SOMMARUGA ET AUTRES : POUR LA FIN DE LA VIOLENCE CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN ET L'OCCUPATION**

*Déposée le 11 septembre 2024*

*Proposition de résolution déposée par :*

Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats, GE et Alice Froidevaux, Deleguée PS St.Gallen, SG

*Signataires :*

Emmanuel Amoos, Conseiller national, VS / Martine Docourt, Conseillère nationale, NE / Claudia Friedl, Conseillère nationale, SG / Fabian Molina, Conseil national, ZH / Farah Romy, Conseillère nationale, SO / Mario Carrera, ex-chef DDC en Palestine, membre de la Commission internationale du PSS, BE / Dominique Hausser, Président PS Courgenay, Co-président PS60+ suisse, JU / Jean-Paul Perronace, Délégué SP Grenchen, SO / Sylvain Thévoz, Député au Grand-Conseil, GE

**Afin que la Suisse s'engage résolument pour la justice et la dignité humaine conformément à ses valeurs et à ses obligations internationales.**

Depuis un an, le peuple palestinien est décimé et affamé sous les yeux du monde entier. La Puissance occupante israélienne tue des dizaines de milliers de civils à Gaza et en Cisjordanie, dont de très nombreux enfants, arrête et torture, notamment du personnel de santé,

cible délibérément les journalistes, restreint dramatiquement l'aide humanitaire, détruit hôpitaux, écoles, logements et cultures et continue d'étendre les colonies illégales en Cisjordanie. Cette violence contre le peuple palestinien n'a pas commencé avec les atroces crimes du Hamas du 7 octobre, qui doivent être clairement condamnés. L'Occident pourrait mettre un terme à l'occupation illégale et aux opérations militaires israéliennes disproportionnées, mais continue à les soutenir. Partout dans le monde, des travailleur.e.s, des étudiant.e.s, avocat.e.s, député.e.s et membres de la société civile se mobilisent pour que cesse l'occupation et le massacre des civils. Face à cette violence persistante et à la catastrophe humanitaire, le PS Suisse appelle à la solidarité avec le peuple palestinien et exige des mesures concrètes et courageuses de la part du Conseil fédéral et du Parlement:

1. **Cessez-le-feu immédiat** : La Suisse doit s'engager fermement pour un cessez-le-feu immédiat et durable. Tous les acteurs armés doivent cesser leurs attaques et assurer la protection des civils.
2. **Aide humanitaire** : La Suisse doit intensifier son soutien humanitaire aux populations de Gaza et de Cisjordanie, notamment en maintenant et augmentant de manière significative sa contribution à l'UNRWA.
3. **Embargo sur les armes à destination d'Israël** : Conformément aux décisions internationales, nous demandons l'arrêt immédiat de toute livraison d'armes et de toute coopération militaire avec Israël tant que l'occupation, contraire au droit international, perdure.
4. **Fin de l'occupation** : La Suisse doit œuvrer activement pour mettre fin à l'occupation israélienne et soutenir une solution politique juste et durable à la question palestinienne, basée sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.
5. **Otages et prisonniers** : La Suisse doit exiger la libération immédiate par toutes les parties au conflit de toutes les personnes prises en otage, détenues sans procès ou emprisonnées pour des raisons politiques.

La Suisse, en tant que gardienne des Conventions de Genève et signataire de la Convention sur le génocide, doit assumer ses responsabilités en condamnant fermement les violations répétées du droit international humanitaire. Elle doit s'engager pour que tous les crimes de guerre fassent l'objet d'enquêtes, les responsables soient traduits en justice et la population civile protégée. Il est grand temps que la Suisse prenne une position déterminée sur la scène internationale et s'engage activement, conformément à ses obligations de droit international humanitaire, rappelées récemment par la Cour internationale de justice, pour mettre fin à tout soutien direct ou indirect à l'occupation et à la violence contre la population palestinienne.

**Recommandation de la Présidence** : Adoption des deux résolutions sur le Proche-Orient.

*La résolution complémentaire est un complément à la résolution globale sur le Proche-Orient que la Présidence a adoptée le 9 septembre 2024 et qu'elle soumettra au Congrès de Davos. La résolution complémentaire aborde les événements survenus au Proche-Orient jusqu'à sa soumission le 11.09.2024.*

## **R-3 ANNA MIOTTO (JUSO) ET AUTRES : POUR CONSTRUIRE UN MONDE MEILLEUR, SORTONS DU CONSEIL FÉDÉRAL ET ENTRONS DANS L'OPPOSITION !**

*(reporté par le Congrès du 24.02.2024)*

La question de la participation au gouvernement a toujours été un débat central au sein du PS. Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le PS fait son entrée dans des gouvernements cantonaux pour la première fois de son histoire. La question de la participation gouvernementale donne alors lieu à de violents conflits au sein du parti, en raison avant tout du déploiement fréquent de la police et de l'armée contre les grévistes, en particulier lors de la grève générale de 1918. On observe d'ailleurs aujourd'hui une problématique similaire avec les magistrat-es de gauche en charge de la justice et de la police. Ainsi, le conseiller d'Etat socialiste Freddy Fässler s'est engagé en 2021 en faveur des MPT (loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme) qui, selon les Juristes démocrates, pose de graves problèmes juridiques<sup>10</sup>.

Au niveau fédéral, le débat est également très animé. Après s'être voué à l'opposition entre 1953 et 1959, le PS a toujours été représenté par deux conseillè-re-s fédérale-s au sein du gouvernement. Malgré cela, la participation au gouvernement est restée un sujet de débat. Ainsi, après la non-élection de Lilian Uchtenhagen en 1983, un congrès extraordinaire du parti a été convoqué sur cette thématique et 10 ans plus tard, après la non-élection de Christiane Brunner, le débat sur la participation au gouvernement a été mené une nouvelle fois<sup>11</sup>.

Il y a de nombreuses raisons pour et contre la participation au gouvernement - c'est une question idéologique et stratégique. Il est du devoir de l'ensemble de la gauche de se poser sans cesse cette question. Nous devons évaluer quelle option nous rapproche de notre objectif de construire une société solidaire, égalitaire et écologique. Ce faisant, il faut également tenir compte d'une perspective à long terme. Outre la question de savoir ce que la participation au gouvernement nous apporte (ou non) pour le moment, nous devons également nous demander ce que la participation au gouvernement nous permettrait de faire ou ce qu'elle pourrait nous empêcher de faire à l'avenir.

Les avantages d'une participation au gouvernement résident avant tout dans le pouvoir de codécision au sein du Conseil fédéral et dans une certaine marge de manœuvre au sein des départements en mains de la gauche. Il est indéniable que le travail du Conseil fédéral avec le PS se distingue du travail sans le PS. Ainsi, les décisions prises par le PS dans le cadre d'une alliance avec le centre et le PLR sont moins à droite que ce qu'elles seraient si le PS était exclu de cette équation. Et cela peut faire une grande différence pour de nombreuses personnes. Toutefois, il convient tout de même de souligner que ce pouvoir se limite à l'administration et aux ordonnances. En effet, c'est bien le Parlement - fortement marqué à droite - qui adopte les lois et qui peut donc sans problème modifier à sa guise un projet de loi qui

<sup>10</sup> <https://www.djs-jds.ch/de/1848-nein-zum-pmt-rechtsstaatliche-prinzipien-sind-nicht-verhandelbar>

<sup>11</sup> <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/017393/2022-01-24/>

lui semblerait "trop à gauche". Quant à la question de la marge de manœuvre au sein des départements, l'exemple du changement de la tête du DETEC illustre bien la façon dont il opère. Ainsi, la reprise du département par Albert Rösti a donné lieu à un changement des priorités. "Alors que l'Office fédéral des routes et l'Office fédéral de l'énergie ont été revalorisés, l'Office fédéral de l'environnement a moins de poids que du temps de la conseillère fédérale Sommaruga", écrit le média Republik<sup>12</sup>. Au DFJP aussi, Simonetta Sommaruga a enregistré de nombreux succès : par de nombreux petits pas, elle a par exemple amélioré le droit d'adoption et le droit au mariage des couples queer.

Toutefois, la participation du PS au Conseil fédéral pose également de grands problèmes. Tout d'abord, c'est un moyen de stabilisation sociale. En associant la gauche à ses décisions, la droite parvient à éviter une contestation de l'ordre établi, c'est-à-dire d'une société fondée sur l'exploitation des travailleuse-urs, la discrimination de groupes sociaux et la destruction de l'environnement. En effet, la participation de la gauche aux décisions anti-sociales du gouvernement donne l'impression que ce sont aussi les siennes, et donc que ces décisions ne seraient au fond pas aussi mauvaises qu'il n'y paraît. Cet effet est d'autant plus fort que le PS peine à critiquer la politique menée dans les départements dirigés par ses membres et même plus largement les positions de l'ensemble du Conseil fédéral. Par conséquent, la participation au gouvernement a un impact sur le positionnement politique général du parti, avec une ligne moins contestataire et plus ouverte à des compromis, voire des compromissions. La participation du PS au Conseil fédéral empêche donc le PS d'assumer le rôle qui devrait être le sien, soit celui d'un parti qui porte une alternative et l'espoir d'un monde meilleur. Enfin, la participation au Conseil fédéral a de lourdes conséquences sur la perception du PS au sein de la majorité de la population et sur sa capacité à mobiliser les gens. En effet, en vertu de la collégialité, les consillère-ers fédérales-aux PS se sont à plusieurs reprises retrouvé-es à défendre une position contraire à celle de l'ensemble de la gauche. Le cas le plus marquant est certainement celui d'Alain Berset dans la campagne pour AVS21. Dans le cadre de cette campagne, ce dernier a sillonné le pays pour défendre la réforme et celle-ci a finalement été acceptée à 31'195 voix près<sup>13</sup>. Selon un sondage de Tamedia, 25% de l'électorat du PS a voté en faveur de cette réforme<sup>14</sup>, un chiffre conséquent au vu de l'importance que cet objet revêtait aux yeux de l'ensemble de la gauche, du mouvement féministe et des syndicats. Il serait bien naïf de penser que le fait qu'Alain Berset défende le « oui » n'a joué aucun rôle dans le fait qu'un quart de notre électorat vote en faveur de cette réforme. La participation au Conseil fédéral a donc concrètement eu pour conséquence l'acceptation d'une des pires réformes sexistes et anti-sociales de ces dernières années, en plus de rendre les relations entre le PS et le mouvement féministe ainsi que les bases syndicales bien plus tendues – en particulier en Suisse romande. C'est aussi un signal désastreux pour la population qui a tout sauf envie de s'engager dans le parti dont les représentant-es au sein du Conseil fédéral - soit les visages les plus connus du parti – défendent de tels projets.

---

<sup>12</sup> <https://www.republik.ch/2023/12/08/das-grobe-ueberlaesst-er-anderen>

<sup>13</sup> <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20220925/can660.html>

<sup>14</sup> [https://www.tamedia.ch/tl\\_files/content/Group/PDF%20Files/Deutsch/20220925\\_Bericht\\_NAB.pdf](https://www.tamedia.ch/tl_files/content/Group/PDF%20Files/Deutsch/20220925_Bericht_NAB.pdf)

Dans le contexte actuel, les inconvénients à une participation au Conseil fédéral prennent clairement le dessus sur les avantages. Nous vivons dans un monde en crise et la population en subit les conséquences de manière violente : explosion du coût de la vie, backlash patriarcal, crise climatique...transformer la société n'est plus seulement nécessaire, cela devient urgent. Or, ce n'est pas en participant au gouvernement et en défendant les positions de la majorité de droite du Conseil fédéral que nous parviendrons à mobiliser la population et à construire un mouvement capable de renverser le système injuste dans lequel nous vivons. Ainsi, non seulement la gauche ne progresse pas, elle recule même, comme l'ont montré les dernières élections fédérales. La légère progression du PS, avant tout au détriment des Vertes, ne devrait être pour personne une source de réjouissance. Il est donc temps de tourner la page d'une stratégie qui ne fonctionne pas, en particulier dans le contexte actuel. Nous devons maintenant entrer dans l'opposition, construire un front uni avec l'ensemble de la gauche, les mouvements sociaux et les syndicats et porter la vision d'un monde meilleur, afin de susciter l'espoir de la population, de la mobiliser et de transformer la société. Ce n'est qu'en étant extérieur au Conseil fédéral que le PS est en position de mettre sous pression le parlement bourgeois et de s'assurer que les affaires de l'État soient conduites dans l'intérêt des 99%. Mais surtout, le PS pourra ainsi conserver sa crédibilité intacte et être en mesure d'offrir une alternative dont le monde a urgemment besoin. **C'est pourquoi nous demandons au PS d'être à la hauteur de l'Histoire et d'exiger de ses conseillères fédérales-aux de démissionner immédiatement pour que nous puissions ensemble construire un monde meilleur.**

**Recommandation de la Présidence et du Bureau de Conseil de parti :** rejeter.

**Motif :** la Présidence et le Bureau du Conseil de parti ont soigneusement examiné et discuté la résolution de la Jeunesse socialiste. Tous deux recommandent de rejeter la résolution, car cela affaiblirait notre engagement commun en faveur d'une Suisse solidaire. Comme la Jeunesse socialiste le constate à juste titre, siéger au Conseil fédéral garantit aussi une certaine « marge de manœuvre ». La collaboration entre nos membres qui siègent au Parlement, la Présidence du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, la Présidence du Parti et les conseiller-ères fédéraux-ales fonctionne bien. Dans la mesure du possible, nous essayons d'utiliser la marge de manœuvre existante pour mettre en œuvre les revendications socialistes. Il est malheureusement impossible d'empêcher nos conseiller-ères fédéraux-ales de s'opposer en partie à nos initiatives ou aux projets que nous soutenons, en raison des rapports de majorité au sein du Conseil fédéral et du principe de collégialité. Cela dit, nous considérons que l'influence et la possibilité de participer à l'élaboration des politiques au sein du Conseil fédéral sont plus importantes. Comme la revendication de la résolution n'est à nos yeux ni judicieuse ni réalisable, nous rejetons la résolution. Il va de soi que la Présidence et le Conseil de parti apporteront leur contribution à une meilleure représentation des forces progressistes au sein du gouvernement du pays. Le Parti continuera d'entretenir une collaboration critique et solidaire avec nos représentant-es au Conseil fédéral.

**Signataires:** Thomas Bruchez (JS), Anna Miotto (JS), Mélanie Rufi (JS) Nicola Siegrist (JS), Mirjam Hostetmann (JS), Rosalina Müller (JS), Mathilde Mottet (JS), Léonie Schubiger (JS), Mayra Faccio (JS), Elena Kasper (JS), Léa Dubochet (JS)

## **R-4 DES FEMMES SOCIALISTES SUISSES : LE TRAVAIL DU SEXE EST UN (VRAI) TRAVAIL : UNE VIE DÉCENTE POUR TOU-TES !**

Le PS Suisse s'engage pour une vie décente et libre pour chacune et chacun, indépendamment de son travail ou de son statut de séjour. Nous définissons le travail du sexe avant tout comme un travail dans le cadre duquel un service sexuel est échangé de manière consensuelle contre de l'argent. Le travail du sexe autodéterminé n'est pas un phénomène marginal. Il faut reconnaître que ce sont souvent des femmes qui travaillent dans ce secteur et qu'elles sont victimes de nombreuses discriminations. Elles sont ainsi exposées à un risque plus élevé de violence. Le PS Suisse s'oppose clairement au modèle nordique. L'interdiction d'acheter des services sexuels détériore les conditions de travail des travailleuses et travailleurs du sexe et les oblige à travailler dans des endroits dangereux et à accepter des pratiques sexuelles qui mettent leur santé en danger.

La Suisse adopte une approche réglementaire. Le travail du sexe est légalisé afin de réprimer la criminalité et de protéger les travailleuses et travailleurs du sexe. Les conditions-cadres sont définies par les cantons ou les communes. On observe une tendance générale à ne pas mettre les travailleuses et travailleurs du sexe sur un pied d'égalité juridique avec les autres travailleuses et travailleurs. Ainsi, les travailleuses et travailleurs du sexe, quelle que soit leur nationalité, doivent souvent obtenir des autorisations et s'enregistrer auprès des autorités. De plus, leur activité est limitée géographiquement. En Suisse, les travailleuses et travailleurs du sexe ne sont, juridiquement et factuellement, pas encore sur un pied d'égalité avec les autres travailleuses et travailleurs, notamment en raison des obstacles bureaucratiques imposés aux personnes issues de l'immigration. En vertu de la loi sur les étrangers et l'intégration (Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers et l'intégration (LEI)) en vigueur, les travailleuses et travailleurs du sexe originaires de pays tiers ne peuvent pas obtenir de statut de séjour indépendant. Cela les pousse dans l'illégalité et les expose au risque d'amendes, voire d'expulsions et d'interdictions d'entrée.

Il est important de distinguer le travail du sexe de la traite des êtres humains. La traite des êtres humains est un délit dans le cadre duquel une personne est recrutée, « placée » et exploitée par la violence, la tromperie, la menace ou la contrainte<sup>15</sup>. Bien que la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle soit la forme la plus visible de la traite des êtres humains, il est faux et paternaliste de considérer tou-tes les travailleuses et travailleurs du sexe comme des victimes de la traite des êtres humains.

En Europe, les États envisagent le travail du sexe de différentes manières. L'approche prohibitionniste interdit le travail du sexe en punissant les travailleuses et travailleurs du sexe, les client-es et les proxénètes. L'approche abolitionniste vise à abolir le travail du sexe : elle ne punit pas directement les travailleuses et travailleurs du sexe, mais les client-es, car elle considère tou-tes les travailleuses et travailleurs du sexe comme des victimes.

---

<sup>15</sup> <https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/kriminalitaet/menschenhandel.html>

## **Pour une vie libre et autodéterminée**

Le PS Suisse s'engage pour que les personnes ne soient pas discriminées en raison de leur identité sexuelle, de leur orientation sexuelle ou de la couleur de leur peau. Le travail du sexe est l'une des nombreuses possibilités de financer sa propre subsistance. Ce n'est toutefois pas un travail comme les autres, car la plupart des travailleuses et travailleurs du sexe sont confronté-es à une combinaison brutale de misogynie, de racisme et de pauvreté. C'est pourquoi nous nous engageons à améliorer leur situation matérielle. Nous refusons la criminalisation du travail du sexe, et donc la pénalisation des client-es (modèle nordique) ainsi que des travailleuses et travailleurs. Défendre les travailleuses et travailleurs du sexe, c'est donc s'opposer aux lois restrictives sur l'immigration, à la précarité, au racisme et au sexisme, ainsi qu'aux violences faites aux femmes.

### **– Contre la stigmatisation et la criminalisation**

Le PS Suisse s'oppose résolument à toute mesure qui pénalise, discrimine ou complique la vie des travailleuses et travailleurs du sexe. La possibilité de travailler légalement est une condition fondamentale d'un travail du sexe sûr. Cela implique également que les permis de séjour et de travail des migrant-es ne doivent pas être liés aux employeurs, car cela augmente le risque de dépendance.

### **– Pour une amélioration des conditions de travail**

Toute politique de protection des travailleuses et travailleurs du sexe est une politique de lutte contre la précarité : pour cela, nous avons besoin d'une meilleure protection du travail pour les travailleuses et travailleurs du sexe. Les migrant-es doivent en outre avoir accès aux prestations sociales, afin que le travail du sexe ne soit pas la seule option.

### **– Pour un libre accès aux soins de santé et aux services de conseil**

La fin de la stigmatisation du travail du sexe doit également permettre un meilleur accès aux soins de santé. Les travailleuses et travailleurs du sexe doivent avoir accès à des informations sur la santé et leurs droits, à des installations sanitaires facilement accessibles pour minimiser les risques pour leur santé et à des services de soutien en cas de violence. Si elles ou ils le souhaitent, les travailleuses et travailleurs du sexe doivent pouvoir participer à des programmes de réorientation professionnelle qui leur garantissent un revenu plus élevé et stable.

**Recommandation de la Présidence : accepter.**

## **R-5 RENATE RUTISHAUSER ET AUTRES : POUR DES SOINS MÉDICAUX DE BASE DE QUALITÉ — Y COMPRIS DANS LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES !**

Malgré les attaques récurrentes de groupes de réflexion néolibéraux, comme Avenir Suisse, un consensus se dégage traditionnellement en Suisse pour affirmer que les régions périphériques et de montagne doivent rester peuplées et que les habitant-es de ces zones doivent donc avoir accès à un service public de qualité. L'accès à des soins médicaux de base de qualité et adaptés aux besoins en fait partie.

En Suisse, le manque de personnel qualifié, l'explosion des coûts et le manque d'efficacité mettent sous pression l'ensemble des soins de santé. En raison de l'émigration, de la fuite des cerveaux et de l'évolution démographique, les régions de montagne disposant de structures plus faibles sont d'autant plus touchées par ce problème. Il est urgent d'agir si l'on veut garantir les soins de santé dans ces régions en particulier.

Notre résolution demande le déploiement de mesures concrètes destinées à renforcer les soins de santé dans les régions reculées, à promouvoir la prévention, à améliorer la collaboration interdisciplinaire et intercantonale et à affiner le contrôle des aspects financiers. Par la présente résolution, le Groupe socialiste des régions de montagne soutient également l'introduction d'une caisse-maladie unique.

Seule l'action conjointe de tou-tes les acteur-trices concerné-es peut garantir des soins de santé équitables et efficaces pour toutes et tous.

### **Nous demandons l'instauration des mesures concrètes énumérées ci-dessous :**

- Assurer des soins de base de qualité dans les régions périphériques via les éléments suivants :
  - Développement continu — ou mise en place — de régions de soins de santé. Celles-ci ont été définies par exemple dans les Grisons et ont pour objectif des soins intégrés et en réseau<sup>16</sup>.
  - Mesures visant à promouvoir la formation et l'installation de médecins généralistes, en particulier dans les régions périphériques, par des adaptations de la législation cantonale<sup>17</sup>, par une participation accrue des cantons au programme d'assistantat au cabinet médical<sup>18</sup> (voir par exemple le programme Capricorn<sup>19</sup> dans le canton des Grisons).
  - Maintien de l'infrastructure existante, ou éventuellement restructuration des établissements médicaux en centres de santé.
  - Promotion d'approches innovantes, telles que la télémédecine, les cabinets de soins immédiats sans rendez-vous et les équipes interprofessionnelles mobiles pour les régions éloignées.

<sup>16</sup> <https://www.mettier-projekte.ch/resources/Studie-HSG-KPMG-VernetzteGesundheit.pdf>

<sup>17</sup> [https://www4.ti.ch/user\\_librerie/php/GC/allegato.php?allid=163617](https://www4.ti.ch/user_librerie/php/GC/allegato.php?allid=163617) (article 5b, page 18)

<sup>18</sup> [https://www.sivf.ch/fr/formation-postgraduee/assistant\\_cabinet\\_medical.cfm](https://www.sivf.ch/fr/formation-postgraduee/assistant_cabinet_medical.cfm)

<sup>19</sup> [https://www.kmgr.ch/sites/default/files/2023-05/konzept-capricorn-ksgr-2023\\_0.pdf](https://www.kmgr.ch/sites/default/files/2023-05/konzept-capricorn-ksgr-2023_0.pdf)

- Offres d'aide à l'accouchement, des examens préventifs aux contrôles ultérieurs et à la possibilité de réaliser des accouchements à faible risque dans des structures décentralisées de petite taille et dirigées par des sages-femmes.
- Promotion de la collaboration intercantonale et interdisciplinaire :
  - Les cantons doivent coopérer plus étroitement, afin d'exploiter les synergies et d'organiser les soins de santé plus efficacement. Cela comprend l'utilisation commune d'infrastructures médicales (notamment d'appareils de diagnostic coûteux), la coordination des soins d'urgence et la collaboration par-delà les frontières cantonales et, le cas échéant, nationales. L'organe spécialisé et l'organe de décision de la Convention intercantonale relative à la médecine hautement spécialisée (CIMHS) devraient également tenir compte, dans leurs décisions, des effets directs et indirects de celles-ci sur la population des cantons de montagne.
  - Les différent-es acteur-trices des soins de santé (hôpitaux, spécialistes médicaux-ales, pharmaciens-nes, médecins de famille, infirmiers-ères et thérapeutes) doivent se regrouper davantage en réseaux de santé locaux. Une collaboration étroite permet de lutter contre les doublons. Il est possible d'utiliser les ressources plus efficacement et d'améliorer les soins de santé dans les régions périphériques.
- Mise à disposition d'un nombre suffisant de spécialistes, en tenant compte des nouvelles formations telles que l'APN (« *Advanced Practice Nursing* » / soins infirmiers cliniquement actifs)<sup>20</sup>, notamment par les mesures suivantes :
  - Incitations financières : des offres telles que de meilleurs salaires et des allocations plus élevées pour encourager les professionnel-les de la santé à s'installer et à travailler dans les régions périphériques.
  - Instauration de conditions de travail attrayantes pour un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée :
    - horaires de travail flexibles,
    - possibilités progressistes de garde d'enfants,
    - possibilités de formation continue.
  - Soutien au développement professionnel.
  - Création d'offres de logement et de travail attrayantes pour les professionnel-les de la santé (médecins de famille, thérapeutes) qui souhaitent s'installer et ouvrir un cabinet dans les régions périphériques.
  - Développement de programmes de recrutement et de formation ciblés, de bourses et de places d'études pour les étudiant-es en médecine et les apprenti-es des professions médicales provenant de régions périphériques et élaboration de programmes de formation spécifiques pour les soins de santé ruraux.
  - Développement de programmes de formation et de soutien aux professionnel-les de la santé locaux-ales, incluant des formations, des cours de perfectionnement et du mentorat.
  - Mise en œuvre complète de l'initiative sur les soins infirmiers.

---

<sup>20</sup> <https://apn-ch.ch/fr/>

- Introduction de conventions collectives de travail dans toutes les professions des soins médicaux de base.
- Prévention et promotion de la santé :
  - La promotion de la santé physique et mentale ainsi que le dépistage précoce des maladies doivent permettre de réduire la charge pesant sur le système de santé et d'améliorer la qualité de vie de la population.
  - La Confédération, les cantons et les communes sont responsables de la mise à disposition et du financement de systèmes de soutien social pour tous les groupes d'âge dans toutes les régions. Ces systèmes devraient comprendre les proches aidant-es, des logements adaptés aux personnes âgées, des infrastructures accessibles et des services à base communautaire, tels que des services de repas, des possibilités de transport et des activités sociales.
- Prise en compte des aspects financiers :
  - Il faut mettre un terme à l'économicisation, à la recherche du profit et à la privatisation croissante des établissements de santé. Nos soins de santé ne doivent pas devenir un objet de spéculation<sup>21</sup>, mais clairement se concentrer sur les besoins des malades et de la population.
  - Il est grand temps d'abandonner le système défaillant des forfaits par cas. La pression pour réduire les coûts peut entraîner une baisse de la qualité des soins. Il existe un risque que les patient-es soient libéré-es prématurément, ce qui entraîne des taux de rechute plus élevés<sup>22</sup> et, en fin de compte, des coûts globaux plus élevés. Comme les forfaits sont basés sur des coûts moyens et ne tiennent pas toujours compte des situations de départ spécifiques, cette structure rigide peut conduire à une prise en charge insuffisante des patient-es souffrant de maladies complexes ou rares.
  - La pression croissante sur les coûts et les exigences d'efficacité détériorent les conditions de travail du personnel médical.
  - Le financement des soins de base doit être garanti, les incitations inopportunes doivent être supprimées.
  - Afin d'assurer un suivi de qualité, mais moins coûteux, notamment pour les patient-es âgé-es après une phase aiguë, il convient d'étudier le modèle tessinois des « *Reparti acuti di minore intensità* »<sup>23</sup> (Unités de soins aigus de moindre intensité) et de créer une base légale appropriée.
  - Il faut se doter d'une législation-cadre à l'échelle nationale permettant d'indemniser financièrement les proches soignant-es et aidant-es, qui assurent en grande partie le maintien des soins de base dans les régions de montagne et périphériques.
  - Un suivi pour contrôler les coûts et la qualité des soins de santé est nécessaire. Il est urgent de prendre des mesures pour garantir le financement à long terme.

<sup>21</sup> <https://www.blick.ch/wirtschaft/grosse-sorge-bei-mitarbeitenden-gesundheit-als-spekulationsobjekt-auslaendischer-investor-kauft-fuenf-schweizer-kliniken-auf-id20048402.html>

<sup>22</sup> <https://www.unibas.ch/de/Aktuell/News/Uni-Research/Einfuehrung-der-Fallpauschale-geht-mit-vermehrten-Wiedereintritten-einher.html>

<sup>23</sup> <https://www.eoc.ch/pazienti/informazioni-per-il-paziente/reparti-a-minor-intensita-acuta.html>

Les tarifs doivent être d'un niveau similaire dans toutes les régions, afin d'attirer des professionnel·les dans les cantons de montagne et de financer les prestations fournies.

- Caisse-maladie unique :
  - Le Groupe socialiste des régions de montagne soutient l'introduction d'une caisse-maladie unique, sous la forme que le PS Suisse appelle de ses vœux. Cela permettra de réduire les coûts administratifs et d'augmenter l'efficacité du système de santé. Cette caisse-maladie doit offrir une assurance de base uniforme et complète pour tou·tes et garantir un accès équitable aux soins de santé.

Comme mentionné au début de la présente résolution, de bons soins médicaux de base font partie du service public de première importance pour les régions périphériques et vont de pair avec la nécessité de bénéficier d'un logement financièrement abordable, de transports publics adaptés aux besoins, d'une infrastructure numérique, de possibilités de formation et d'une prise en charge des enfants.

La mise en œuvre de ces mesures nécessite une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons, les communes, les autorités sanitaires, les établissements d'enseignement et les autres acteur·trices concerné·es. Ces approches combinées permettront de renforcer les soins de santé dans les régions périphériques et de garantir des soins médicaux appropriés à la population.

**Proposition de la Présidence** : accepter.

*Au nom du Groupe socialiste des régions de montagne : Renate Rutishauser, SP Viamala / Gina La Mantia, PS Blenio / Rita Schmid, SP 60+ / Jürg Mächler, SP Prättigau / Clément Borgeaud, PS Valais romand / Franziska Preisig, SP Oberengadin/Bergell / Sebastian Werlen, SP Oberwallis / Claudia Alpiger, SP Oberwallis / Ueli Egger, SP Kanton Bern / Davide Vassella, PS Poschiavo / Livia Benesch, SP Imboden / Werner Caviezel, SP Chur / Beatrice Mahrer, SP Viamala*

## **R-6 LEO KELLER ET AUTRES : PAS DE NOUVELLES CENTRALES NUCLÉAIRES – ELLES ENTRAVENT LE DÉVELOPPEMENT RAPIDE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET MENACENT LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ**

**Sur la question de la sortie du nucléaire, le Conseil fédéral cherche à tromper le peuple suisse !**

1. Les nouvelles centrales nucléaires ne contribuent ni à la sécurité de l'approvisionnement ni à la réalisation de l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050, car elles arrivent à coup sûr trop tard, sont encore et toujours très dangereuses et coûtent beaucoup trop cher.
2. Les problèmes dénoncés depuis des années (dépôt final, dangerosité, dépendance à l'égard de l'étranger) n'ont pas été résolus à ce jour.
3. Le débat sur le renouveau des centrales nucléaires perturbe fortement le développement rapide des énergies renouvelables, lequel s'impose de toute urgence.
4. Le Conseil fédéral ne tient pas compte de la volonté du peuple – il y a 7 ans, la Suisse a décidé de sortir du nucléaire par 58 % de OUI. Depuis lors, rien n'a changé.

### **Explications :**

1. **Les nouvelles centrales nucléaires ne contribueront pas à la sécurité d'approvisionnement avant 2050**  
L'objectif climatique – zéro émission nette d'ici à 2050 – doit être atteint sans nouvelles centrales nucléaires. En effet, la procédure d'autorisation et les processus de construction prendraient à eux seuls au moins 25 ans.
2. **Planifier maintenant l'exploitation de nouvelles centrales nucléaires, c'est mettre du sable dans les rouages de l'énergie renouvelable**  
Par sa façon de faire antidémocratique, le Conseil fédéral veut sciemment jeter de la poudre aux yeux des gens. En chargeant dès maintenant, c'est-à-dire avant même le lancement de la nouvelle loi sur l'électricité, les responsables politiques et l'administration de tâches aussi fastidieuses, on met du sable dans les rouages de la promotion – nécessaire de toute urgence – des énergies renouvelables par les cantons, les communes et les entreprises énergétiques, et on contribue à semer le trouble dans le développement des énergies renouvelables.
3. **La poursuite de l'exploitation des plus vieux réacteurs du monde augmente massivement le risque d'accident**  
En faisant sienne et en s'appuyant sur la formule « tant qu'elles sont sûres, on peut continuer de les exploiter », le Conseil fédéral nie les risques résiduels connus liés aux

installations en service, à savoir les tremblements de terre, les chutes d'avion, le risque terroriste et les conflits armés (voir Zaporijjia), sans oublier les incidents spontanés et les interruptions d'exploitation dus à la « fatigue des matériaux » dans les réacteurs vieillissants. La poursuite de l'exploitation représente donc un risque pour la sécurité de l'approvisionnement, car les dates d'arrêt liées aux risques ne peuvent pas être planifiées suffisamment tôt.

#### 4. **La manière d'agir du Conseil fédéral est antidémocratique**

L'abandon par le Conseil fédéral de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires va à l'encontre d'une volonté populaire clairement exprimée il y a peu (58 % de OUI). Le PS est consterné de voir le Conseil fédéral fouler aux pieds la volonté populaire – un non-respect qui n'a aucun fondement objectif <sup>24</sup> (2).

#### 5. **Sans subventions massives, pas de nouvelle électricité nucléaire**

Axpo, Alpiq et les Forces motrices bernoises (FMB) affirment ne pas vouloir construire de nouvelles centrales nucléaires, et encore moins les financer par leurs propres moyens, car l'expérience montre que l'électricité nucléaire de tous les types de centrales actuellement disponibles est 2 à 3 fois plus chère que l'électricité photovoltaïque et éolienne nouvelle. C'est pourquoi les lobbyistes du nucléaire demandent que l'État prenne en charge la majeure partie des coûts. <sup>25</sup> (1) Cela entraînera soit une augmentation des impôts, soit un retard dans le développement des énergies renouvelables, bien plus efficaces et moins chères, y compris le stockage – ce qui affaiblirait considérablement la sécurité d'approvisionnement. (1). Le lobby des centrales nucléaires veut ouvertement s'enrichir éhontément avec la fortune publique.

#### 6. **Tous les types de centrales nucléaires qui seraient disponibles d'ici à 2050 sont dangereux (3e génération)**

Au cours des 25 prochaines années, seuls (ou presque) seront disponibles les types de réacteurs à eau légère actuellement en service, basés sur des concepts datant des

<sup>23</sup> Le 21 mai 2017, les citoyen-nes suisses ont décidé, dans le cadre d'une votation sur la loi sur l'énergie, d'adopter l'art. 12a de la loi sur l'énergie nucléaire, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2018. L'article interdit la construction de nouvelles centrales nucléaires, ce qui correspond en partie à la sortie du nucléaire annoncée par la conseillère fédérale Doris Leuthard après la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima, au Japon, en 2011. Deux mois après la catastrophe géante de Fukushima, la conseillère fédérale s'est présentée devant les médias pour proclamer la sortie du nucléaire en Suisse. Elle a esquissé un scénario selon lequel les centrales nucléaires suisses pourraient être mises hors service comme suit : Beznau I en 2019, Beznau II et Mühleberg en 2022, Gösgen en 2029 et la centrale nucléaire de Leibstadt en 2034.

Le lendemain, elle s'est exprimée de manière plus prudente dans les colonnes de la Neue Zürcher Zeitung : « Le Conseil fédéral n'indique pas de date fixe pour l'abandon du nucléaire. » Les centrales nucléaires pourraient vivre 50, voire 60 ans, à condition que la sécurité soit garantie, et une date de fermeture plus précoce est également possible. « On a le droit d'exploiter les centrales nucléaires existantes aussi longtemps qu'elles sont sûres. » La sortie du nucléaire a ainsi été relativisée dès son annonce. Au-jour d'hui, 13 ans et demi après la mégacatastrophe de Fukushima, la centrale nucléaire de Mühleberg est le seul réacteur suisse à avoir été arrêté. La durée de vie des autres réacteurs n'est pas limitée et il n'existe pas de plan de sortie.

<sup>24</sup> Les 4 nouvelles centrales nucléaires construites en Europe au cours des 20 dernières années ont englouti plusieurs fois les coûts annoncés. Prenons l'exemple de la centrale de Flamanville (F) => coût annoncé : 3,3 milliards d'euros – coût final : CHF 13,2 milliards d'euros. Le gouvernement anglais garantit aux exploitants de la nouvelle centrale nucléaire de Hinkley Point (Somerset, Angleterre) un prix de l'électricité de 25 cents/kWh pendant des décennies.

années 1980. Ils présentent encore et toujours des risques d'accident élevés (5 des 200 centrales nucléaires mises à l'arrêt à ce jour ont subi des accidents catastrophiques de fusion du cœur). Ils continuent de produire des déchets hautement radioactifs et à longue durée de vie, qui doivent être maintenus à l'écart de la biosphère pendant un million d'années à un coût élevé. Et ils dépendent de combustibles nucléaires provenant de pays parfois très problématiques, créent des risques de prolifération et représentent un risque de chantage en situation de crise (voir la guerre en Ukraine et le conflit en Iran), car une centrale nucléaire représente un risque très élevé en temps de guerre.

7. **Tous les nouveaux réacteurs SMR sont encore de pures « visions d'ordinateur »**

Les nouveaux « réacteurs game changers » (SMR : Small Modular Reactor), dont le lobby des centrales nucléaires fait la promotion à cor et à cri, présentent en partie des caractéristiques théoriques intéressantes, mais ils impliquent tous de nouveaux risques et coûts encore inconnus. L'efficacité des centrales thermiques augmente avec la taille de leur capacité. Les petites installations ont donc tendance à être plus chères que les grandes installations, qui sont déjà très coûteuses. Et toutes n'ont pas été testées, car il s'agit pour l'instant de pures « chimères informatiques ». L'industrie s'attend à ce qu'elles soient techniquement disponibles à partir de 2035. Selon le professeur Pautz, dans une Suisse à forte densité de population, elles ne pourraient pas être réalisées avant 2060-2080. (Prof. D' Pautz, PSI (PSI : Paul Scherrer Institute)/EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne), conférence du 1er mars 2024 à l'EPFZ (École polytechnique fédérale de Zurich) devant des spécialistes de l'énergie issus des rangs du PS).

8. **De nouvelles centrales nucléaires constituent un gigantesque gaspillage d'argent... qui vient à manquer ailleurs**

Compte tenu des progrès réalisés dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies de stockage, ces nouvelles centrales sont totalement inutiles et n'entraînent, outre de nouveaux risques pour la population, qu'un gigantesque gaspillage d'argent public – lequel argent serait investi bien plus judicieusement ailleurs.

9. **Le problème de l'héritage irradiant n'est toujours pas résolu, nous n'avons pas le droit de l'aggraver**

Le lobby nucléaire veut nous faire croire qu'il sera un jour possible de construire de nouvelles centrales nucléaires capables de réduire/« brûler » les déchets radioactifs existants et ne présentant plus de risque notable d'accident. Nous ne sommes pas fondamentalement fermés à de nouveaux développements, car la question des déchets doit encore être vraiment bien résolue. Mais ce n'est absolument pas une raison pour construire maintenant de nouvelles centrales nucléaires qui continueront de produire le type même de déchets que nous ne pouvons pas traiter de manière responsable à ce jour.

10. **Un accident majeur dans l'une des anciennes centrales nucléaires suisses constitue un scénario ingérable pour la Suisse**

Seule une sortie rapide et progressive du nucléaire permettra de réduire les risques. Et compte tenu de la nette majorité qui, le 9 juin, s'est exprimée en faveur du développement rapide du photovoltaïque et de la modernisation de l'énergie hydraulique, cette sortie est techniquement réalisable et économiquement abordable.

Après tout, chaque personne vivant en Suisse a droit à l'intégrité de sa santé. Le « comprimé d'iode pour après » n'est qu'une solution désespérée contre l'absorption d'iode radioactif par le corps humain ; il ne constitue en aucun cas une solution médicale à long terme contre les conséquences d'un accident nucléaire. En cas d'accident nucléaire, la population suisse se transformerait en une nation de réfugiés.

#### **11. Les centrales nucléaires font partie d'une immense chaîne militaro-industrielle dont les coûts écologiques et sociaux sont abyssaux**

La construction et l'exploitation de centrales nucléaires ainsi que l'approvisionnement en combustible et son retraitement constituent une immense chaîne militaro-industrielle au début et à la fin de laquelle se trouvent généralement des populations indigènes qui perdent leur maison et dont l'environnement et la nourriture sont irradiés, car l'extraction du combustible nucléaire et le retraitement des éléments de combustible émettent constamment de grandes quantités de substances radioactives. L'impact environnemental total de l'énergie nucléaire est 10 fois supérieur à celui de l'énergie éolienne – (impact calculé en UCE (unités de charge écologique), OFEV 2018).

#### **12. L'énergie nucléaire émet elle aussi du CO<sub>2</sub>**

La chaîne nucléaire émet elle aussi du CO<sub>2</sub>, depuis l'extraction de l'uranium jusqu'à la construction des centrales nucléaires, au retraitement et au stockage définitif, en passant par le traitement chimique, dans les usines de fabrication de combustible, et les transports. Aujourd'hui, l'empreinte carbone de l'industrie nucléaire mondiale est nettement plus élevée que celle de l'énergie éolienne ou photovoltaïque (énergie calculée par kWh).

**Proposition de la Présidence** : accepter.

*Résolution déposée par : Carlo Lepori, Felix Hoesch, Leo Keller, Martin Reichlin, Jan Suter, Tobias Hofstetter, Conrad U. Brunner*

## R-7 DE LA PRÉSIDENTE : RENFORCER LES INITIATIVES DE PAIX POUR METTRE FIN AU CONFLIT ARMÉ AU SOUDAN

Au cours des derniers mois, la crise humanitaire qui sévit au Soudan a dramatiquement empiré. En août 2024, plus de 25,6 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, sont touchées par la faim. Les violents affrontements entre les Forces armées soudanaises (Sudan Armed Forces (SAF)) – l’armée soudanaise – et les Forces de soutien rapide (Rapid Support Forces (RSF)) – une unité paramilitaire – ont forcé des millions de personnes à fuir et rendent plus difficile l’accès à l’aide humanitaire vitale. Les inondations et l’effondrement des infrastructures aggravent encore la situation. Le PS Suisse est convaincu que la communauté internationale, y compris la Suisse, doit agir de toute urgence pour soulager la situation humanitaire et trouver des solutions à long terme.

### **Demandes adressées au Parlement fédéral et au Conseil fédéral**

- 1. Intensifier les négociations de paix :** le PS reconnaît le rôle constructif de la Suisse dans les pourparlers de paix qui se sont tenus en Suisse en août 2024, sous l’égide des États-Unis, et qui visaient à mettre fin à la violence au Soudan. Malheureusement, les efforts déployés pour parvenir à un cessez-le-feu au Soudan ont toutefois échoué pour le moment. Le PS demande au Conseil fédéral d’intensifier ces efforts et d’agir en tant que médiateur neutre en vue d’instaurer une paix durable. Grâce à sa tradition humanitaire, la Suisse peut apporter une contribution décisive à l’ouverture d’un avenir pacifique et stable au Soudan en renforçant ses efforts diplomatiques et humanitaires.
- 2. Intervention au Conseil de sécurité de l’ONU pour un cessez-le-feu au Soudan :** la Suisse devrait œuvrer activement au sein du Conseil de sécurité des Nations unies pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et total au Soudan. Cela implique non seulement l’exigence de la cessation des combats, mais aussi le strict respect du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit. Il est essentiel de garantir la protection de la population civile, en particulier des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables. Les efforts de la Suisse au sein du Conseil de sécurité de l’ONU devraient également inclure le soutien à d’éventuelles sanctions internationales imposées aux acteurs qui sapent le cessez-le-feu ou qui violent le droit international humanitaire. Enfin, la Suisse doit s’engager au sein du Conseil de sécurité de l’ONU pour que l’embargo sur les armes de l’ONU soit étendu à l’ensemble du Soudan et que ses mécanismes de surveillance et de vérification soient renforcés. Les livraisons internationales d’armes doivent être surveillées et les importations illégales d’armes doivent être empêchées efficacement. Il s’agit de couvrir un large éventail d’armes, afin de stopper les livraisons de fusils de chasse, de carabines de chasse et de pistolets d’alarme et de leurs munitions au Soudan.
- 3. Aide humanitaire immédiate et soutien sur place :** face à la crise alimentaire aiguë et aux conditions rendues plus difficiles pour les interventions humanitaires, le PS Suisse demande au Conseil fédéral d’augmenter l’aide humanitaire pour le

Soudan. La Suisse doit s'engager pour la création de corridors sûrs permettant d'acheminer les biens de première nécessité et les soins médicaux vers les régions touchées. Il est nécessaire de mettre en place des programmes flexibles et suffisamment financés pour assurer l'approvisionnement en biens de première nécessité tels que la nourriture, l'eau et les soins médicaux. À cette fin, la Suisse doit notamment soutenir les sous-organisations humanitaires de l'ONU avec des moyens financiers utilisables de manière flexible et planifiables à long terme. Si l'on veut que l'engagement de la Suisse en matière d'aide humanitaire et de politique de développement ne doive pas être réduit au cours des années 2025-2028, il est essentiel que le budget de la coopération internationale ne soit pas diminué – comme le propose le Conseil fédéral. Au lieu de cela, celui-ci doit enfin être augmenté pour atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB (revenu national brut), ancré au niveau international.

4. **Apport de soutien à des projets de développement et aide à la reconstruction :** outre l'aide humanitaire immédiate, la Suisse doit (également) promouvoir des projets de développement à long terme qui favorisent la reconstruction et la stabilisation du pays. Les projets visant à promouvoir une agriculture durable en vue de créer un système économique autonome sont fondamentaux si l'on souhaite offrir aux gens des perspectives d'avenir dans leur pays et les rendre moins dépendants de l'aide humanitaire. Cela ne sera toutefois possible que si les négociations de paix qui se sont tenues en Suisse en août 2024 sont relancées et menées à bon port.
5. **Interdiction d'utiliser la place commerciale suisse pour les ressources des conflits :** la Suisse doit veiller à ce que sa place commerciale ne serve pas de débouché ou de point de transbordement pour les ressources des conflits en provenance du Soudan, afin d'éviter que la guerre civile ne soit indirectement financée. La guerre au Soudan, en particulier, serait difficilement envisageable sous sa forme actuelle sans ses gisements d'or. Il est donc essentiel d'ancrer dans la loi une obligation de déclarer l'origine de l'or importé pour les raffineurs suisses. Concrètement, dans le cadre de la révision en cours de la loi sur les douanes, la loi sur le contrôle des métaux précieux (Loi fédérale du 20 juin 1933 sur le contrôle du commerce des métaux précieux et des ouvrages en métaux précieux) doit renforcer les prescriptions en matière de transparence et de diligence raisonnable pour le commerce de l'or. De manière générale, la Confédération doit s'assurer qu'aucune entreprise ou institution financière suisse n'est impliquée dans le commerce des ressources des conflits. Pour atteindre ces objectifs, la Confédération devrait prendre des mesures urgentes en vue de rejoindre l'Union européenne, qui a adopté en mai 2024 une directive sur la responsabilité des multinationales. Cette directive oblige les entreprises non seulement à vérifier que leurs chaînes d'approvisionnement ne portent pas atteinte aux droits humains et aux normes environnementales, mais aussi à assumer une responsabilité concrète dans leurs activités commerciales. La Suisse devrait instaurer des règles comparables afin de garantir que les multinationales seront tenues de rendre des comptes si leurs actions contribuent à financer des conflits. Des prescriptions strictes et une surveillance conséquente doivent permettre d'éviter que le marché suisse ne soutienne indirectement la guerre civile qui fait rage au Soudan.

**Recommandation de la Présidence :** accepter.

## **R-8 FABIAN MOLINA (PLATEFORME PS UE) : IL EST GRAND TEMPS DE PÉRENNISER ET D'AMPLIFIER LA CONTRIBUTION DE LA SUISSE À L'INTÉGRATION, À LA SÉCURITÉ ET À LA STABILITÉ EUROPÉENNES**

Pour l'Union européenne (UE), l'année 2024 est une année charnière. Les élections au Parlement européen de début juin et les nouvelles majorités au Conseil européen résultant de nombreuses élections nationales posent d'énormes défis à l'UE. La polarisation s'est encore accrue. Malgré les résultats électoraux parfois remarquables de la social-démocratie et d'autres partis de gauche dans différents pays européens, il est devenu plus difficile de gouverner. L'Europe sociale, écologique et démocratique est sous pression, et l'immobilisme menace à une époque où le progrès et le changement sont plus urgents que jamais. Les partis nationalistes, populistes et d'extrême droite ont gagné en popularité dans de nombreux États membres fondateurs de l'UE. Dans ce contexte, la guerre impérialiste d'anéantissement menée par la Russie contre l'Ukraine, la crise climatique, qui progresse et se manifeste avec toujours plus d'évidence, la faiblesse du multilatéralisme, les tensions géopolitiques et, en particulier, la situation politiquement fragile observée aux États-Unis exigent une Europe forte et souveraine. Il faut encourager la compréhension, l'échange et la création d'institutions, afin d'assurer la prospérité, la sécurité et la stabilité.

Le PS Suisse est un parti européen<sup>26</sup>. Dans un monde globalisé de dérégulation et de concurrence internationale entre places économiques au profit des grands groupes et des super-riches — en bref, un monde où règne la perte de contrôle —, la sécurité sociale, la démocratie et la souveraineté ne peuvent être garanties et développées que par une intégration régionale ou continentale. De nombreux exemples de l'histoire récente le démontrent clairement :

- Au cours de la législature précédente, l'UE a couvert les assurances-chômage nationales pendant la pandémie de Covid-19 et a soutenu la reconstruction économique à hauteur de milliards d'euros. Cela a permis de sauvegarder des centaines de milliers d'emplois et d'assurer une reprise économique rapide et réussie du marché intérieur.
- Grâce à une nouvelle directive sur la protection des données et à la réglementation des plateformes la plus complète du monde, les droits fondamentaux des citoyen·nes européen·nes ont été renforcés et les grands groupes d'entreprises de technologie ont été remis à leur place.
- Avec le « Green Deal » européen, l'UE a lancé un énorme programme d'investissement et de régulation pour la transformation écologique de l'économie et de la société.
- Le règlement contre la déforestation a établi une norme mondiale visant à lutter efficacement contre le déboisement des forêts primaires.

---

<sup>26</sup> Le PS Suisse a confirmé sa position pour la dernière fois lors du Congrès de Bâle du 30 octobre 2022 en adoptant le document stratégique intitulé « Vers une Europe sociale et démocratique ».

- La loi européenne sur la chaîne d'approvisionnement et l'interdiction d'importer des produits fabriqués grâce au travail forcé renforcent les droits humains et les droits du travail dans le monde entier.
- Avec le pilier européen des droits sociaux et en particulier le salaire minimum européen, l'UE a établi un instrument global et transnational pour de meilleurs salaires et des conditions de travail décentes.

Aucune de ces conquêtes n'aurait pu être mise en œuvre efficacement par un seul pays du continent. Seule une action commune permet à la démocratie européenne d'exercer une influence dans une économie mondialisée.

Aucun de ces succès n'a été obtenu sans résistance. La social-démocratie européenne, les syndicats et les organisations non gouvernementales ont obtenu ces avancées au sein des institutions européennes grâce à la pression de la société civile et de la classe politique, dans le cadre d'âpres négociations contre des intérêts économiques particuliers. Le PS Suisse restera fermement aux côtés de ceux de ses partis frères qui s'engagent, dans des circonstances difficiles, pour une Europe sociale, écologique et démocratique.

Cela dit, pour le PS Suisse, il est également clair que notre pays doit s'impliquer davantage dans le processus d'unification européenne et prendre ses responsabilités en matière de sécurité, de stabilité et de progrès social en Europe. De nombreux développements au sein de l'UE nous concernent directement. Notre non-participation aux processus décisionnels affaiblit la souveraineté de notre pays et est indigne d'une démocratie. À cela s'ajoute le fait que la Suisse profite des libertés fondamentales européennes et de la force de l'Europe. C'est donc aussi une question de solidarité internationale que de rendre quelque chose à l'Europe et d'aider à renforcer les droits humains ainsi que les États de droit démocratiques.

En ces temps de turbulences, le PS Suisse exige les mesures immédiates suivantes en matière de politique européenne :

- **La conclusion rapide, par le Conseil fédéral, des négociations sur les futures relations entre la Suisse et l'UE :** le PS attend du Conseil fédéral qu'il conclue rapidement les négociations sur les futures relations de la Suisse avec l'UE et qu'il les accompagne d'un paquet de mesures intelligentes de politique intérieure. Il est indispensable que la Suisse règle ses relations avec ses voisins par voie contractuelle et obtienne ainsi un droit de participation aux développements juridiques importants qui la concernent. Ce faisant, le Conseil fédéral doit tenir compte de la protection des salaires, des conditions de travail et des services de base, afin de garantir que les gains de prospérité résultant de la prochaine étape d'intégration soient répartis équitablement.
- **La fin de l'exception suisse en matière d'importation de produits fabriqués en violation des droits humains, des normes environnementales ou de la déforestation :** avec la loi sur la chaîne d'approvisionnement, l'accord sur le travail forcé et le règlement contre la déforestation, l'UE a établi des règles contre la mise sur le marché de marchandises produites dans des conditions incompatibles avec les droits humains fondamentaux ou les objectifs climatiques de Paris. La Suisse, en tant

que participante au marché intérieur de l'UE, n'a pas le droit de contourner ces règles. Le Conseil fédéral doit soumettre le plus rapidement possible des projets au Parlement en vue d'intégrer ces trois textes dans le droit suisse.

- **Une coopération dans le cadre du « *Green Deal* » de l'UE pour une protection efficace du climat et une économie d'avenir :** le PS demande au Conseil fédéral de viser une association au « *Green Deal* » de l'UE ainsi qu'une coopération renforcée dans le domaine des mesures de politique industrielle. La décarbonisation de l'économie est un projet gigantesque, mais qui offre aussi des opportunités pour la Suisse en tant que pôle de travail et d'innovation. Et la sécurité de l'approvisionnement en biens de base constitue un facteur de sécurité et de prospérité pour la Suisse. Si la Suisse perd la possibilité de participer à la mise en place de sites de production écologiques et de chaînes d'approvisionnement européennes, elle risque de se faire distancer sur les plans de la politique climatique et de l'économie.
- **Accroître la participation de la Suisse à l'architecture européenne de sécurité :** le PS salue les efforts du Conseil fédéral pour participer à la politique européenne de sécurité et de défense dans le cadre de la Coopération structurée permanente (CSP) de l'UE (« *Permanent Structured Cooperation* » (PESCO)). La sécurité et la stabilité ne peuvent être atteintes ni en faisant cavalier seul ni en scellant des alliances militaires alignées sur les intérêts stratégiques de Washington ou influencées par le régime autocratique d'Ankara. L'Europe doit renforcer le système de sécurité collective et coopérative dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En outre, la Suisse doit contribuer à l'instauration d'une politique étrangère et de sécurité cohérente à l'intérieur de l'UE. Le PS demande que le Conseil fédéral s'efforce d'obtenir une association plus poussée de la Suisse à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) (« *Gemeinsame Sicherheits- und Verteidigungspolitik* » (GVSP)) de l'UE.

Les défis sociaux, politiques, environnementaux et économiques auxquels l'Europe est confrontée nécessitent des mesures énergiques et coordonnées. La Suisse, en tant que partie intégrante de l'Europe, doit rapidement approfondir ses relations avec l'UE et participer activement à la résolution de ces défis. Une clarification des questions institutionnelles dans le cadre des accords sur le marché intérieur, une sécurisation des programmes de coopération actuels ainsi que, désormais, une coopération forte dans les domaines de la sécurité, du développement industriel, de la protection du climat et de la promotion des droits humains sont indispensables pour assurer le progrès et la prospérité de la Suisse. De plus, la Suisse pourra ainsi contribuer à la cohésion européenne.

**Proposition de la Présidence :** accepter.

*Proposition déposée par :* Fabian Molina, Priska Seiler Graf, Eric Nussbaumer, Jacqueline Fehr, Sarah Wyss, Thomas Sutter, Nicole Nickerson, Michael Olivo, Reto Büsser, Franziska Preisig, Thomas Eichenberger und Sofia Karakostas

## **R-9 DE LA PRÉSIDENTE : POUR UNE GESTION ÉQUITABLE DE LA CRISE DE LA DETTE MONDIALE : SOLIDARITÉ, RESPONSABILITÉ ET RÉFORMES POUR UN AVENIR DURABLE**

La crise actuelle de la dette ne peut pas être considérée de manière isolée, mais doit être comprise dans le contexte des inégalités économiques mondiales et des réglementations internationales inadéquates. La dette n'est pas négative en soi, mais les conditions dans lesquelles elle doit être contractée et honorée sont déterminantes pour évaluer son impact sur la société.

En 2024, les gouvernements des pays endettés du Sud devront rembourser un montant sans précédent à leurs créanciers étrangers : plus d'un milliard de dollars américains par jour sont consacrés au service de la dette. Plus de 3,3 milliards de personnes — près de la moitié de l'humanité — vivent dans des pays qui dépensent plus pour le remboursement de leur dette que pour l'éducation ou la santé.

L'endettement élevé de nombreux pays du Sud est une conséquence directe des structures économiques coloniales et néocoloniales, qui maintiennent des rapports de force inégaux entre créanciers et débiteurs. Ces structures obligent souvent les pays endettés à réduire leurs dépenses sociales et éducatives et à s'orienter vers une exportation unilatérale, ce qui aggrave la pauvreté et creuse encore les inégalités sociales.

### **Demandes au Conseil fédéral et au Parlement fédéral**

**Réforme de l'architecture financière mondiale :** la Suisse doit s'engager activement en faveur d'une réforme des systèmes financiers mondiaux qui permette une gestion équitable et durable des crises de la dette. Le PS demande la création d'un mécanisme international de restructuration de la dette, juridiquement contraignant, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU). Ce mécanisme doit garantir que les restructurations de la dette soient menées de manière transparente, équitable et avec une participation égale des créanciers et des débiteurs.

**Octroi responsable de crédits et allègement de la dette :** le PS demande une plus grande régulation de l'octroi des crédits internationaux afin de garantir que les prêts ne soient accordés qu'à des conditions qui ne mettent pas en danger la capacité de remboursement de la dette des pays bénéficiaires. En outre, la Suisse doit faire pression au sein des instances internationales pour un allègement généreux et équitable de la dette, en particulier pour les pays les plus endettés du Sud global.

**Soutenir le Sud global par la coopération au développement :** le PS s'oppose fermement aux coupes prévues dans la coopération internationale (CI) et exige en lieu et place une augmentation des moyens pour atteindre l'objectif de 0,7% du RNB, ancré au niveau international. En effet, une réduction du budget de la CI dans le contexte de multiples crises internationales, y compris la crise de la dette mondiale, arrive au plus mauvais moment possible.

**Promotion de la justice climatique :** le PS souligne que la crise de la dette est indissociable de la crise climatique. De nombreux pays du Sud global sont particulièrement touchés par les effets du changement climatique, alors qu'ils souffrent en même temps du poids écrasant de la dette : les pays du Sud global dépensent douze fois plus pour le service de la dette que pour les mesures contre le changement climatique. Le PS exige donc que les financements climatiques ne soient pas prélevés sur le budget de la CI, mais qu'ils soient mis à disposition en supplément, et que la Suisse cesse immédiatement de soutenir les projets nuisibles au climat.

**Lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent :** le PS demande au Parlement fédéral de renforcer la législation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Les flux financiers illégaux aggravent le problème de la dette dans les pays en développement et sapent les efforts pour une plus grande justice fiscale. La Suisse doit en outre rapidement convenir de l'échange automatique d'informations avec tous les pays en développement et soutenir les efforts en vue d'une imposition équitable des multinationales.

**Soutien aux négociations sur une convention fiscale de l'ONU :** en février 2024, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, des négociations intergouvernementales sur la politique fiscale ont eu lieu à New York. L'objectif est de créer un cadre global pour la coopération fiscale internationale afin de s'attaquer à des problèmes tels que l'évasion fiscale et l'inégalité des charges fiscales entre les pays développés et en voie de développement. Jusqu'à présent, la Suisse a joué un rôle défensif dans les négociations. Le Conseil fédéral est invité à modifier cette position et à s'engager au contraire de manière constructive dans les négociations. Le Conseil fédéral doit notamment s'engager en faveur d'une taxation globale des ultra-riches. Cet impôt pourrait contribuer de manière significative à la réduction des inégalités mondiales et au financement des mesures de réduction de la dette.

**Recommandation de la Présidence :** accepter.

## Die Internationale

Wacht auf, Verdammte dieser Erde,  
die stets man noch zum Hunger zwingt!  
Das Recht wie Glut im Kraterherde  
nun mit Macht zum Durchbruch dringt.  
Reinen Tisch macht mit dem Bedränger!  
Heer der Sklaven, wache auf!  
Ein Nichts zu sein, tragt es nicht länger,  
alles zu werden, strömt zuhauf!

Völker hört die Signale!  
Auf zum letzten Gefecht!  
Die Internationale  
erkämpft das Menschenrecht!

Es rettet uns kein höh'res Wesen,  
kein Gott, kein Kaiser, noch Tribun.  
Uns aus dem Unrecht zu erlösen,  
können wir nur selber tun!  
Leeres Wort: der Armen Rechte!  
Leeres Wort: der Reichen Pflicht!  
Unmündig nennt man uns und Knechte,  
dann tragt die Schmach nun länger nicht!

Völker hört die Signale!  
Auf zum letzten Gefecht!  
Die Internationale  
erkämpft das Menschenrecht!

In Stadt und Land, Ihr Arbeitsleute,  
wir sind die stärkste der Partei'n.  
Die Müssiggänger schiebt beiseite!  
Diese Welt muss unser sein;  
unser Blut sei nicht mehr Raben  
und der mächt'gen Geier Frass!  
Erst wenn wir sie vertrieben haben,  
dann scheint die Sonn' ohn' Unterlass!

Völker hört die Signale!  
Auf zum letzten Gefecht!  
Die Internationale  
erkämpft das Menschenrecht!

## L'Internationale

Debout les damnés de la terre !  
Debout les forçats de la faim !  
La raison tonne en son cratère...  
C'est l'éruption de la fin.  
Du passé faisons table rase !  
Foule esclave, debout, debout :  
le monde va changer de base,  
nous ne sommes rien, soyons tout.

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain,  
l'internationale sera le genre humain !

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :  
Ni Dieu, ni César, ni tribun.  
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes,  
Décrétons le salut commun !  
Pour que le voleur rende gorge.  
Pour tirer l'esprit du cachot.  
Soufflons nous-mêmes notre forge :  
Battons le fer quand il est chaud !

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain,  
l'internationale sera le genre humain !

Hideux dans leur apothéose,  
les rois de la mine et du rail  
Ont-ils jamais fait autre chose,  
Que dévaliser le travail ?  
Dans les coffres-forts de la bande,  
ce qu'il a créé s'est fondu.  
En décrétant qu'on le lui rende,  
Le peuple ne veut que son dû !

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain,  
l'internationale sera le genre humain !